

# Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives

Dossier spécial :  
**Derrière les centrales,  
la bombe atomique**

**SECRET  
DESINFORMATION**

**2005** mobilisation contre  
les déchets nucléaires

Rassemblement près de Bure à l'automne 2005

**EPR** à Flamanville la  
résistance s'organise

15-16 avril 2006 : manifestation en  
Normandie contre la relance du nucléaire

**NON** à l'irradiation  
des aliments !

# Sommaire

Les 6 et 9 août 1945, 210 000 personnes décédaient lors de l'explosion des bombes nucléaires à Hiroshima et Nagasaki au Japon. Pour marquer de façon significative les 60 ans de cette tragédie, vous trouverez dans cette revue un dossier exceptionnel : "Secret et désinformation : derrière les centrales, la bombe atomique". Ce dossier en pages centrales (numérotées de I à XII) est dédié aux victimes du nucléaire civil et militaire.

Tsunami et centrales nucléaires	P. 3
Une maison de résistance à Bure	P. 4
EPR à Flamanville : la résistance s'organise	P. 6
Non à l'irradiation des aliments	P. 8
Défi Sortir du nucléaire : record de traversée de l'Atlantique	P. 10
ITER : une bonne affaire pour les militaires	P. 12
Eoliennes et lobby nucléaire	P. 14
Ferrailles radioactives mobilisation à Feurs	P. 16
En bref	P. 18
<b>DOSSIER SPECIAL</b> Derrière les centrales, la bombe atomique	I - XII
En bref	P. 19
Bugey : rapports accablants	P. 20
Pierrelatte : inquiétantes procédures d'alerte	P. 21
Cuisine solaire au service du développement	P. 22
Agriculture économe	P. 23
Bandajevsky, le relégué de Tchernobyl	P. 24
Tchernobyl : hommage aux liquidateurs inconnus	P. 26
Eoliennes sous-marines	P. 27
Limousin : la COGEMA devant les tribunaux	P. 28
Proche Orient : qui a peur de Mordechai Vanunu ?	P. 30
Privatisation EDF : décentralisation et déconcentration	P. 32
Jeune Vivre Sans nucléaire été 2004	P. 34

## A noter : deux rassemblements à ne pas rater

- Automne 2005 : rassemblement international à Bar le Duc, Meuse (près de Bure) contre les déchets nucléaires.
- 15 et 16 avril 2006 : rassemblement international en Basse-Normandie contre l'EPR et la relance du nucléaire.

## Editorial

# Déchets

**2005, une année capitale. Mobilisons-nous pour refuser d'enfourer le problème !**

**"S'il n'y a pas de solution au problème des déchets, l'industrie nucléaire mourra d'occlusion intestinale. [...] Sans réponse à cette question, je crois qu'il faudra arrêter le développement de l'énergie nucléaire dans ce pays ; on ne pourra pas faire une deuxième génération de centrales si on ne répond pas au problème des déchets..."**

Ce n'est pas un antinucléaire convaincu qui le dit, c'est le député Christian Bataille, instigateur de la loi sur la gestion des déchets radioactifs du 30 décembre 1991 qui l'affirme. En gros, si le débat parlementaire prévu en 2006 par cette loi ne permet pas de dégager, et vite, un semblant de solution pour les déchets, on aura du mal à crédibiliser la construction de l'EPR.



## Rassurez-vous, en France on sait faire.

On impose en 2004 une nouvelle génération de centrales avant de statuer sur le sort des déchets qui en résultent ! De ce fait, l'objectivité du débat de 2006 concernant ce sujet ultra-sensible est faussée par avance. Belle astuce de calendrier !

Cette année, face à l'implacable débauche de communication qui banalisera le problème "déchet", et face au flot d'argumentation officielle qui nous présentera encore et toujours le nucléaire comme inévitable, nous avons de quoi répondre ! En posant des questions.

Qui sera assez irresponsable aujourd'hui pour oser cautionner la solution la plus hâtive, la plus catastrophique de l'enfouissement (en

l'occurrence à Bure), sous prétexte qu'il faut sauver le nucléaire ?

Personne, lobbies industriels ou politiques soumis à la libéralisation économique, n'est fichu de dire ce que coûtera la gestion des déchets nucléaires.

Qui paiera l'addition, à l'horizon des siècles que mettront les déchets pour perdre leur radioactivité ?

Aujourd'hui comme il y a 40 ans, le problème est récurrent partout dans le monde, il n'existe aucune solution sensée pour gérer les déchets.

Nous avons les moyens de résister. Par le passé, des dizaines de sites pressentis ont refusé les déchets à leur porte, continuons ! On ne discutera sereinement de la gestion de ces produits que le jour où l'on aura décidé de sortir du nucléaire.

Et si on essayait de faire passer le mot ? Fermer le robinet en arrêtant de produire des déchets nucléaires (donc en stoppant les centrales), pour ne pas aggraver une situation qui ne pourra que nous déborder. Et prendre le temps de tirer le vrai bilan de quelques décennies de confort électrique nucléaire qui risquent de nous coûter fort cher. Pour laisser enfin une chance à une politique de sobriété et de bon sens côté énergie.

La question de la viabilité du nucléaire doit être discutée une bonne fois pour toute.

Aussi, en attendant une prise de conscience générale à tous les étages de notre société, nous devons résister à toute tentative de stockage de ces dangereux déchets TFA, A, B, C, PU... de toutes catégories, des plus radioactifs au moins radioactifs, que ce soit en surface, en sub-surface, aux fins fonds de la terre, au-dessus des nappes phréatiques, dans les départements dépeuplés.

**L'année 2005 est une année capitale pour faire d'une pierre deux coups : coller au déchet nucléaire la dimension catastrophique qu'il mérite et apporter un coup décisif à la viabilité de l'EPR. Chiche !**

Corinne FRANCOIS,  
Coordination des collectifs contre  
l'enfouissement des déchets nucléaires  
Administratrice du Réseau "Sortir du nucléaire"

# Tsunami



**Le Réseau "Sortir du nucléaire" demande la vérité sur l'inondation de la centrale nucléaire indienne de Kalpakkam inondée par le tsunami du 26 décembre 2004 et la fermeture des réacteurs nucléaires situés en bord de mer.**

**Communiqué de presse du Réseau "Sortir du nucléaire" du 10 janvier 2005**

Il est légitime de douter des déclarations des autorités indiennes, qui ont déjà menti dans cette affaire en déclarant, dans un premier temps, que l'installation nucléaire avait été arrêtée préventivement, à l'annonce de l'arrivée de la vague, alors qu'elle l'a été de toute urgence en situation d'inondation.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" exprime sa solidarité avec les victimes du tsunami et estime que les sommes financières dédiées à la reconstruction des régions d'Asie dévastées doivent permettre de développer massivement les énergies renouvelables, lesquelles :

- ▶ permettent aux habitants et communautés d'être autonomes et indépendants des multinationales de l'énergie ;
- ▶ sont fortement créatrices d'emplois, qui plus est des emplois harmonieusement répartis sur les territoires et non concentrés comme avec le nucléaire ;
- ▶ sont beaucoup plus adaptées aux événements climatiques (séismes, tempêtes, canicules) que les productions centralisées et leurs réseaux de lignes très hautes tensions inséparables du nucléaire ;
- ▶ ne font pas courir aux populations les risques insensés du nucléaire.

A ce sujet, le Réseau "Sortir du nucléaire" estime que l'inondation de la centrale nucléaire de Kalpakkam rappelle celle de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde) lors de la tempête de décembre 1999, au cours de laquelle le scénario catastrophe n'avait été évité que par miracle. De toute évidence, les instances internationales de contrôle du nucléaire sont incapables de tirer les enseignements des événements déjà survenus.

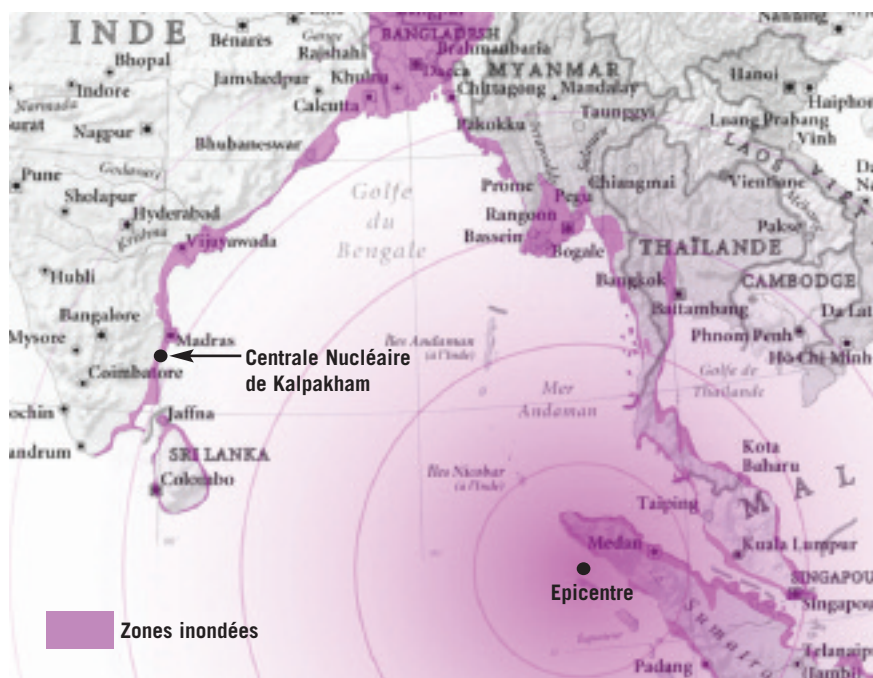
Par ailleurs, le Réseau "Sortir du nucléaire" estime que la question est maintenant posée de la présence de centrales nucléaires près des côtes,

comme c'est par exemple le cas en France avec les centrales nucléaires de Gravelines (Nord), Paluel et Penly (Seine-Maritime), Flamanville (Manche) et Le Blayais (Gironde).

De plus, la question des tsunamis doit remettre totalement en cause la construction du réacteur EPR à Flamanville... et ailleurs : en effet, la canicule 2003 a démontré que l'EPR ne pouvait être construit qu'en bord de mer !

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", le drame du tsunami confirme qu'il est nécessaire de fermer au plus vite les centrales nucléaires, avant que l'irréparable ne se produise, et de mettre en œuvre les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

**Carte de l'impact du Tsunami de décembre 2004**



Par ailleurs, le Réseau "Sortir du nucléaire" tient à disposition des documents qui montrent que :

- ▶ en plus de celles situées en bord de mer, la majorité des centrales nucléaires françaises sont inondables, en particulier les sites suivants : Bugey, Golfech, Cruas, Saint-Alban, Saint-Laurent, Dampierre, Belleville, et Chinon ;

- ▶ la majorité des centrales nucléaires françaises est inadaptée au risque sismique : le Réseau "Sortir du nucléaire" s'est procuré des documents internes à EDF qui montrent que les chiffres retenus pour le risque sismique sont très gravement contestés par l'Autorité de sûreté nucléaire. Les documents montrent qu'EDF se refuse, pour des raisons purement financières, à mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Grâce au fonds de solidarité du Réseau "Sortir du nucléaire", le Conseil d'administration étudie actuellement la possibilité d'un soutien financier pour un projet destiné directement aux populations locales défavorisées. Vous pouvez envoyer votre don à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04. Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire" Mention "Fonds de solidarité"

PLAN ANTI-INONDATION :



# Déchets nucléaires

## ne pas les banaliser, et surtout arrêter d'en produire !

Les grandes manœuvres question déchets ont commencé. Une série de rapports doit tomber tout au long de l'année 2005 pour lancer le débat (début 2006 ?) sur les choix de gestion des déchets nucléaires, selon le calendrier de la loi Bataille : en mars remise aux députés (par le même Bataille) du dossier de l'Office Parlementaire des Choix scientifiques et Technologiques, en juin rapport intermédiaire de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) et de la Commission Nationale d'Evaluation et en fin d'année, conclusion finale de l'Andra. Bien entendu, le processus d'auditions, consultations, études en cours fait la part belle aux industriels de la filière nucléaire ou aux politiques majoritairement peu enclins à remettre en cause celle-ci. Les citoyens, les associations environnementales, les collectifs de citoyens et d'élus opposés à l'enfouissement sont les grands oubliés dans l'histoire. Pourtant, il y a beaucoup à dire...

### La loi Bataille de 1991 prévoit que les parlementaires se prononcent sur les trois voies explorées pour la gestion des déchets en 2006. 15 ans ont passé, quelles conclusions ?

Nous avons lu le 10<sup>e</sup> Rapport de la Commission Nationale d'Evaluation de juin 2004, et il est clair : même si les trois voies de recherches étudiées pour les déchets hautement radioactifs à vie longue n'offrent aucune perspective de solutions dignes de ce nom, il y aurait urgence d'enfourer.

Les recherches complexes sur la séparation/transmutation des radioéléments relèvent plus d'une mission impossible que d'un projet aux buts atteignables.

Le stockage en (sub)-surface n'est envisageable que sur des périodes courtes au regard de la toxicité des produits. Celui-ci est sérieusement envisagé à Marcoule (Gard) par exemple.

L'enfouissement, pour les déchets les plus dangereux, semble avoir la préférence. Et pourtant !

Cette 3<sup>e</sup> voie, mise en œuvre à BURE (Meuse / Haute-Marne), à l'aide d'un "laboratoire-écran" dit de recherches géologiques, depuis septembre 1999, pose beaucoup de questionnements !

Jusqu'alors seuls des travaux miniers y ont été effectués, la qualification du site, selon l'Andra, devant réellement commencer fin 2004. Comment imaginer dans ces conditions, que celle-ci puisse présenter suffisamment d'éléments, au bout d'une seule année d'études in situ, pour lancer un débat parlementaire sur un sujet aussi complexe ?

De nombreuses études, indépendantes de l'Andra, montrent qu'aucun sous-sol, que ce soit à Bure ou ailleurs, ne pourra confiner la radioactivité sur des milliers d'années. L'enfouissement n'a qu'un seul but : juste retarder la remontée des radio-nucléides à la surface de la terre. C'est tout. On compte sur l'argile de Bure pour confiner la radioactivité. Et c'est un véritable pari sur l'avenir, qui mettrait en danger les générations futures.

Des géologues et experts indépendants tirent en vain la sonnette d'alarme : réseaux de failles, risques de sismicité, présence d'aquifères, géothermie, questionnements sur le dimensionnement et la

stabilité dans le temps de telles exploitations...

Le rapport de l'IEER (Institute for Energy and Environmental Research), sorti en janvier 2005, à la demande des opposants qui siègent au comité local d'information de BURE est explicite. Arjun Makhijani, directeur de l'Institut, déclare : « La recherche qui reste prendra un temps considérable. Dans l'état actuel, un jugement sur la faisabilité de la construction d'un centre de stockage géologique à Bure est très prématuré ». Au dire des huit scientifiques qui ont travaillé avec lui « Il convient de lever toutes les incertitudes, sinon le site peut être abandonné ou alors il faudrait un autre modèle de stockage ». Et d'annoncer que l'Andra n'en est actuellement qu'au « moment préliminaire des recherches car les galeries du laboratoire ne sont pas encore creusées ».

### Comment dans ces conditions, imaginer pouvoir prendre des décisions aussi graves en 2006 ?

En octobre 2004, Bernard Tissot, président de la Commission Nationale d'Evaluation, concluait dans son rapport, au vu des études "prémonitoires" menées par l'ANDRA, que le site de Bure offre « un contexte favorable », et il préconisait que « le stockage (des déchets nucléaires) soit qualifié et construit aussi tôt que possible ».

Lancer la construction de l'EPR en 2004-2005, et officialiser en 2006 le centre de BURE en prototype (européen) de stockage géologique profond relèvent-ils du pur hasard ? Correspondance de calendrier, ou subterfuge afin de re-crédiibiliser une industrie nucléaire en perte de vitesse dans le monde, productrice de déchets (hautement) ingérables par nature ? Cherche-t-on à évacuer au plus vite la problématique des déchets ?

Le contexte de relance d'un second programme électro-nucléaire pèsera lourd sur les choix qu'auront à faire les députés, c'est certain...

### 2005, une année décisive pour l'opposition

L'actuelle politique de banalisation des quantités et de la dangerosité des déchets nucléaires est à la mesure de l'enjeu global. Elle est aussi dans la

#### Contact



Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets nucléaires

1, sentier Guédonval  
55000 Bar Le Duc  
Tel/fax : 03 25 04 91 41

Site internet :  
[www.burestop.org](http://www.burestop.org)  
Mail: [permanent@burestop.org](mailto:permanent@burestop.org)

grande tradition française qui masque jusqu'aux extrêmes limites ce qui gêne (cf. nuage de Tchernobyl...). Des milliers de tonnes de déchets de diverses catégories, le produit du démantèlement de dizaines réacteurs sur les bras, toute centrale à terme devenant elle-même un déchet, cela ne suffit-il pas ?

Il est capital de se mobiliser et de lancer un grand signal. Signal vers les parlementaires qui doivent entendre d'autres argumentations, et prendre la mesure d'une résistance forte sur le terrain, partout en France car nous avons tous des déchets nucléaires à notre porte.

**Plus que jamais, rappelons l'urgence de sortir d'une filière acculée à ses propres limites : les déchets nucléaires représentent le pire casse-tête jamais posé à l'homme. Il faut, au regard des générations futures, cesser au plus vite d'en produire !**

## Appel à la mobilisation

Les collectifs de citoyens et d'élus contre l'enfouissement se mobilisent plus que jamais. Ainsi, à BURE, une pétition exigeant la tenue d'un référendum local, sur les deux départements de Meuse et Haute-Marne circule, au grand dam des collectivités locales, acculées à la réalité déplaisante d'un centre d'enfouissement peu commun.

► Un forum d'information grand public se déroulera en avril à Bar le Duc.

► Autres grands rendez-vous : l'été à Bure et le Granite Festival dans l'Orne en septembre. Le chantier autour de la maison des opposants de Bure accueillera du monde tout l'été, avec diverses actions à la clé. Un week-end mani-festif est prévu les 29-30-31 juillet.

### ► Manifestation nationale en automne 2005 à Bar le Duc

Les projets sont en cours, information sur demande !

Corinne FRANCOIS,  
Coordination des collectifs  
contre l'enfouissement des  
déchets nucléaires.  
[permanent@burestop.org](mailto:permanent@burestop.org)

## Enfouissement des déchets nucléaires : les opposants font leur trou à Bure

Achetée, il y a peu, par la toute nouvelle association Bure Zone Libre, une maison de résistance s'installe dans le village de Bure. L'inauguration aura lieu le dimanche 31 juillet 2005 dans le cadre d'un grand rassemblement militant et festif qui commencera le vendredi 29 juillet.

### Les opposants bâtisseurs sur un site stratégique

A Bure en Meuse, tandis que l'ANDRA creuse ses galeries à -500 mètres sous terre dans le but d'enfouir les déchets les plus toxiques des centrales nucléaires, les opposants installent en surface une maison de résistance.

Cette ancienne ferme de près de 600 m<sup>2</sup> en cours de rénovation abritera très bientôt un point d'information indépendante ouvert au public, situé précisément derrière le bureau du CLIS (Organe de la propagande officielle). Elle offre

d'ores et déjà un espace d'accueil et de réunion destinée à favoriser les échanges conviviaux avec les habitants et la cohésion entre les collectifs locaux.

Cette propriété a été acquise grâce à des fonds privés et ne bénéficie d'aucune subvention qui pourrait remettre en cause son indépendance.

### Pour une mobilisation constante et durable sur le site de Bure

Les premiers volontaires travaillent actuellement dans deux directions : la restauration de la toiture et l'aménagement d'une structure d'hébergement (dortoirs, camping et sanitaires). La capacité d'hébergement est une condition indispensable à une mobilisation constante et durable sur le site de



**Nous avons besoin de vous pour faire vivre la maison de résistance de Bure !**

Bure. Le chantier de la maison crée quant à lui une nouvelle dynamique militante animée par un esprit constructif et novateur.

La maison proposera ultérieurement une salle d'exposition et de conférences qui augmentera encore la portée de la contestation en lui donnant des locaux à sa mesure.

### Appel à dons et à bénévolat

► De nombreux professionnels du bâtiment ont apporté leurs conseils et services bénévoles, toutes les bonnes volontés qualifiées ou non sont les bienvenues pour faire avancer le chantier.

Pour participer aux travaux, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site : [www.burestop.org](http://www.burestop.org) ou au 03 29 45 41 77.

► Les dons en matériaux commencent à s'entasser dans l'une des granges, tous les apports en nature permettront de faire baisser les coûts de la rénovation.

Nous recherchons des outils et matériaux de construction : ciment, tuiles, pierres, sable, planches, poutres, parquet, gouttières, carrelages, dalles, matériaux d'isolation... ainsi que des citernes et un tracteur.

► Les dons financiers atteignent aujourd'hui environ 19 000 € (le prix de la maison) ce qui témoigne de l'intérêt accordé au projet. La rénovation et la mise aux normes des bâtiments publics exigera des fonds encore plus importants. Les efforts engagés ne doivent pas faiblir, entre 30 000 et 40 000 € seront encore nécessaires pour mener à bien les travaux. Ce projet, de l'association Bure Zone Libre, est parrainé par le Réseau Sortir du Nucléaire (principal donateur 12 000 €), la Coordination Nationale de Collectifs et celle des Elus Opposés à l'Enfouissement des déchets nucléaires, les Alternatifs, Solidarité-Ecologie et des collectifs Allemands.

# EPR à Flamanville

La presqu'île du Cotentin : une île hors de l'Europe et de la démocratie.

Fin 2004, Flamanville - dans la Manche, en Basse-Normandie - a été choisi pour y implanter le premier réacteur EPR ! D'ici à 2070, EDF a prévu de construire 35 réacteurs EPR à travers toute la France pour remplacer les centrales nucléaires actuelles. L'enjeu est donc considérable ! Rassemblons-nous pour empêcher ce projet, dont les travaux ne démarreront qu'en 2007 et dont la mise en service n'interviendra pas avant 2012.

## Son histoire prédisposait la presqu'île du Cotentin.

Pour le choix du site de l'implantation du premier réacteur EPR, c'était « du 50/50 » avec Penly, près de Dieppe en Haute-Normandie : Penly, un choix technique et économique ; Flamanville, un choix politique.

L'économie du nord Cotentin est liée à l'État central depuis Colbert ; à l'armée, depuis la construction du port de Cherbourg face à l'ennemi anglais, de la fin du règne de Louis XVI à celui de Napoléon III, en passant par le camp de Boulogne de Napoléon I<sup>er</sup>. Depuis les années 60 et le retour de De Gaulle au pouvoir, il est nucléaire :

- Le Royaume-Uni avait déjà immergé des fûts de déchets radioactifs dans la fosse des Casquets, au nord-ouest de la presqu'île de La Hague, dans les années 50.

- L'arsenal de Cherbourg construit des sous-marins à propulsion nucléaire et stocke les combustibles irradiés de leurs réacteurs à eau pressurisée, avant leur transport à Cadarache.

- La construction de la première usine dite de retraitement - et en réalité d'extraction de plutonium - a commencé au début des années 60.

- En 1967, le CEA obtient l'autorisation de stocker, à cru, sur des terres marécageuses, des déchets nucléaires dits de faible et moyenne activité.

- L'usine de retraitement-extraction de plutonium appartient à la COGEMA, de statut privé depuis 1976, actuellement intégrée dans le cartel AREVA encore sous contrôle de ...l'État.

- En 1986-1987, deux réacteurs de 1300 mégawatts (au lieu de quatre prévus initialement) commencent à fonctionner, malgré une longue résistance locale.

- En 1991, après des études menées sur Barfleur (pointe Est du Cotentin), la mobilisation bloque un projet de stockage profond de déchets nucléaires dits de haute activité vitrifiés. La « culture nucléaire » de la presqu'île n'a pas alors opéré.

## Pourquoi un EPR maintenant, et ici ?

Depuis la forte manifestation du Carnet (fin des années 1990), EDF a estimé que l'implantation d'un réacteur sur un site nouveau serait de plus en plus difficile. Framatome faisait déjà pression pour installer son EPR, depuis la canicule, plutôt en bord de mer. Restaient donc Gravelines (Nord), Penly (Seine-Maritime) et Flamanville (Manche).

## Le choix (non retenu) de Penly était un choix technique :

Le couloir de lignes THT y est déjà en place, pas à Flamanville où il faudra en construire un nouveau vers Laval-sud (200 km) pour les pays de Loire. Le coût supérieur de Flamanville et la difficulté d'implanter de nouveaux pylônes dans le Sud Manche où la Confédération paysanne est majoritaire rendaient EDF réticente.

## Le choix de Flamanville était un choix politique.

Le Conseil général de la Manche et le Conseil Régional de Basse-Normandie (à majorité de gauche) se sont prononcés pour l'EPR à Flamanville.

Fin octobre, les choses se précipitent : Anne Lauvergeon est rentrée bredouille de son voyage en Chine, plus convaincue que jamais qu'il fallait construire un EPR en France pour le vendre plus facilement à l'étranger. Sarkozy a voulu régler l'affaire de l'EPR avant de passer de son Ministère à la tête de l'UMP. Le sénateur, Président du Conseil général de la Manche, M. Legrand, a proposé au nouveau PDG d'EDF de prendre en charge le surcoût des couloirs de lignes de Flamanville (environ 100 millions d'euros). Il promet d'exonérer EDF de taxe professionnelle, en totalité pendant un an et partiellement, de façon dégressive, pendant cinq ans. C'est ainsi qu'EDF a cédé !

## Comment la presqu'île du Cotentin en est-elle arrivée là ?

Majoritaires en Cotentin dans les années 1970, les opposants au nucléaire sont devenus minoritaires et sont même aujourd'hui les boucs émissaires de la crise qui y sévit. Le chômage est ressenti comme la première menace en Cotentin.

Depuis le début des années 1980, la désindustrialisation y sévit, hors nucléaire (métallurgie, textile...)

Elle sévit même dans le nucléaire :

- Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Empire dit soviétique, on construit moins de sous-marins : 2500 emplois à l'Arsenal au lieu de 5000,

- Le Centre de Stockage de la Manche, saturé, est entré en phase de surveillance,

- La COGEMA utilise, pour le « retraitement des matières nucléaires », encore environ 3 000 agents,

### En bref

### EPR

#### Etude alternative à l'EPR

Une étude ayant pour thème "Avec les trois milliards d'euros de l'EPR, que pourrait-on faire pour économiser l'énergie et pour développer les renouvelables en Basse-Normandie ?" sera menée en 2005 par un cabinet d'experts et rendue publique en 2006.

Après avoir dit oui à l'EPR, le conseil régional de Basse-Normandie se prononce contre l'enfouissement des déchets nucléaires !

Le conseil régional de Basse-Normandie, présidé par Philippe Duron (PS), a adopté le 29 octobre 2004 une motion déclarant « moralement et écologiquement inacceptable » l'enfouissement en grande profondeur de déchets radioactifs comme cela pourrait être le cas à Athis-de-l'Orne (Orne). Le territoire de cette commune figure sur la liste des sites possibles pour le stockage de déchets nucléaires en raison de ses caractéristiques géologiques granitiques. Cette prise de position intervient quelques jours après la décision du gouvernement et d'EDF d'implanter le réacteur de démonstration EPR à Flamanville...



Action devant le  
Mont Saint-Michel

## Rassemblons-nous pour empêcher ce projet.

mais avec une forte baisse d'activité : arrêt du retraitement pour la Belgique depuis 2000, arrêt prévu du retraitement en Allemagne en 2005...

Depuis la fin des grands chantiers de La Hague (fin des années 80-début des années 90), le taux de chômage du Nord-Cotentin est supérieur à la moyenne européenne.

Les syndicats locaux sont, par la force des choses, dirigés par des agents du nucléaire : leurs représentants sont parfois même plus pro-nucléaires que les directions des entreprises. Les sympathisants antinucléaires se font discrets, pour ne pas être repérés et nuire à leur famille.

Quant aux alternatives dans le nucléaire lui-même (immobilisation du plutonium existant si on arrête le retraitement, pour rendre ce dernier inutilisable à des fins militaires ou terroristes), pas question d'en discuter. Quant aux alternatives énergétiques et industrielles qu'elles induisent, éoliennes par exemple, plus on approche de La Hague, plus l'opposition est vive...

La presqu'île devient une île, hors de l'Europe et hors de la démocratie.

Quant aux élus de droite et de gauche, à l'exception des Verts et proches, ils sont comme des éphémères éblouis par la lumière : les rassemblent les taxes professionnelles sur le foncier bâti et non bâti - au total, bon an mal an, entre 1 milliard de francs et 1,2 milliards d'euros. La soupe est si bonne qu'on ne peut qu'en reprendre une louche et qu'on n' imagine pas en être privé ! Et le sponsoring (pardon, le mécénat) marche à plein pot, du sport aux associations en passant par la réfection de tableaux religieux ...

### Que faire alors ?

Dès le début de l'année 2004 s'est constitué un « collectif régional, l'EPR, Non merci ! ni ailleurs, ni ici ! », qui regroupe aujourd'hui une vingtaine d'associations, syndicats, partis et des individus. Nous avons deux à trois ans devant nous, le temps du débat public, de l'enquête publique qu'EDF

voudrait tenir conjointement. Sa stratégie est d'aller le plus vite possible pour rendre la décision irréversible. La nôtre est de faire durer.

En 2007 se profilent les élections législatives et présidentielle. Même si, en tant que Collectif régional ou en tant que Réseau national, nous n'avons pas à nous prononcer pour tel ou tel parti, nous devons être présents dans la campagne pour obtenir, en cas d'alternance, un engagement ferme pour l'abandon du projet EPR, ici, comme ailleurs, comme pour l'arrêt du surgénérateur Superphénix en 1997.

Quant au "débat public", il n'y a pas de consensus entre les associations membres du collectif sur la stratégie à tenir. Les uns veulent y participer, les autres envisagent de le boycotter. Cependant, les uns et les autres se retrouvent sur l'idée d'animer un "vrai" débat public en parallèle.

Sont d'ores et déjà prévus (entre autres) :

- ▶ une pétition régionalisée (pour combattre l'idée de consensus des élus),
- ▶ une reprise des réunions, canton par canton, avec si possible formation de comités cantonaux,
- ▶ un état géologique indépendant du site ; une première analyse des rejets actuels de tritium, déjà aux limites des autorisations (99,80 %) pour l'existant,
- ▶ un colloque au printemps 2005, à St Lô, sur les effets des couloirs de lignes THT, avec des scientifiques et des éleveurs victimes, sous la responsabilité de la Confédération paysanne,

**▶ à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, une manifestation internationale aura lieu en Cotentin le samedi 15 avril 2006 à 15 h et sera suivi par divers forums, le samedi soir et le dimanche 16 avril 2006.**

Contrairement aux affirmations des élus, il n'y a pas consensus populaire dans la région, encore moins en France et en Europe pour la relance du nucléaire, inutile, coûteux, dangereux.

Didier ANGER  
Président du CRILAN,  
Administrateur du  
"Réseau Sortir du nucléaire",  
Coordinateur du Collectif  
"L'EPR, Non merci!  
Ni ailleurs, Ni ici".  
10, route d'Étang-Val  
50340 LES PIEUX  
didier.anger@crilan.org

# Appel national pour l'interdiction de l'irradiation des aliments

**Nous, citoyens, consommateurs, travailleurs, organisations de défense de la santé publique, de protection de l'environnement et luttant pour une économie plus juste et plus solidaire, affirmons notre refus de l'irradiation des aliments et demandons l'interdiction de ce procédé.**

La production et la consommation d'aliments irradiés représentent de nombreuses menaces pour la santé publique (perte de nutriments et de vitamines dans les aliments irradiés, augmentation des risques de cancer, de malformation, et de carences nutritionnelles) et pour l'environnement (multiplication des risques liés au transport et à l'utilisation de substances hautement radioactives dans les centrales d'irradiation des aliments).

L'irradiation des aliments se généralise sans aucun débat démocratique, et cela alors même que ce procédé touche au quotidien de tous les citoyens : à notre alimentation, à notre santé, à la qualité de notre environnement et à la survie de l'économie locale, et notamment de l'activité agricole.

En fait, l'irradiation des aliments est utilisée avec deux objectifs principaux :

- ▶ Réduire les coûts de production en contournant les normes sanitaires : l'irradiation permet d'éliminer en bout de chaîne certaines bactéries et insectes qui infectent les aliments. Ce procédé est utilisé prioritairement par les industries dont les pratiques sanitaires sont douteuses. Des aliments produits et transformés selon des normes sanitaires rigoureuses n'ont pas besoin d'être irradiés. L'irradiation, partout où elle est pratiquée, encourage la détérioration des conditions d'hygiène en amont de la chaîne.

- ▶ Allonger la durée de conservation des aliments pour permettre le stockage et le transport sur un temps plus long, et ainsi supprimer le dernier obstacle à la circulation mondiale des produits, à la globalisation des échanges agricoles et alimentaires.

Ces deux usages n'ont d'intérêt ni pour le dynamisme de nos économies locales, ni pour les consommateurs. Bien au contraire : ils encouragent la délocalisation de nos agricultures et de l'industrie de transformation qui y est liée, contribuent à la dégradation des conditions de production des produits alimentaires et empêchent les consommateurs de juger de la fraîcheur et de la qualité des aliments achetés.

Face à cette situation, nous exigeons :

- ▶ L'interdiction de l'irradiation des produits alimentaires;
- ▶ L'interdiction de la commercialisation d'aliments irradiés.

Dans les plus brefs délais, nous demandons :

- ▶ Un dispositif d'information transparent pour tous les habitants des communes où sont situées les centrales d'irradiation des aliments, tout particulièrement lorsque les centrales utilisent des substances radioactives (conditions de stockage, transport, mécanisme en cas d'accident, etc.) ;
- ▶ Le respect de la loi concernant l'étiquetage des aliments irradiés ou contenant des ingrédients irradiés, commercialisés en France. Pour que la loi soit respectée, les autorités publiques doivent mettre en place des programmes d'analyses et d'enquêtes sur les aliments irradiés commercialisés illégalement. Ces enquêtes devront viser tout particulièrement les catégories de produits pour lesquelles la Commission européenne a repéré un grand nombre de fraudes (fines herbes, crustacés, cuisses de grenouilles, champignons, etc. 29% des compléments alimentaires testés dans l'Union européenne en 2002 étaient irradiés) ;
- ▶ L'application de sanctions effectives contre les entreprises qui ne respectent pas la législation. Les entreprises de distribution qui commercialisent illégalement des produits irradiés devraient être soumises à des amendes substantielles. Le rapport de la Commission européenne sur le traitement des denrées alimentaires par ionisation pour l'année 2002 signale « Il est apparu que certaines entreprises qui sont établies en France et qui appliquent le traitement par irradiation ne satisfont pas aux dispositions en matière d'étiquetage des denrées et ingrédients alimentaires. Les autorités compétentes françaises ont donc rappelé à ces entreprises les dispositions en question ». Ces entreprises devraient se voir immédiatement retirer leur agrément ;
- ▶ La signalisation de tous les aliments irradiés ou contenant des ingrédients irradiés distribués dans la restauration, et tout particulièrement dans les cantines scolaires.

**Nous appelons à une mobilisation nationale le samedi 5 mars 2005 devant les 7 centrales d'irradiation des aliments pour dire "NON à l'irradiation des aliments"**

#### Liste des

#### organisations signataires :

- ▶ Action Consommation
- ▶ Les Amis de la Terre - France
- ▶ Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs
- ▶ ATTAC - France
- ▶ Biocoop
- ▶ Confédération Paysanne
- ▶ CRIIRad
- ▶ Fédération Nature et Progrès
- ▶ Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF)
- ▶ Public Citizen
- ▶ Réseau Sortir du Nucléaire

**Vous pouvez signer la pétition sur le site**

**d'Action Consommation :**

**[www.actionconsommation.org](http://www.actionconsommation.org)**

**Ou en envoyant un email à : [info@actionconsommation.org](mailto:info@actionconsommation.org)**

**Ou par courrier à l'adresse suivante :  
Action Consommation  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris.**



## Mobilisation nationale samedi 5 mars 2005 à 15h devant 6 des 7 centrales d'irradiation des aliments en France

Action

### Liste des 6 manifestations:

#### ► Sablé-sur-Sarthe

(dans la Sarthe près des Mans) :  
ZI de l'Aubrée (Firme IONISOS). Au centre du triangle Le Mans-Laval-Angers.  
Contact: Sortir du nucléaire 49 - c/o Damien -  
Tél : 06 73 02 73 03

#### ► Pouzauges (en Vendée) :

ZI de Montifaut (Firme IONISOS). Entre Niort et Nantes - Autoroute A 83.  
Contact : CRIN (Comité Régional d'Information sur le Nucléaire) c/o Tony Raffin  
Tél : 02 51 34 53 16, Mail : le.crin@laposte.net

#### ► Dagneux (dans l'Ain près de Lyon) :

ZI les Chartinieres (Firme IONISOS).  
A 20 km au nord-est de Lyon - Autoroute A 42.  
Contact : Rhône-Alpes sans nucléaire  
c/o Romuald - Tel : 04 78 24 49 96  
Mail : romuald.gr@wanadoo.fr

► Marseille: Rue Jean Queillau, Marché des Arnavaux (Firme GAMMASTER).

A la limite nord de Marseille.  
Coordination : ECOFORUM  
c/o Victor Hugo Espinosa  
Tel. 04 91 84 08 23 ou 06 83 14 15 71  
Mail : vhe@wanadoo.fr

► Chaumesnil près de Brienne-le-Château (dans l'Aube près de Troyes)

Firme IONISOS : entre Troyes et Bar-le-Duc.  
Contacts :  
- CEDRA 52 c/o Jacques Leray  
Tél. 03 25 55 60 98  
Mail : Jaleray@wanadoo.fr  
- Michel Marie - Tél : 03 25 04 91 41  
Mail : michel.marie8@wanadoo.fr

► Berric (Morbihan) : Le Flachec

(Firme IONISOS), 20 km à l'est de VANNES  
Contacts : Sortir du nucléaire 56  
- Alain R: 02 97 40 31 12 ou 06 67 67 27 74  
Mail : alain.rivat@laposte.net  
- François C: 02 97 68 30 65 ou 06 86 97 67 42

► Orsay (dans l'Essonne en région parisienne) :

Domaine de Corbeville (Firme IONISOS).  
Pas de manifestation mais un café débat  
le mercredi 9 mars à 19h30  
au Café Passerelle - 3 rue Saint Hubert  
75011 Paris (M° St Maur, ligne 3)  
Contact : Sortir du Nucléaire Paris c/o José Oria  
Tél : 01 43 57 20 83  
Courriel : jose.oria@wanadoo.fr

Coordination nationale :

Stéphane Lhomme  
(Réseau "Sortir du nucléaire")  
Tél : 06 64 10 03 33  
stephane.lhomme@wanadoo.fr

Samantha Breitembruch (Biocoop)

Tél : 01 45 36 49 89  
s.breitembruch@biocoop.fr

Véronique Gallais (Action Consommation)

Tél : 01 34 13 38 13  
pressinfo@actionconsommation.org

### A lire absolument

#### Brochure "Irradier nos aliments ?"

Les préoccupations relatives à la sécurité alimentaire ont pris une place prépondérante dans le débat, il serait dommageable d'ignorer ou même de sous estimer les risques pour la santé et les retombées pour la société de certaines techniques contestables dans la chaîne alimentaire. L'irradiation des aliments est de celles-ci. Même s'il s'agit d'une technique peu médiatisée, elle n'en est pas moins largement cautionnée alors qu'elle n'a fait preuve ni de son innocuité, ni de son utilité. Face à l'attitude réticente des consommateurs, l'excellente brochure « Irradier les aliments ? », élaborée par le groupe Verts au Parlement européen, a pour objectif de montrer les enjeux visibles ou sous-jacents dans ce domaine peu médiatisé et d'aider les citoyens à agir et à choisir.



Participation aux frais : 6 € (port compris).  
A commander au Réseau "Sortir du nucléaire"  
9, rue Dumenge 69317 - Lyon Cedex 04  
Chèque à l'ordre du Réseau "Sortir du nucléaire".

## Menaces radioactives sur les aliments

Dès 2005, les aliments présentant des teneurs en polluants radioactifs 100 fois à 1 000 fois supérieures au risque négligeable pourront être librement commercialisés et consommés sans restriction !

Deux projets, élaborés au plus haut niveau, sont en effet en passe d'être adoptés. Faute de mobilisation, ils entreront en vigueur courant 2005 et affecteront de façon radicale la qualité de notre alimentation. Il s'agit :

1/ des « Recommandations 2005 » de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). Rappelons que les « recommandations » de cet organisme servent de base à l'élaboration des réglementations européenne et française en matière de protection contre les dangers des rayonnements ionisants.

2/ de la nouvelle norme sur la contamination radioactive des aliments élaborée par la Commission du Codex alimentarius.

Cette commission - qui dépend à la fois de la FAO et de l'OMS - est chargée d'établir les normes de référence pour le commerce international des denrées alimentaires.

Les auteurs de ces projets affirment que toutes les parties prenantes ont été consultées et ont donné leur aval. C'est totalement inexact. En France, le niveau d'information des consommateurs et des professionnels de l'alimentaire est pratiquement inexistant alors que l'impact économique et sanitaire des changements réglementaires sera majeur. Il s'agit de projets particulièrement inquiétants contre lesquels il faut réagir.

### Ne pas confondre :

► les aliments irradiés, soumis à un processus d'irradiation volontaire, qui ne sont pas radioactifs.

► les aliments contaminés qui sont radioactifs.

Signez et faites signer la pétition de la Criirad "Pas de radioactivité dans nos assiettes !" Cette pétition est téléchargeable sur le site internet : [www.criirad.com](http://www.criirad.com)

CRIRAD - Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité  
Tel. : 04 75 41 82 50  
Fax : 04 75 81 26 48  
E-mail : [contact@criirad.com](mailto:contact@criirad.com)

# Première mondiale : 40 jours en mer ou l'incroyable Défi "Sortir du Nucléaire"



Huit navigateurs résolument militants sur une planche à voile géante de 14 m de long, c'est une première mondiale pour un projet incroyable : le Défi "Sortir du nucléaire", dont l'objectif est d'établir un premier record de traversée de l'Atlantique au départ de l'Europe. Si une fenêtre météo favorable est trouvée, le départ aura lieu avant la mi-mars... Sinon, il sera reporté pour le début 2006.

Printemps 2002 : AREVA, leader mondial du nucléaire, plus connu par ses filiales COGEMA et FRAMATOME, injecte 15 millions d'euros dans le "Défi français pour la Coupe de l'Amérique" (prestigieuse course nautique internationale) qui change de nom et devient alors "Défi AREVA".

Si la débauche d'argent autour de cette manifestation nautique est déjà discutable, la prise d'otage du monde de la mer, synonyme de liberté et de respect de l'environnement, par l'industrie nucléaire était non seulement inacceptable (rejet de radionucléides à la mer (La Hague), transport maritime de plutonium, prolifération des armes nucléaires par des transferts de technologie du civil au militaire...)

mais aussi provocatrice : c'est à Auckland en Nouvelle Zélande (où a eu lieu la Coupe de l'America), que le Rainbow Warrior, bateau de Greenpeace, fut coulé par les services français !

Face à de tels moyens de communication et à l'aube d'un second programme nucléaire, des marins solidaires et déterminés lancent un défi à l'industrie nucléaire : battre le record de traversée de l'Atlantique en planche à voile.

## Les objectifs

Une action symbolique, sportive et collective, la traversée de l'Atlantique en planche à voile de la Bretagne à la Martinique, pour créer un mouvement de sympathie de l'opinion publique française à l'égard du concept de "Sortir du nucléaire".

Par cette action, le Réseau "Sortir du nucléaire" cherche à toucher un public différent de celui intéressé habituellement par les manifestations classiques, notamment les jeunes. Il s'agit d'alerter sur les dangers du nucléaire et d'engager de nouveaux citoyens à agir pour la sortie du nucléaire et pour le

développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

## Le trajet

La traversée de l'Atlantique en planche à voile au départ de la France n'a jamais été réalisée car elle suppose une planche rapide et une rotation d'équipiers permettant la traversée du Golfe de Gascogne d'une part, le passage des côtes du Portugal d'autre part, dans un délai suffisamment court pour bénéficier d'une fenêtre météo correcte (entre octobre et mars).

## Le parcours est donc imposé :

- ▶ Départ d'Erdeven en Bretagne
- ▶ 1<sup>ère</sup> étape : Bretagne - Vigo (port d'Espagne en Galice)
- ▶ 2<sup>e</sup> étape : Vigo - Les Canaries (îles espagnoles situées au large du Maroc)
- ▶ 3<sup>e</sup> étape : Les Canaries - La Martinique

Il n'existe pas à ce jour de "record" de traversée de l'Atlantique en planche à voile. Stéphane Peyron et Fred Beauchêne l'ont initié. Là où Raphaëla Le Gouvello avait mis 58 jours entre le Sénégal et la Martinique, la planche du Défi pourrait mettre 30 à 40 jours. Ce sera la première traversée de l'Atlantique au départ des côtes européennes.

## Défi "Sortir du nucléaire", un label et un symbole.

▶ **Erdeven (1975)** : EDF cherchant à construire une première centrale nucléaire à eau pressurisée en Bretagne, des CLIN (Comité Local d'Information sur le Nucléaire) se créent partout en Bretagne, les élus résistent... et en 1975, c'est le premier échec d'EDF ! Il y en aura d'autres : Plogoff, le Carnet... A Erdeven demeure un monument à la résistance antinucléaire : une main de fer, posée sur une pyramide de galets, qui dit "Stop".

Anne Caseneuve explique son choix par son refus du nucléaire. La navigatrice, qui défend les énergies renouvelables, rappelle qu'elle a refusé le sponsoring de son catamaran par Framatome, pour rester en parfait accord avec ses idées.  
(Le Télégramme - 26 juillet 2003)



► **Vigo (1982)** : des zodiacs de Greenpeace s'opposent au déchargement de fûts radioactifs dans l'Atlantique. Images saisissantes qui font soudain prendre conscience que les grands fonds vont devenir une poubelle radioactive... Les Anglais en font une spécialité et les Français ne sont pas en reste. Ils s'y étaient déjà essayés dans la fosse des Casquets (entre Cherbourg et les Iles Anglo-Normandes), mais au large de Vigo et jusqu'en 1982, ce sont des centaines de milliers de fûts, représentant des milliards de becquerels, qui seront déversés...

► **Les Canaries** : le nucléaire tue deux fois : en Afrique, dans et autour des mines d'uranium ; en Europe, dans, autour et même très loin des centrales nucléaires... Autant l'accès à des sources d'énergies bon marché et renouvelables représente une chance pour les pays du Sud, autant le nucléaire représente la souffrance, le pouvoir des castes et son lot de guerres...

► **La Martinique** : longtemps dépendante des énergies fossiles, la Martinique s'est engagée dans un programme important de développement des sources d'énergie renouvelables - solaire thermique et photovoltaïque, éolien, géothermique... et bien sûr efficacité énergétique. De bonnes raisons de saluer cet engagement à l'arrivée d'une grande traversée !

### Quatre étapes porteuses de symboles, Quatre étapes sportives également.

Pour réussir ce défi, il faut traverser avec des alizés établis, c'est-à-dire d'octobre à mars. A cette époque, traverser le Golfe de Gascogne représente déjà un défi : l'étape de Vigo sera la bienvenue. Du Portugal aux Canaries, au moins onze jours de traversée ! Des conditions météorologiques difficiles et une nouvelle expérience humaine avant la "grande traversée", où les conditions de navigation seront certes plus faciles, mais avec un engagement physique à 100% durant au moins 30 jours !

### La planche à voile est un véritable navire de haute mer !

La plus rapide possible, la plus manœuvrable et stable possible, la planche à voile accueille à son bord un équipage de huit personnes avec toute la sécurité requise pour la traversée de l'Atlantique. Devant être habitable, la planche de quatorze mètres accueille huit couchettes ainsi qu'une cuisine et un coin navigation. Devant être très stable, elle est équilibrée par un balancier qui porte sa largeur à six mètres. Pour des raisons financières et dans un net esprit de recyclage, une coque issue d'un navire déclassé a été récupérée.

Le pont de la planche a une largeur de deux mètres, sauf aux extrémités. Il est de plus entouré par un filet de sécurité d'un mètre et demi de part et

d'autre du pont pour empêcher voiles et personnes de tomber à l'eau.

Grâce à son potentiel de vitesse et à la possibilité de relais offert par l'équipage embarqué, nous espérons une traversée rapide. L'objectif est de toujours faire route avec un minimum de trois planchistes sur le pont, avec la possibilité de porter sept voiles.

### L'équipage : des marins professionnels et bénévoles s'engagent.

Les huit personnes suivantes constituent le noyau dur du projet et feront la traversée sur la planche à voile géante :

- **Aurora Defitte,**
- **Dominique Berland,**
- **Dimitri Le Glaunec,**
- **Jean Luc Lainé,**
- **Philippe Scherrer,**
- **Jean-Noël Schubart,**
- **Anne Caseneuve,** navigatrice professionnelle,
- **Alain Guillard.**

Les motivations de l'équipage sont avant tout d'ordre éthique. Beaucoup plus que les performances athlétiques, la solidarité entre les membres de l'équipage sera déterminante pour la réussite du projet. Différentes actions au cours desquelles la planche a été présentée à la presse (arrivée du plutonium américain en Normandie...), ainsi que plusieurs sorties sur l'eau, ont permis de souder l'équipage.

Ce Défi a été une longue entreprise difficile à mettre en œuvre. Il bénéficie de moyens très modestes, comparé aux courses nautiques habituelles. Ce projet n'a pu se concrétiser que grâce aux soutiens financiers du Réseau "Sortir du nucléaire" (4 500 €), du Crédit Coopératif (600 €), de divers sympathisants (350 €) et enfin le soutien du réseau des magasins

Biocoop. Bref un budget ridicule de moins de 10 000 euros, comparé par exemple aux 15 millions d'euros des sponsors de l'industrie nucléaire pour la coupe de l'Amérique ! Un grand merci aux personnes ayant aidé, par leur travail et leur implication, à la réalisation du Défi.

Tout seul, un véliplanchiste ne pourrait pas traverser l'Atlantique à partir de l'Europe, mais à plusieurs cet exploit pourrait être réalisable. C'est pourquoi huit navigateurs ont décidé de relever un Défi incroyable pour une formidable aventure humaine qui permettra de faire entendre un message fort autour du nucléaire. Seule la volonté manifestée ouvertement par de nombreux citoyens unis et solidaires à travers des actions multiples pourra empêcher la construction de l'EPR. Le Défi "Sortir du nucléaire" souhaite y contribuer par sa démarche originale. Merci pour le soutien que vous pourrez lui apporter.

Alain GUILLARD  
ash.guillard@club-internet.fr



#### Agir

Suivez l'actualité du Défi "Sortir du nucléaire" sur notre site internet : [www.sortirdunucleaire.org](http://www.sortirdunucleaire.org)

Cette action originale a besoin de votre soutien financier ! Envoyez votre don à l'ordre du Réseau "Sortir du nucléaire" (mention "Défi Sortir du nucléaire") au 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04. Votre don est déductible à 60 % de vos impôts.

# ITER Fusion nucléaire

## une bonne affaire pour les militaires

### Fission, fusion : quelques explications

Dans la réaction de fission nucléaire, un noyau d'uranium ou de plutonium éclate en libérant de l'énergie et plusieurs particules, les neutrons, qui, en frappant à leur tour les noyaux voisins, les feront éclater. On aura ainsi une réaction en chaîne divergente qui se propagera très rapidement sous forme d'une explosion dans la bombe atomique.

Mais il faut pour cela que la masse de matériau fissile soit suffisante, sinon les neutrons sortent du matériau avant d'avoir pu réagir. Cette masse porte le nom de masse critique.

Dans la réaction de fusion, des noyaux d'hydrogène, sous forme de deutérium ou de tritium, fusionnent pour donner de l'hélium et des neutrons en libérant une grande quantité d'énergie. Mais pour cela, le mélange doit être assez dense et porté à des températures supérieures à cent millions de degrés. Aucun récipient matériel ne peut contenir ce mélange, d'où deux grandes options techniques possibles pour d'éventuelles applications civiles :

blie dès le début. En 1942, la construction et le fonctionnement de la première pile atomique par Enrico Fermi et ses collaborateurs se sont révélés tellement simples qu'il a été possible de concevoir, de construire et de mettre en marche plusieurs réacteurs d'une puissance de 1000MW thermiques en moins de deux ans.

En comparaison, après presque cinquante ans de recherches sur la fusion, même le plus optimiste des supporters scientifiquement compétent dans ce domaine ne parierait pas sur une réalisation de son vivant.

Cela amène à s'interroger sur les raisons de l'enthousiasme qui semble entourer le projet ITER et à regarder de près ses implications dans le domaine militaire.

### Faire une bombe atomique. Mais c'est très facile !

Le principe de base de la bombe A est simple. On fragmente une masse d'uranium ou de plutonium, de qualité militaire, supérieure à la masse critique, en éléments sous-critiques. Un explosif classique rassemble brusquement ces éléments au moment choisi pour l'explosion et la réaction démarre spontanément.

A partir de ce principe de base on peut bien sûr raffiner...

La principale difficulté est de se procurer l'uranium enrichi ou le plutonium. Pour le premier, il faut avoir de l'uranium naturel, ou tel qu'on l'utilise dans un réacteur électronucléaire civil, et une installation pour enrichir cet uranium. Pour le plutonium, il suffit d'avoir un réacteur civil et une unité de retraitement capable d'extraire le plutonium du combustible usé.

Il est évidemment toujours possible de l'acheter... ou de le voler. Les stocks de plutonium sont abondants et pas toujours bien gardés.

Elle présente toutefois un risque, celui d'une explosion accidentelle de l'explosif classique...

### C'est la transporter qui est difficile

Si on prend l'exemple de la bombe larguée au-dessus de Nagasaki, notre principe de base avec quelques raffinements aboutit à un engin faisant plus d'un mètre de diamètre et pesant plus de trois tonnes. Pour le transporter, il faut disposer de bombardiers lourds, ce qui n'est pas à la portée de n'importe quel pays. Il n'est pas possible de l'embarquer sur des missiles.

### Sauf si on sait la doper, en particulier au tritium

Pour réduire la taille et le poids de la bombe, on peut la doper au tritium de la manière suivante. Au cœur de la bombe précédente, on place quelques



2004 : mobilisation à Cadarache  
Photo : A. Paris

1. Le confinement magnétique, dans lequel des champs magnétiques intenses obligent les noyaux chargés électriquement à tourner en rond sans toucher les parois de l'enceinte matérielle. C'est l'option retenue dans le projet ITER.

2. Le confinement dit inertiel, en faisant converger, sur des micro-billes contenant le mélange, des faisceaux laser de grande puissance qui déclenchent la réaction. On a alors un fonctionnement par explosions successives. C'est l'option retenue dans le projet Mégajoule (militaire uniquement celui-là)

La principale différence entre les systèmes de production civils d'énergie par fission ou fusion est que la faisabilité de la fusion pour des usages civils n'est toujours pas démontrée, alors que la faisabilité technique et scientifique de la fission a été éta-

grammes de tritium. Lorsque la réaction en chaîne de fission démarre, elle chauffe et comprime le tritium et déclenche une réaction de fusion qui libère brusquement une grande quantité de neutrons. Ceux-ci s'accroissent et complètent en retour la réaction de fission dans l'uranium et le plutonium. Notre bombe peut alors ne faire plus que 30 cm de diamètre, avec une masse inférieure à 100 kg. Elle est simple, plus sûre et facilement transportable par un missile.

Tout pays capable de se procurer de l'uranium ou du plutonium et quelques grammes de tritium devient alors potentiellement une puissance thermonucléaire. Le tritium ayant une période radioactive de 12,3 ans il faut prévoir de le remplacer régulièrement.

Mais la production de tritium n'est pas facile : seuls les pays possédant l'arme thermonucléaire ont des unités de production (les Célestins à Marcoule, en France).

### La fusion civile, nouveau vecteur de la prolifération des armes nucléaires

Dans le projet ITER, on prévoit de fusionner du deutérium et du tritium. Une fois ce projet opérationnel, il y aurait sur le site (Cadarache si c'est en France, Rokkasho-Mura si c'est au Japon) en permanence 2 kg de tritium, avec un flux annuel de 1,2 kg environ. C'est-à-dire de quoi alimenter un arsenal de plusieurs centaines de têtes nucléaires dopées au tritium.

Si ITER s'installe dans un pays comme le Japon, pays non militairement nucléarisé, mais qui dispose de stocks importants de plutonium d'origine civile, l'importation de tritium ou la construction d'installations productrices de tritium à proximité seront moralement justifiables par des objectifs civils.

Il en sera de même par la suite pour tous les pays qui demanderont à avoir des réacteurs à fusion ou simplement à faire des recherches sur ce type de réacteur. Ils pourront légitimement demander à avoir leur propre source de tritium, ce qui, de fait, leur donnera le potentiel pour devenir une puissance nucléaire militaire.

Il faut ajouter à cela que de nombreuses techniques et études nécessaires pour la réalisation de réacteurs de fusion sont également utilisées dans le domaine militaire.

### Conclusion

Si la production d'électricité dans le projet ITER n'est pas à l'ordre du jour avant plusieurs décennies et si le succès est très loin d'être garanti, le développement et la prolifération des armes thermonucléaires risquent d'en être les premières retombées bien concrètes.

Alain DORANGE

Responsable de la commission énergie des Verts

Tel : 01.30.54.69.64 - adorange@wanadoo.fr

Site internet de la commission :

<http://vertsenergie.ouvaton.org>

## Le projet de réacteur thermonucléaire provoque une sacrée surchauffe des cerveaux

Extraits du Canard Enchaîné - 28 janvier 2004

« Jamais un programme de recherche international n'aura été aussi ambitieux, fédérateur et porteur d'autant d'espérance. » Le site Internet du CNRS ne mégote ni sur le lyrisme, ni sur les trémolos quand il s'agit du projet ITER, ce réacteur expérimental destiné à maîtriser la fusion nucléaire. Une énergie « inépuisable », un réacteur « propre », le « Soleil domestiqué », une « étoile artificielle sur Terre », et même, « les besoins de l'humanité assurés pendant un milliard d'années »... Fermez le ban !

Cela rappellera aux anciens les envolées autour de la filière nucléaire surgénératrice, dans les années 1970. Les réacteurs dits « à neutrons rapides » allaient, c'était sûr et certain, sauver l'humanité. Giscard avait même déclaré en janvier 1980 que la France, grâce au plutonium produit par ces machines merveilleuses, disposait d'une réserve d'énergie « comparable à celle de l'Arabie Saoudite ». Et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) travaillait alors sur un objectif de 25 000 à 40 000 MW en surgénérateur, pour l'an 2000, soit l'équivalent de la moitié des réacteurs en service aujourd'hui. Résultat final : (presque) zéro kilowatt ! Depuis l'arrêt de Superphénix, cette filière est totalement abandonnée. Elle aura tout de même coûté une cinquantaine de milliards de francs.

[...]

### Projet peu lumineux

[...]

La construction d'ITER doit coûter environ 5 milliards d'euros. Il faut en rajouter autant pour son fonctionnement pendant vingt ans. Et il est peu probable que ce gigantesque projet soit le premier, dans l'histoire de la technologie nucléaire, à ne pas coûter deux fois le prix annoncé... [...]

Pourquoi ne pas avouer clairement que personne ne sait si la fusion thermonucléaire produira un jour le moindre kilowatt électrique ? Dans un de ses schémas de présentation, le CEA montre le futur réacteur avec une ligne haute tension. On oublie juste de préciser que ce n'est pas pour évacuer la puissance produite, mais pour alimenter et chauffer la machine.

### Non à l'ITER

### Action

#### Manifestation, le samedi 26 mars 2005, à Pertuis (Vaucluse)

L'association MEDIANE avec le soutien du Réseau "Sortir du nucléaire" vous invite à une journée de mobilisation contre le projet ITER le samedi 26 mars 2005 à Pertuis :

**Nous espérons un rassemblement important ce jour-là pour contrer cette intoxic générale. Loin d'être une chance pour notre région, ITER est un honteux gaspillage d'argent, un choix politique navrant et un danger de plus.**

**Au programme :**

► Dès 12 h : pique-nique militant et convivial en bordure de Durance au "Farigoulier", à l'entrée de Pertuis en venant d'Aix-en Provence / Marseille (D956) juste après le pont qui enjambe la Durance

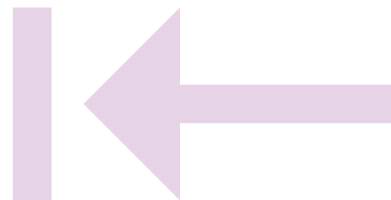
► À 14 h 30 : départ de la manif jusqu'à la salle des fêtes de Pertuis (rue Henri Silvy) où il y aura de nombreux stands d'associations soutenant cette journée.

► Vers 17h : nombreuses prises de paroles dans la salle des fêtes.

► Le soir: concert.

Contact : Médiane  
c/o Antoine Calandra  
Tél : 04 90 08 00 64  
Mail : antoinecalandra@tele2.fr

# L'éolien se heurte au lobby du nucléaire



## Contact



### La Compagnie du Vent

650, rue Louis Lépine  
34000 Montpellier  
Tél : 04 99 52 60 35

**Midi Libre : Les détracteurs de l'éolien mettent en exergue l'aspect très aléatoire du moyen de production et son coût prohibitif. Qu'en dites-vous ?**

Jean-Michel Germa (Directeur de La Compagnie du Vent) : L'énergie éolienne fait partie des choix de société, avec son environnement et son économie. De grands pays industriels comme les Etats-Unis, l'Allemagne ou l'Espagne ont fait le choix éolien, en lui donnant une place conséquente.



Entre 1995 et aujourd'hui, il s'est construit dans le monde 40 000 MW de puissance éolienne, avec 140 000 emplois à la clé. Tout cela correspond à la consommation de 30 millions de ménages européens. Dans le même temps, il n'y a eu que 1 500 MW supplémentaires en nucléaire, avec pas mal de pertes d'emplois.

De son côté, la France continue à faire croire que l'éolien est cher. Et les gens qui s'opposent à ce moyen de production oublient que le facteur d'intermittence est hautement prévisible.

Il faut savoir que plus une énergie est décentralisée, plus elle crée d'emplois. L'éolien crée cinq fois plus d'emplois par kilowattheure que le nucléaire. En France, l'installation de 1 500 MW a engendré 1 500 emplois.

## Comment expliquez-vous le retard français ?

Il y a la France d'en haut et celle d'en bas. Cette dernière comprend notamment les élus locaux dont je me loue de l'intégrité. Contrairement à ce que l'on peut entendre de la part des anti-éoliens, les élus ruraux ne sont pas circonvenus ! Ils veulent

voir ce qu'on leur propose. Et, ils nous disent qu'ils n'ont pas vu l'ombre d'un investissement depuis l'exode rural. La perspective d'un développement industriel, raisonné et local ne les laisse pas insensibles. De surcroît, 80 % des enquêtes publiques sont favorables.

Dans les ministères, sur les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat, on trouve la France d'en haut. Celle des gens qui ne jurent que par un système d'énergie centralisée et défendent le corporatisme des acteurs du nucléaire. Ces derniers (EDF, Areva, le CEA, la Cogema) défendent leurs intérêts. C'est de bonne guerre ! Nous sommes effectivement dans une bataille commerciale. On souhaiterait pouvoir s'exprimer à armes égales avec les autres formes d'énergie.

## D'aucuns reprochent un développement anarchique de l'éolien. Votre avis ?

C'est inacceptable d'entendre cela. Nous travaillons dans un cadre légal et juridique très strict. On ne peut transgresser le choix des élus. Pas plus que l'on ne peut soudoyer les maires puisque c'est le préfet qui délivre le permis de construire. L'enquête publique est de rigueur et il faut satisfaire au code de l'urbanisme. Vous savez, c'est aujourd'hui plus facile de construire un supermarché que trois éoliennes !

Néanmoins, il arrive fréquemment que les préfets ne jouent pas le jeu et n'appliquent pas la loi. En 2003, 90 % des permis de construire ont été refusés. Il faut quelquefois les redéposer deux ou trois fois. Cela se termine parfois au tribunal administratif et l'on observe qu'il se crée de la jurisprudence en faveur de l'industrie éolienne. A la "Compagnie du vent", on a des centaines de mégawatts en souffrance depuis deux ou trois ans.

En outre, on assiste à des épisodes un peu curieux. Ainsi, une polémique s'est fait jour après la chute d'éoliennes dans le nord. Le Préfet a-t-il pensé au principe de précaution à mettre en place face au risque terroriste et à une attaque aérienne sur une centrale nucléaire ?

## Tout cela compromet-il l'avenir de la filière ?

Si la France n'a pas d'industrie éolienne, c'est parce qu'elle n'en a pas voulu. En 1998, la Compagnie du vent employait cinq personnes à Montpellier. Depuis, nous avons créé 50 emplois ici et dix au Maroc. C'est respectable de créer des emplois. Sérieusement, si la France prend acte des besoins pour créer une industrie, elle sait ce qu'il faut faire.

Article paru dans Midi Libre  
le 11 mai 2004  
Propos recueillis  
par Anthony JONES

# Eolien : l'Europe leader mondial

Source : AFP - 07/12/04

L'Europe est très en retard sur ses objectifs volontaristes de développement de l'énergie éolienne, à l'exception de trois bons élèves, le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne.

Avec une puissance installée de 28 700 mégawatts fin 2003, l'Union européenne fait cependant figure de leader mondial, loin devant les Etats-Unis (6 374 MW) et l'Inde (2 110 MW).

Au sein de l'Union Européenne, le Danemark bat tous les records, avec 21,1% de la consommation électrique totale du pays fournis par plus de 3 100 éoliennes.

Ce pays scandinave est également le premier exportateur mondial d'éoliennes. Sur les dizaines de milliers de turbines installées à travers le monde, 45 % ont été fournies par les fabricants danois, avec à leur tête Vestas Wind System.

Le Danemark s'oriente de plus en plus vers l'installation de turbines en mer, par manque de place sur terre, et pour tenir compte de l'environnement et des plaintes de voisinage des éoliennes. Le pays compte ainsi les deux plus grands parcs maritimes du monde: Horns Rev à l'ouest (160 MW), et Roedsand, au large de Nysted, à l'est (165,6 MW). A titre de comparaison, le plus grand parc éolien français produit 19,5 MW.

Contrairement à d'autres pays de l'Union, il existe peu d'opposition à l'éolien en Allemagne. C'est également le cas en Espagne, où l'éolien représente une capacité installée de 7 600 MW, avec plus de 6.200 machines.

Ainsi, en Navarre (nord), le développement éolien s'est fait dans le respect de l'environnement, selon les écologistes qui assurent que pas un seul parc éolien n'a été installé dans des sites où la faune ou la flore auraient pu courir un risque.

## Impact minime des éoliennes sur les oiseaux

Le risque de collision des oiseaux avec les éoliennes est "minime" par rapport aux risques rencontrés avec les pylônes électriques, lignes à haute tension et tours de communication, selon une étude de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Les études européennes font état d'une moyenne de 0,4 à 1,3 oiseau tué par

éolienne et par an, un chiffre très faible par rapport aux dommages causés par la circulation routière, les lignes électriques aériennes ou encore les baies vitrées, relève l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La localisation des éoliennes est très importante : les sites protégés, les zones humides très fréquentées par les oiseaux, les axes migratoires importants doivent être évités impérativement.

La conception des parcs éoliens permet de prévenir l'essentiel des accidents, en évitant les alignements de turbines, qui sont autant de "barrières" pour les oiseaux, ou en aménageant des "portes d'accès".

La législation française impose pour tout projet éolien de plus de 2,5 mégawatts une étude d'impact, avec les incidences sur le paysage, la faune, la flore et l'acoustique notamment.

Source : AFP - 07/12/04

## Les idées reçues sur l'éolien

Un ouvrage intéressant recense rumeurs, mensonges et idées reçues sur les éoliennes : ce seraient des hachoirs à oiseaux, elles entraîneraient la prolifération des moustiques, feraient tourner le lait des vaches, chasseraient la pluie, attireraient la foudre, ou encore feraient fuir les touristes !

Les éoliennes attirent aussi les requins !

L'ouvrage cite l'exemple d'un projet de parc éolien sur l'île de la Désirade, aux Antilles, où au cours d'une présentation du projet aux habitants, une personne s'était alarmée du fait que celui-ci allait "attirer les requins" !

Inquiets de l'impact de cette rumeur, les promoteurs du projet firent réaliser une étude au musée océanographique de Monaco et consultèrent les sous-marinières de la base de Saint-Mandrier, dans le Var, sur la diffusion des ondes sonores dans l'eau et leur impact éventuel sur les requins.

Sans surprise, les études se révélèrent négatives. Ce n'est que bien plus tard, une fois le projet réalisé, que les promoteurs apprirent que l'homme qui avait lancé la rumeur, l'avait fait à son insu. En parlant de

requins, il voulait faire allusion aux requins de la finance qui, avec ce projet, allaient affluer sur l'île...

Les bruits de l'éolien (rumeurs, cancans, mensonges et petites histoires) est édité par Systèmes Solaires et vendu au prix de 16 € (port compris).

Systèmes Solaires - 146 rue de l'Université 75007 Paris . Tél. 01 44 18 00 80.

[www.energies-renouvelables.org](http://www.energies-renouvelables.org)



## Comment créer une association locale pour les éoliennes?

FEE

Les développeurs éoliens sont souvent confrontés à des mouvements d'opposants peu représentatifs mais parfois virulents.

La meilleure parade que nous connaissons à ce jour est la création d'une association locale de promotion de l'éolien. Un tel regroupement permet ainsi d'alerter la presse locale sur l'absurdité des arguments des opposants, d'alerter également les politiques locaux, d'informer les populations par le biais de tracts et de réunions publique, etc. sur l'énergie éolienne (intervention d'un spécialiste).

L'association France Energie Eolienne peut vous aider dans cette démarche. Vous trouverez tous les documents nécessaires sur le site internet : [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) - Rubrique « Création d'associations locales ».

Si toutefois il vous manquait quelque chose, n'hésitez pas à contacter directement France Energie Eolienne.

Contact : Isabelle Giudicelli  
Chargée de communication  
France Energie Eolienne  
Tél. : 04 99 52 64 70  
[communication@fee.asso.fr](mailto:communication@fee.asso.fr)  
[www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr)

# Radioactivité

## En plein cœur de la plaine du Forez

### Deux milliards cinq cents millions de becquerels vont transiter par Feurs chaque année

A Feurs, dans la Loire, si une opposition suffisamment forte ne se fait pas sentir, la plus grande fonderie d'acier de France pourrait refondre des ferrailles radioactives issues de la filière nucléaire (plus de 150 000 tonnes prévues à ce jour). Au niveau local, la population serait exposée au risque d'augmentation de cancers, et au niveau national, ces ferrailles radioactives se retrouveraient dans tous les équipements métalliques usuels tels que chaises, voitures, radiateurs... Nous sommes tous concernés !

Manifestation à Feurs (42)



L'entreprise Feurs Métal, située en plein cœur du Forez entre Saint-Etienne et Roanne, pourrait fondre des ferrailles issues de la filière nucléaire. Dans les 1000 tonnes d'acier produites chaque mois, l'entreprise va incorporer 200 tonnes récupérées auprès de la société Socatri, filiale d'Eurodif, appartenant au groupe Eureva. Feurs Métal et la Drire Rhône-Alpes se réfèrent aux normes en vigueur pour nous présenter un projet idéal. Une phase expérimentale de six mois doit avoir lieu ; or, le dossier la concernant ébauche le spectre funeste d'une activité définitive. Ce projet nous inquiète gravement.

#### Un arrêté préfectoral aux limites peu claires

Le 30 septembre dernier, le préfet de la Loire, par arrêté, a donné l'autorisation à l'entreprise Feurs-Métal d'introduire dans son activité de fonte

d'aciers des ferrailles issues de la filière amont du nucléaire faiblement contaminées par de l'hexafluorure d'uranium. Ces ferrailles après décontamination, devraient présenter des teneurs radioactives de 1 à 3 becquerels par gramme.

Or, les règles définies par l'arrêté préfectoral nous semblent nettement insuffisantes. En effet, la phase d'essai n'envisage pas le moindre scénario concernant les apports, le transport, le stockage des matériaux et se range béatement derrière l'idée que les essais vont tout déterminer. Peut-on avancer en aveugle dans ce type d'expérience ?

Par ailleurs, si le dossier évoque l'entreprise Socatri comme lieu d'origine des ferrailles, l'arrêté préfectoral ne la cite pas une seule fois. Les risques de dérive quant à l'interprétation de cet arrêté nous semblent importants et quasi inévitables si une autorisation d'activité définitive était formulée dans les mêmes termes.

#### Que dire de la démarche ? Scientifique ou pas ?

Le dossier ne fait référence à aucune activité similaire dont les analyses et données nous auraient permis de fonder une opinion s'appuyant sur une expérience scientifique. Les représentants de Feurs Métal nous ont dit clairement qu'ils ne connaissaient pas d'entreprise ayant conduit ce type d'expérience ou d'activité, qu'il s'agirait d'une première peut-être mondiale. Un scientifique averti aurait, dans cette situation, poussé ses investigations jusqu'à trouver une société satellite du Tricastin située dans le Gard, sur la commune de Codolet, et qui s'appelle Centraco. Elle traite des déchets métalliques de faible activité et à vie courte, issus de l'exploitation courante des installations nucléaires. Ces renseignements sont accessibles au commun des mortels sur son site Internet.

Le dossier ne nous éclaire en rien sur le comportement de la radioactivité dans du métal en fusion et nous craignons fortement sa concentration dans les fumées. Bien que le dossier nous annonce des doses de radioactivité faibles pour les matériaux apportés, les phénomènes d'accumulation et de concentration risquent de faire exploser ces chiffres dans les rejets.

#### Contact



#### A.D.S.E.

(Association pour la Défense de la Santé et de l'Environnement)  
Maison de la Commune  
24, rue Camille Pariat  
42110 Feurs

<http://adsenvironnement.free.fr>  
[adsenvironnement@free.fr](mailto:adsenvironnement@free.fr)



## Dès les faibles doses, les rayonnements sont responsables d'une augmentation des cancers et anomalies génétiques

Depuis des années déjà, les scientifiques nous ont démontré qu'en traversant la matière, les rayonnements alpha et bêta provoquent des phénomènes d'ionisation et que les particules alpha et bêta sont les plus dangereuses en cas d'inhalation. Elles pénètrent dans la matière en arrachant les électrons aux atomes. Ainsi, lorsque les rayonnements sont absorbés, ils perdent leur énergie en ionisant la matière et provoquent une mutation ou une destruction des cellules. C'est pourquoi, dès les faibles doses, les rayonnements sont responsables d'une augmentation des cancers et des anomalies génétiques.

## Des techniques insuffisantes de détection de la radioactivité

A partir de ce point, nous constatons que les techniques de détection de la radioactivité mises en place pour l'activité Feurs Métal sont totalement insuffisantes :

Pas plus un portique de détection des rayons gamma et bêta que les radiamètres ambiants proposés par l'arrêté, ne nous informeront de la présence de particules et de rayonnements alpha et bêta dans les fumées.

Par ailleurs, l'uranium libéré dans l'environnement produit des éléments radioactifs (éléments fils) qui s'accumulent année après année, même si les rejets sont stoppés. L'activité de ces éléments est supérieure à l'activité de l'uranium lui-même. Le phénomène est irréversible et provoque une tache de contamination qui grossit au fil du temps. Suite à nos questions et nos inquiétudes, l'entreprise nous dit vouloir réduire le plus possible les fumées lors de la phase d'essai. Cette initiative qui pourrait paraître salubre, nous préoccupe gravement dans la mesure où elle compromet lourdement la démonstration scientifique.

Avec la réduction des fumées, leurs teneurs en différents éléments seront beaucoup plus difficiles à déterminer et toute extrapolation risque d'être faussée. Cela n'est que la confirmation de la complexité de cette expérience, qui devrait pour le moins être conduite par des spécialistes compétents.

## Qu'en est-il des risques pour la santé ?

L'arrêté préfectoral ne fait à aucun moment référence à l'autorisation du Ministère de la Santé. La réglementation s'appliquant à ces ferrailles issues de l'activité du nucléaire les soumet à décision ministérielle.

Il est plus que regrettable qu'aucun point « zéro » sur la santé des Foréziens n'ait été envisagé. Compte tenu de la durée de vie des éléments radioactifs qui vont transiter par Feurs Métal, les cumuls de doses risquent d'avoir des conséquences visibles sur la santé dans dix ou quinze ans. Comment, dans quinze ans, pourrions-nous mesurer l'impact si aucun état de lieux n'est fait aujourd'hui. La contamination extérieure à l'usine par des fumées et des poussières porteuses de radioéléments de nature diverse va cheminer dans la chaîne alimentaire et se concentrer dans les tissus biologiques.

## Une entreprise incompétente

Cette entreprise présente une inaptitude notoire à capter l'ensemble des fumées produites par son activité de fonte d'acier. Celles-ci s'échappent régulièrement dans l'atmosphère sans passer par la filtration. Toute la transparence devrait déjà être faite autour de ses activités traditionnelles. Elles ont fait l'objet de plusieurs procès-verbaux, classés sans suite, concernant des pollutions chroniques provoquées par ses sables de fonderie.

Ce projet annonce une activité inadaptée au contexte, et la légèreté de son instruction est intolérable. Elle ne procède pas

d'une démarche scientifique et de toute la rigueur indispensable qui va de pair. Les risques sur l'environnement, la santé et la nature n'ont pas été évalués correctement. Le site de Feurs Métal est totalement inapproprié et l'entreprise n'a ni les moyens techniques, ni les compétences pour cette activité.

## Le nucléaire ne doit pas sortir du nucléaire

Dans le pire des cas, c'est-à-dire si ces essais se révélaient absolument indispensables, ils devraient être conduits par des experts et en milieu confiné. Nous n'avons pas le droit de prendre un tel risque pour la population et pour la nature qui cohabitent tant bien que mal avec cette entreprise. Mais ce dossier dépasse le strict cadre de la plaine du Forez et repose implicitement la question du nucléaire. Le démantèlement des installations, qui ont maintenant trente ans, et la dissémination de leurs déchets posent des problèmes cruciaux. Les producteurs de déchets doivent assumer leurs responsabilités jusqu'au bout et ne pas se cacher derrière la sacrosainte méthode de la dilution.

Dans combien de jours des ferrailles radioactives vont-elles se réincarner dans nos batteries de cuisine ?

Qui est prêt à pousser la roue de cet engrenage funeste ? Certainement pas nous.

Peut-on raisonnablement se lancer dans un deuxième programme de production d'énergie nucléaire alors que l'on n'a toujours pas résolu les problèmes posés par le premier ?

Que met-on derrière la notion de développement durable ?

Ne serait-ce pas une nouvelle fuite en avant ?

Jean-Jacques COGNARD  
Vice-président de la FRAPNA Loire  
Maison de la nature  
4 rue de la Richelandière  
42100 Saint-Etienne  
Tél. 04 77 41 46 60

## Dernière minute : Feurs Métal suspend son projet !

Face à l'opposition massive de la population, des associations et des syndicats, la SOCATRI (Areva) ne devrait plus désormais se débarrasser de ses stocks radioactifs en les bradant à la fonderie Feurs métal. Les dirigeants de la fonderie Feurs métal ont annoncé, dans un communiqué datant de début février 2005, leur décision « de suspendre leur campagne d'essais » de fusion de ferrailles issues de la filière nucléaire. Les dirigeants précisent : "Nous sommes sensibles à l'image et à la bonne intégration de notre usine dans son environnement et nous constatons que l'ensemble des soutiens nécessaires à ce projet n'a pu être retenu".

Il s'agit d'une réelle victoire mais il faut rester extrêmement prudent : il n'y aurait pas de « perspectives d'industrialisation du procédé à court terme » mais il n'existe, à ce jour, aucune garantie qu'à moyen terme cette campagne d'essais ne reprenne pas à Feurs ou ailleurs.

En savoir plus : <http://adsenvironnement.free.fr/>

# Le saviez-vous ?

## Atomic Park

Le petit frère allemand du surgénérateur Superphénix, Kalkar, 300 MW, n'a jamais été mis en route et a été transformé en parc d'attraction. La gestion de son combustible, même pas irradié, va quand même coûter 210 millions d'euros.

## Solidarité internationale : le Réseau présent aux quatre coins du monde

- ▶ Autriche : congrès international en novembre 2003, puis en octobre 2004, où le Réseau a noué notamment des contacts pour la lutte internationale contre l'ITER.
- ▶ Corée du Sud : conférence sur les déchets en novembre 2003 en Corée du Sud, avec participation du Réseau... y compris en bouclier humain entre les manifestants et la police anti-émeute.
- ▶ Russie : participation, en avril 2004, à la première non-manifestation (banderoles et slogans ayant été interdits) de Saint-Petersbourg contre la prolongation de vie de la centrale de Saint-Petersbourg, la plus vieille centrale de type Tchernobyl.
- ▶ Finlande : rencontre en avril 2004 avec quatre ministres et chefs de cabinets finlandais, juste avant de lancer la pétition européenne « Un million d'européens demandent la sortie du nucléaire » (à signer sur : [www.atompstopp.at](http://www.atompstopp.at))  
Merci à Jean-Yvon Landrac, notre super chargé de mission (bénévole) des relations internationales.

## Rideau de fumée

D'ici fin 2005, les centrales nucléaires allemandes seront protégées par un rideau de fumée contre les attaques terroristes. Ce n'est pas un gag, c'est la réponse au risque terroriste. Le contrat de création de brouillard au phosphore sera rempli par une entreprise d'armement. Ne rigolez pas, d'autres tentent bien de refroidir les centrales en les arrosant...

## Au feu les pompiers !

C'est le prix d'un beau camion de pompiers censé pouvoir éteindre des incendies du type du 11 septembre. Il a été acheté en Belgique par Electrabel afin de protéger la centrale nucléaire de Tihange. Nous n'avons pas réussi à savoir si les bouches à incendie à proximité permettront de débiter les 10 m<sup>3</sup> d'eau que peut diffuser chaque minute la lance à 60 m... En France le risque continue d'être nié.

## Un corps médical radioactif ?

EDF ne lésine sur aucun moyen pour "informer" le corps médical des "bien-faits" du nucléaire. Elle édite deux fois par an, à 77 000 exemplaires, une très belle revue couleur de 16 pages intitulée "Santé et rayonnements ionisants". Cette revue est dotée d'un important comité scientifique présidé par le Professeur Tubiana. Une belle caution pour une revue qui minimise les conséquences réelles de la radioactivité sur la santé et les responsabilités de l'industrie nucléaire...

## Héritage radioactif

Le 27 juin 1954, la première centrale nucléaire à être mise en route dans le monde : c'était à Obninsk, en Russie. Elle n'a fonctionné que deux ans ! Cinquante ans après, ses déchets sont toujours là.

## Fresque géante

## Action

**Une action originale à soutenir. Samedi 23 avril 2005 : une fresque géante de 10 000 personnes en Bretagne.**

**Au printemps 2004, lors du passage du tour de France "Sortir du nucléaire" en Bretagne, 2 000 personnes constituaient une fresque sous forme de lettres géantes, "Sortons-en" surmontée d'un immense trèfle radioactif.**

**Le samedi 23 avril, 10 000 personnes sont attendues à Nantes pour constituer une nouvelle fresque géante, "Le nucléaire tue l'avenir". Chacun est invité dès 13h pour constituer la fresque qui devra être terminée à 14h. La photo aérienne sera prise dans la foulée. A partir de 15h, une marche vers le centre ville de Nantes nous conduira jusqu'au conseil régional des Pays de la Loire. Si vous êtes intéressés pour y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs (voir contact ci-dessous).**

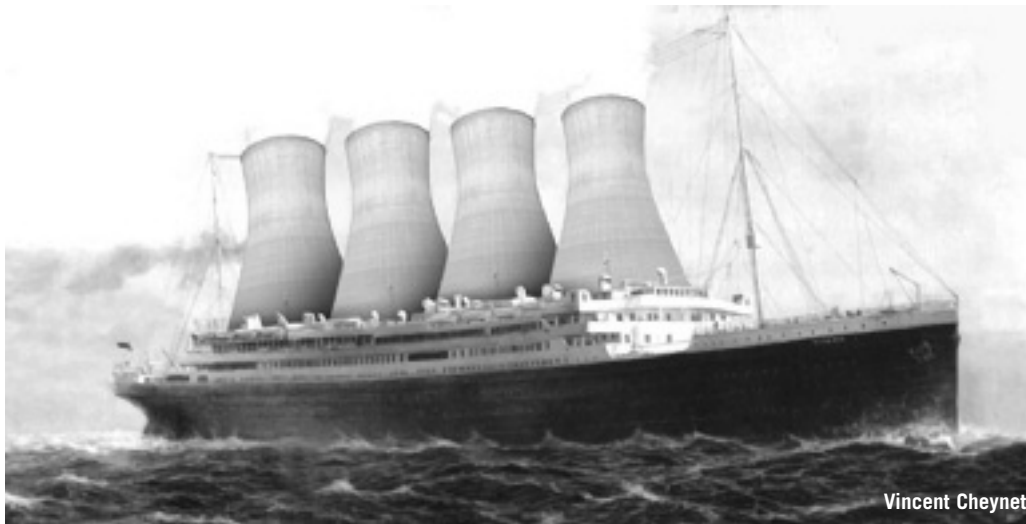
En soutien à ces initiatives originales, des cartes et affiches de la première action de 2004, "Sortons-en", sont en vente.

- ▶ Cartes (par 10) : 4 € (port compris).
- ▶ Affiche (30 X 42 cm) : 3 € (port compris).

Contact :

Sortir du nucléaire Redon  
Simon Roullaud  
Bourlinguette 44530 Guenrouët  
Tel. 02 40 87 60 47  
Mail : [sdnredon@free.fr](mailto:sdnredon@free.fr)





## En bref

!

## Cinq morts dans une centrale nucléaire au Japon,

Cinq personnes sont décédées le 9 août 2004 à la suite d'une fuite de vapeur dans une centrale nucléaire de l'ouest du Japon.

Ces victimes figuraient parmi la dizaine de personnes hospitalisées après l'accident survenu à la centrale de Mihama, dans la préfecture de Fukui, à 320 km au nord-ouest de Tokyo.

## Loi sur l'énergie : adoption au 1<sup>er</sup> semestre 2005 ?

Le ministre de l'Industrie, Patrick Devedjian, a prêté que le projet de loi d'orientation sur l'énergie serait adopté au cours du premier semestre 2005.

Le projet, adopté en première lecture par l'Assemblée le 1er juin et par le Sénat le 10 juin 2004, fixe les priorités énergétiques du pays pour les 30 ans à venir. Il maintient l'option nucléaire ouverte en confirmant le lancement de l'EPR, le réacteur nucléaire de 3<sup>e</sup> génération.

Source : AFP - 13 octobre 2004

## Tchernobyl ou EDF, il a fallu choisir

Histoire d'une petite censure. Cette année, la Fête des lumières, à Lyon, avait donné carte blanche à Pierre Bongiovanni, qui proposait notamment d'installer une sculpture interactive sur la place des Célestins. Pour l'illuminer, il fallait appeler un numéro de téléphone. Les appels permettaient de récolter des fonds : Bongiovanni avait choisi de destiner cet argent à un hôpital de Tchernobyl. Une façon de rappeler que « les gâteries lumineuses ont un coût ». D'inciter, aussi, « les passants et les politiques à réfléchir sur cette débauche d'électricité, luxe inouï ». Mais voilà : à Lyon, EDF est l'un des principaux partenaires de la Fête des lumières. Elle verse 80 000 euros et fait partie du « comité de direction », au côté de la ville, en tant que « partenaire fondateur ». Et selon l'artiste, l'entreprise publique a menacé de se désengager si le nom de Tchernobyl était évoqué. Il aurait cédé à la demande des organisateurs, car des artistes étaient déjà engagés et le projet, bien entamé.

Source : Libération du 13 décembre 2004

## Espagne : solaire obligatoire en 2005 !

Le gouvernement espagnol envisage de rendre obligatoire à partir de 2005 l'installation de panneaux solaires thermiques dans les nouveaux immeubles et dans ceux qui seront rénovés. Il s'agit d'étendre à toute l'Espagne les « ordonnances » qui sont déjà en vigueur dans de nombreuses régions (Catalogne, Madrid...). L'objectif du gouvernement est de multiplier par 10 la superficie de panneaux solaires d'ici à 2010. Pour cela, un dispositif d'aide, non encore dévoilé, devrait être mis en place.

(Source : Journal El País du 8 novembre 2004)

# Le nucléaire n'est pas une énergie d'avenir, selon un rapport de l'ONU

## Flash back

Agence France Presse 28 février 1997

L'énergie nucléaire ne constitue pas une source d'énergie appropriée pour l'avenir, estime un rapport de l'ONU, qui prône le développement d'autres solutions respectueuses de l'environnement.

Ce rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a été publié avant la réunion destinée à dresser un état des lieux du sommet mondial de la Terre de Rio, qui s'est tenu en juin 1997, à New York.

Selon cette étude, l'énergie nucléaire devrait servir uniquement à produire l'électricité jusqu'alors engendrée par des combustibles fossiles, si des réponses étaient apportées aux questions telles que la prolifération nucléaire, le transport des déchets radioactifs ou la sécurité au niveau des réacteurs.

"L'énergie nucléaire pose des défis en matière de sécurité à cause du lien entre l'énergie nucléaire et les armes nucléaires", estime encore le rapport, intitulé "L'énergie après Rio : perspectives et défis".

L'énergie nucléaire représente jusqu'à présent environ 5 % de l'énergie mondiale et quelque 15 % de son électricité, mais certains pays industrialisés comme la France en dépendent beaucoup plus fortement.

"Si à long terme l'énergie nucléaire vient à produire une proportion encore plus importante de l'énergie mondiale, la protection de matériaux utilisables dans la production d'armes deviendra encore plus décourageante", poursuit le rapport.

Selon le texte, la nécessité de s'assurer que les matériaux nucléaires ne sont pas consacrés à la production d'armes coûte "considérablement plus cher que développer une énergie renouvelable".

Les combustibles fossiles, qui fournissent actuellement 76 % de l'énergie primaire mondiale, ont en outre de lourdes conséquences écologiques : pollution atmosphérique, notamment pluies acides. La dépendance des pays en développement à leur égard grève aussi leur dette extérieure.

Selon le rapport, les avancées technologiques devraient permettre aux pays en développement de réaliser des économies d'énergie allant jusqu'à 70 % ou plus à long terme, en réduisant la consommation de ces combustibles fossiles traditionnels.

D'autres sources telles que l'énergie solaire ou éolienne devraient également constituer des solutions de remplacement viables, estime le rapport.

# La centrale nucléaire du Bugey se détraque

**Les résultats des inspections de l'autorité de contrôle sont accablants (La Tribune de Genève du 2 septembre 2004)**

**Mise en service en 1978, la centrale nucléaire du Bugey, dans l'Ain (à 30 km de Lyon), atteint bientôt sa limite d'âge. De conception ancienne, elle ne répondrait plus aux critères de sécurité exigés aujourd'hui. C'est du moins ce qu'affirment les antinucléaires français. Visiblement, ils ne sont pas les seuls à le penser.**

## EDF se fait régulièrement épingle

Depuis quelques années, EDF se fait régulièrement épingle. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) multiplie les mises en garde. Il y a quelques jours, les associations écologistes affiliées au réseau Sortir du nucléaire ont rendu public un courrier que la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) de Rhône-Alpes a adressé au directeur de la centrale du Bugey le 5 août dernier. Le contenu en est pour le moins inquiétant. Lors des visites d'inspection de la tranche 4, entre mai et juin 2004, les services de la DRIRE ont relevé de nombreuses anomalies, au point d'enjoindre aux responsables du site du Bugey de « sérieusement se remettre en cause ».

## Importante fuite détectée depuis novembre 2003

Le rapport de synthèse souligne l'existence « de défaillances occasionnelles et d'un manque de transparence ». Parmi les dysfonctionnements relevés : « une importante fuite détectée depuis novembre 2003 et non réparée sept mois plus tard, des procédures erronées, incomplètes ou mal réalisées ; des informations erronées ou carrément non transmises aux services de contrôle ; insuffisance d'effectifs qui « contribuent à un climat préjudiciable à la qualité des interventions ; manque de rigueur dans le respect des « règles en matière de radioprotection ». La situation est telle que l'autorité de contrôle exige des « actions correctives » dans un délai de « deux mois ».

## Dégradation généralisée

Pour Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau Sortir du nucléaire, « la dégradation généralisée » des conditions de sécurité coïncide avec la mise en œuvre en 2002, d'un « plan de restructuration drastique » dans les centrales nucléaires françaises. Ce plan, qui accompagne le changement de statut d'EDF, a donné lieu à plusieurs incidents sérieux, en marge des mouvements de grève. Le 12 juin 2003, un acte de malveillance a notamment

entraîné l'arrêt d'urgence du réacteur de la centrale nucléaire du Bugey.

## Le risque sismique a été sous-évalué

Ce n'est pas la première fois que le site est montré du doigt. Il y a un an, un responsable de l'Autorité de sûreté nucléaire reconnaissait que le risque sismique avait été sous-évalué. La remise à niveau des infrastructures de la centrale du Bugey coûterait, selon une estimation interne, plus de 800 millions d'euros. A ce problème s'ajoute celui détecté lors de la canicule de 2003. Les associations écologistes sont d'autant plus inquiètes qu'un arrêté ministériel en date du 11 juin 2004 autorise trois centrales nucléaires, dont la centrale du Bugey, à dépasser les normes jusque-là en vigueur en ce qui concerne le niveau de leurs rejets thermiques. La direction de la Centrale nucléaire du Bugey, par la voie de son service de presse, minimisait la portée des incidents relevés par la DRIRE. Et de préciser : « Ce sont des écarts mineurs relevés au cours d'inspection de routine. Il y en a une par jour sur l'ensemble de nos sites. Chacun de ces contrôles fait l'objet d'un courrier qui relate l'ensemble des choses constatées. Les inspecteurs sont entièrement libres d'aller où ils veulent. Nous allons répondre aux observations qui ont été faites et mettre en œuvre un processus correctif pour progresser. »

Alain JORDAN

### Incroyable mais vrai !

Dans un contexte d'austérité budgétaire, le ministère de l'Ecologie consacre 28,7% de son budget total (soit 236,78 millions en 2005) pour financer l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), qui est chargé de la recherche et de l'expertise technique en matière de sécurité nucléaire civile.

D'autre part, 94 % des crédits de recherche de ce même ministère sont affectés au nucléaire !  
Etonnant, n'est-ce pas ?

Source :

AFP du 22 septembre 2004

### Radioactivité, radioprotection, utilisation d'un compteur Geiger : formez-vous !

Pour découvrir quelques notions de base sur la radioactivité, les moyens de détection, les effets sur la santé...

Ces formations sont organisées par la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) à Valence, dans la Drôme. N'hésitez pas à la contacter pour connaître toutes les dates proposées. Prochaines dates :

► Utilisation d'un compteur Geiger :  
mercredi 23 mars 2005 - 13h/18h

Inscription : 70 € TTC (ou 44 € en complément à l'achat d'un compteur Geiger).

Pour apprendre à utiliser un compteur Geiger (type Quartex RD 8901), savoir effectuer les mesures, interpréter les résultats et repérer des situations anormales...

► Radioactivité et radioprotection :  
samedi 9 avril 2005 (9h/13h et 14h/17h)

Inscription : 78 € TTC (repas non compris)

Renseignements et inscriptions au 04 75 41 82 50  
ou par mel : formation@criirad.org

# Pierrelatte Procédures d'alerte : inquiétant rapport d'inspection

(Le Figaro du 17 novembre 2004)

Les antinucléaires ne désarment pas. À la veille de l'ouverture du capital d'Areva et des exercices de simulation d'accident prévus demain et après-demain dans la Drôme, le Réseau "Sortir du nucléaire", qui regroupe près de 700 associations, rend public un rapport accablant pour l'usine Comurhex, l'une des unités du site de Pierrelatte. Cette entreprise, filiale à 100% de Cogema depuis 1992, transforme 11 000 tonnes d'uranium chaque année. Daté du 2 septembre, le document a été rédigé non point après un incident mais à la suite d'une inspection de routine portant sur la façon dont l'usine est censée gérer une situation de crise. Le contrôle a été effectué par des inspecteurs de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), organisme qui dépend de trois ministères (Industrie, Santé, Environnement) et qui, comme son nom l'indique, est chargé d'assurer la sécurité dans les centrales nucléaires.

L'inspection « a montré que vous disposiez d'un plan d'urgence opérationnel, régulièrement testé », indique le rapport en préambule, avant de passer en revue des lacunes plus ou moins graves. Le plan d'urgence ne prend pas en compte le risque sismique. «Aucun des bâtiments utilisés pour la gestion de crise n'est adapté au séisme ni ne possède de système de filtration permettant la survie au passage d'un nuage toxique. » Pire : « Le bâtiment de direction, où se trouve le commandement, ne dispose d'aucune alimentation électrique secourue (indépendante), ce qui le rendrait quasi inopérant en cas de perte totale des alimentations électriques. »

Autre dysfonctionnement : l'organisation ne permet pas de garantir que le personnel d'astreinte sera présent sur place « dans un délai raisonnable ». Plus étonnant encore, « les numéros de téléphone fournis par Areva à l'Autorité de sûreté pour la constitution de l'annuaire de crise ne sont pas opérationnels ». Enfin, lors de l'exercice de simulation qui accompagnait l'inspection, la préfecture n'a été prévenue que trente-neuf minutes après l'alerte, alors que le nuage toxique avait franchi la plate-forme au bout de huit minutes. D'où la constatation des inspecteurs : «Votre organisation conduit indubitablement à un retard inacceptable dans la mise en œuvre des moyens de protection des populations.»

L'exploitant dispose généralement de deux mois pour trouver des solutions aux problèmes soulevés par les inspecteurs. La direction de l'usine Comurhex de Pierrelatte affirme «avoir pris immédiatement des décisions par rapport aux remarques de l'ASN, notamment pour la réactivité face à la crise. Nous avons changé nos procédures d'alerte de façon à avoir une réponse beaucoup plus

rapide.» À la direction d'Areva, on confirme avoir «pris en compte les observations des inspecteurs, en fiabilisant notamment le dispositif d'alerte. »

Le Réseau "Sortir du nucléaire" ne cache pas son scepticisme face aux capacités de mise en conformité de l'entreprise. «Que va-t-elle faire pour adapter au risque sismique les locaux prévus pour gérer la crise ?» demande Stéphane Lhomme, son porte-parole.

Muriel FRAT



**Votre médecin ne vous guérira pas d'un accident nucléaire**

## La dette abyssale d'EDF

Les dirigeants ont présenté les comptes à la commission Roulet, chargée par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie d'évaluer l'entreprise. La dette serait proche de 40 milliards d'euros.

Plusieurs membres de cette commission ont été abasourdis par les chiffres présentés, notamment en ce qui concerne l'endettement et les évaluations des engagements hors bilan.

L'agence Fitch, qui a publié une note, indique qu'« ajoutés aux provisions pour le démantèlement des centrales nucléaires, ces engagements pèseront fortement sur les comptes 2004 de la société. Pour restaurer son équilibre financier, EDF devra probablement trouver de nouveaux fonds propres ». Ces montants ont assommé les membres de la commission.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des engagements pour retraite. Selon EDF, ceux-ci seraient de 11,4 milliards, qui se décomposent en 2 milliards de soulte (part payée par EDF pour la CNAV) et 10 milliards de droits passés spécifiques, la différence s'expliquant par un « impôt différé ».

S'il ne veut pas apparaître comme le détracteur de son prédécesseur François Roussey, Pierre Gadonneix (nouveau PDG d'EDF) sait qu'une opération vérité est inévitable avant une éventuelle augmentation de capital. Par ailleurs, plus la réalité de la situation de l'entreprise apparaît dégradée, plus sa notation le sera aussi dans la mesure où, devenant bientôt une société anonyme, elle perdra définitivement la garantie de l'Etat. Enfin, Fitch rappelle qu'elle a « doté la note à long terme d'EDF d'une perspective négative qui reflète ses préoccupations concernant les engagements de retraites, les coûts de démantèlement des installations nucléaires et l'existence des options de vente ».

Source : Les Echos du 15 octobre 2004

**Le risque zéro n'existe pas**

# Cuisine Solaire

## Le soleil au service du développement



### Un constat alarmant...

Les forêts du tiers-monde sont peu à peu dévastées par des populations en quête d'une source d'énergie accessible. Ce prélevement fulgurant induit l'érosion, l'appauvrissement des sols, la désertification... Et surtout, deux milliards et demi d'humains souffrent de malnutrition et de maladie faute de combustible ou d'eau potable. Pourtant, beaucoup ont à portée de main une énergie solaire inépuisable, gratuite, simple à exploiter !

### Une idée simple...

Bolivia Inti est une association de type loi 1901 qui œuvre pour le développement de l'énergie solaire au service des familles populaires dans les pays du Sud. Dans un premier temps, l'association a souhaité développer les appareils écologiques de cuisson, notamment les cuiseurs solaires qui sont des outils immédiatement accessibles et efficaces pour préserver l'environnement. Bolivia Inti a conduit 5 campagnes d'action, de 2000 à 2004, en Bolivie, au Chili et au sud du Pérou. En tout, plus de 2500 cuiseurs solaires ont été construits : 77 en 2000, 267 en 2001, 709 en 2002, 740 en 2003 et 800 en 2004.

### Une méthode éprouvée...

La méthodologie, mise au point sur trois années d'expérience, repose sur :

- ▶ des cuiseurs solaires et poêles à bois économes,
- ▶ une semaine de formation pratique, suivie d'une période d'accompagnement de six mois destinée à soutenir l'intégration des habitudes culinaires nouvelles et à en mesurer les conséquences.

L'utilisateur participe au financement de son cuiseur au moyen d'un micro-crédit gratuit de six à dix mois. Le complément est pris en charge par l'association. Cette contribution encourage la réelle utilisation du cuiseur, et les économies réalisées sur les combustibles compensent le coût des remboursements.



### Des résultats probants...

Sur la base d'une étude réalisée en 2003, l'impact énergétique et environnemental est attesté par une chute de 83 % de la consommation de bois et de 55 % des besoins en gaz. Cela a pour conséquence, une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'à peu près 900 Kg/cuiseur/an, tous combustibles confondus. Les conséquences sociales sont aussi importantes :

- ▶ préservation de la santé,
- ▶ meilleure nutrition,
- ▶ gains économiques directs (combustibles) et indirects (temps économisé et réinvesti).

### Un besoin d'échange des savoir-faire...

Les cuiseurs écologiques, et singulièrement les cuiseurs solaires, trouvent donc tout à fait leur place dans un processus de développement durable, propre et mesurable. Et, condition d'une approche adaptée, ce qui est possible en Bolivie doit aussi pouvoir fonctionner ailleurs... De nombreuses associations de solidarité internationale implantées non seulement dans la région nantaise mais sur toute la France et parfois ailleurs, sont entrées en contact avec nous pour bénéficier de ce savoir-faire. Pour répondre à ce besoin, Bolivia Inti a créé une activité baptisée « Sud Soleil », dont la vocation est double :

- ▶ Produire et développer l'information auprès de tous les publics et mettre en commun les expériences.
- ▶ Favoriser le développement de projets de terrain.

Sud Soleil se charge aussi de la programmation et de l'animation des stages de formation théorique et des stages de construction.

Véritable lieu d'échanges et de ressources ; Sud Soleil peut vous appuyer et vous conseiller dans la mise en place de vos initiatives ; alors n'hésitez pas à nous appeler !

Vincent DULONG

Contact : SUD SOLEIL - BOLIVIA INTI

1 rue Julien Grolleau - 44200 NANTES

Tél : 02 51 86 04 04

Mail : [courrier@sud-soleil.org](mailto:courrier@sud-soleil.org)

<http://www.boliviainti.org>

## Fonds de solidarité

Depuis sa création en 2003, le fonds de solidarité "Sortir du nucléaire" a permis de financer :

- ▶ Tsampa Equita (aide à l'installation d'une micro centrale hydraulique en Himalaya) : 2 000 €
- ▶ Enfants Belarus de Tchernobyl : 1 000 €
- ▶ Frais d'avocat suite à un blocage d'un transport nucléaire : 1 084 €
- ▶ Association peuples agricoles (formation à l'installation de cuiseurs solaires à Madagascar) : 500 €

- ▶ Sources & rivières du Limousin (recours juridiques contre la COGEMA / mines d'uranium) : 1 000 € (voir article pages 28-29).
- ▶ Bolivia Inti (installation de cuiseurs solaires dans les pays du tiers-monde) : 2 000 €
- ▶ Frais d'avocat d'Eugène Riguidel (opposition au transport de plutonium US) : 343 €
- ▶ Aide d'urgence de 2000 € à l'association Crilan (près de centre de retraitement de La Hague). Suite à un procès du Crilan contre la COGEMA, la cour d'Appel de Caen avait reconnu en 2003 l'illégalité

du stockage de déchets nucléaires étrangers sur le sol français mais avait son impuissance (faute de sanctions prévues dans la loi). Le Crilan avait alors demandé des dommages et intérêts mais a été déboutée de ses demandes et condamnée à payer 3795 €, en janvier 2005, dans les huit jours sous peine de saisie.

Merci pour votre générosité, qui permettra de financer de nouveaux projets. Envoyez vos dons à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04. Chèques à l'ordre de "Sortir du nucléaire" - Mention « Fonds de solidarité ».

# Pour une agriculture plus économe et autonome en énergie

**Du premier choc pétrolier de 1973 au changement climatique en cours, l'énergie reste une question capitale pour notre "avenir commun". A tel point qu'elle se retrouve souvent placée à l'épicentre des tensions qui ébranlent la planète. Récapitulons...**

Nos besoins en énergie ont décuplé à partir du milieu du siècle dernier. Notre mode de vie occidental, particulièrement énergivore, n'est pas généralisable au monde entier, sauf à compromettre rapidement son avenir. Ce constat amène d'ailleurs un pays comme le Danemark à s'imposer une première décroissance de sa consommation d'énergie et à ouvrir la voie à une politique d'économie des ressources. Avant de songer à produire toujours plus d'énergie, en fonction de prévisions de croissance toujours hasardeuses parce que basées sur des projections du passé, ne serait-il pas sage et urgent d'explorer tous les chemins qui nous amènent à consommer moins et mieux ?...

D'autant que les besoins de nos voisins du sud exposent à leur tour.

## Sobriété et efficacité énergétiques : la voie de la sagesse

Avec le recours à une énergie externe pour la fourniture des engrais azotés et le développement de systèmes de production intensifs et hors-sol, l'agriculture participe au gaspillage énergétique ambiant, dans un contexte de faible prix de l'énergie.

Néanmoins, certains agriculteurs mettent chaque jour en pratique le principe selon lequel "l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on n'a pas besoin de produire". Cette logique prolonge celle qui les a conduits à construire des systèmes de production économes en intrants. Elle les amène à rechercher la sobriété et l'efficacité énergétiques, à débusquer chez eux des gisements d'économies, notamment grâce à l'outil PLANETE, qui éclaire leur démarche sous un angle original et confirme la cohérence de leurs choix.

On savait le développement d'une telle agriculture économe avantageux d'un point de vue social et environnemental. On lui découvre un intérêt supplémentaire dans la lutte contre l'effet de serre, enjeu crucial pour les décennies qui viennent.

## Devenir énergiculteurs

L'agriculture est elle-même un système de transformation d'énergie, dont le rendement varie suivant les choix et les modes de production : grâce à la photosynthèse, l'énergie solaire est commuée en énergie chimique, stockée sous forme de biomasse

végétale, que l'agriculteur convertit ensuite en énergie alimentaire sous forme de céréales, lait, viande, etc. Cette énergie alimentaire est destinée à l'Homme qui l'utilise pour faire fonctionner son métabolisme, produire du mouvement, du travail. Une part est dissipée, par la respiration notamment.

L'agriculteur peut orienter cette chaîne de processus biologiques pour aboutir à des produits énergétiques tels que biocarburants, bois-énergie, biogaz... qui sont autant de sources d'énergie renouvelables, locales et décentralisées, moins périlleuses que l'énergie fissile, moins polluantes que les énergies fossiles. Mises bout à bout et accompagnées d'une véritable politique d'économie, elles peuvent nous laisser entrevoir un nouvel avenir énergétique. En témoignent les pionniers que le souci d'autonomie ou la recherche de diversification a conduit à devenir "énergiculteurs", à l'image de cet agriculteur autrichien, Karl Tötter, président d'une coopérative de production d'énergie.

Il n'est pas rare que ces initiatives aboutissent à la mise en place de micro-filières énergétiques "de pays". En plus de leur intérêt pour l'emploi local, elles remplissent un rôle social capital en resserrant les liens entre agriculteurs, ruraux non agricoles ou urbains autour d'intérêts communs.

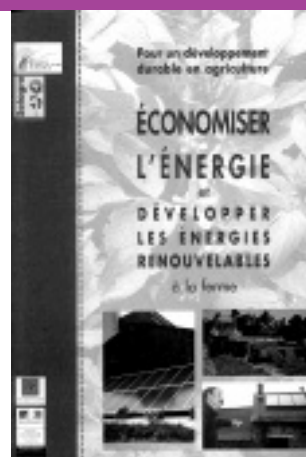
L'agriculteur-citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle dispose de moyens qui lui permettent de participer à la construction d'un autre paysage énergétique. Comme celles du développement durable en général, les clés du progrès en matière d'énergie sont aussi entre nos mains, dans la somme de nos choix et comportements quotidiens.

## A lire absolument

**Ce texte est l'introduction du passionnant dossier Pour un développement durable en agriculture - Economiser l'énergie et développer les énergies renouvelables. En 60 pages, ce dossier présente :**

- ▶ les bases d'une agriculture plus économe en énergie,
  - ▶ différentes possibilités d'économiser l'énergie à la ferme,
  - ▶ le diagnostic énergétique PLANETE,
  - ▶ ses principaux résultats sur 140 fermes françaises,
  - ▶ pour chaque source d'énergie renouvelable, une synthèse des possibilités d'applications à la ferme.
- Ce dossier est parsemé d'expériences de terrain et de témoignages variés recueillis en France et à l'étranger.**

A commander aujourd'hui au Réseau "Sortir du nucléaire"  
9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04



# Bandajevsky

## le relégué de Tchernobyl

Rencontre avec le savant biélorusse, condamné pour ses travaux dérangeants sur les effets sanitaires de la catastrophe de 1986. Le Figaro du 12 octobre 2004

**Pour la première fois depuis sa condamnation à huit ans de prison, le scientifique biélorusse Youri Bandajevsky s'exprime dans la presse internationale. Le Figaro l'a rencontré à Minsk. Accusé de corruption, il a été en réalité réduit au silence parce que ses prises de position et ses travaux iconoclastes sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl dans son pays dérangeaient le pouvoir.**

Clin d'œil au sort, c'est place de la Liberté, à Minsk, que se déroule la rencontre avec le prisonnier biélorusse le plus connu à l'étranger.

Condamné à huit ans de prison en 2001 pour corruption, Youri Bandajevsky a bénéficié au printemps dernier, après trois années de détention (plus six mois de préventive en 1999), d'une mise en relégation. Il vit dans un kolkhoze, à l'ouest du pays, près de la frontière polonaise. Dans sa résidence surveillée près de Grodno, il a reçu quelques visites, dont celles d'une dizaine de diplomates occidentaux en juin.



Professeur Youri Bandajevsky peut maintenant recevoir des visites

Le Figaro avait reçu l'autorisation officielle de le rencontrer dans sa «colonie de relégation». Quatre jours avant le rendez-vous, le Pr. Bandajevsky reçoit l'ordre de prendre un congé, pour aller se faire soigner. C'est pourquoi le rendez-vous a finalement lieu dans la capitale, cadre jugé sans doute plus présentable par les autorités pour des interviews. Le séjour à Minsk du condamné se prolonge depuis plus de deux semaines.

En cette journée ensoleillée d'automne, Youri Bandajevsky est ravi et ému de cette première rencontre avec un journaliste étranger depuis sa condamnation. L'ancien directeur de l'Institut médical de Gomel, 47 ans, affiche une bonne mine. Galina, son épouse, indéfectible soutien pendant les moments difficiles de la détention, paraît beaucoup plus soucieuse. De temps à autre, le regard du chercheur balaie la salle : «L'australopithèque assis au fond du café est un policier en train de nous surveiller.» Fausse alerte, semble-t-il, mais l'ambiance est donnée.

Sur ses trois années de cellule, Youri Bandajevsky ne souhaite pas s'étendre. «Il y avait tous les agréments de la prison... Les gardiens pour rien au monde, n'auraient voulu se trouver à ma place. Le plus dur, ça a été l'isolement. Et pourtant, pendant deux ans, j'étais en cellule dans le bloc médical avec un autre prisonnier, j'avais la télé, je pouvais

écrire.» Une amélioration qu'il doit sans doute à la visite, au bout d'un an, de députés européens. Pour autant, la santé et le moral du prisonnier ont vacillé. «Il y a un an, j'ai été opéré d'une péritonite. Les gardiens m'ont dit après qu'ils pensaient que j'allais mourir.»

En 1999, Youri Bandajevsky, médecin chercheur installé à Gomel, dans ce quart oriental de la Biélorussie contaminé par les retombées de la catastrophe de Tchernobyl, est arrêté. Motif : il aurait perçu des pots-de-vin d'étudiants en échange de leur réussite aux examens. Non seulement l'accusation ne colle pas à sa réputation de savant intègre, mais lors de son procès, en 2001, aucune preuve ne sera présentée. Le principal témoin se récusé tandis que l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) relève plusieurs illégalités dans la procédure. «C'est un prisonnier politique», déclare sans ambages l'ambassadeur de France à Minsk, Stéphane Chmielewsky, qui n'a pas ménagé son soutien au chercheur, comme ses prédécesseurs. «Nous considérons qu'il a été victime d'une machination, car les travaux qu'il réalisait sur Tchernobyl étaient inquiétants pour le gouvernement.» Outre ses recherches iconoclastes sur la contamination des populations (lire pages suivantes), ses prises de position sur la mauvaise utilisation des fonds publics consacrés à la gestion de la catastrophe de Tchernobyl sont assurément la cause de ses ennuis.

La transformation de la peine de prison en relégation, une disposition prévue par le Code pénal biélorusse, a été accueillie comme un immense soulagement par Youri, sa femme et leurs deux filles, Olga et Natalia âgées de 25 et 16 ans. «A ma sortie de prison, j'étais plein d'énergie, je me sentais fort.» «Son teint a changé», confirme Galina. Cependant, «depuis un mois, j'ai des douleurs aux jambes, des vertiges». Le chef de la colonie lui a dit d'aller se soigner à Minsk. Mais, exemple de ces situations kafkaïennes que le régime du président Loukachenko s'ingénie à créer, trois médecins ont refusé de prendre en charge Bandajevsky, privé de passeport. L'un d'eux ne lui a pas caché qu'il craignait pour sa carrière.

En relégation, Youri Bandajevsky occupe une isba dans un kolkhoze (la collectivisation des terres est encore d'actualité en Biélorussie) où il est le seul condamné. La colonie proprement dite est à plusieurs kilomètres, sur une ancienne base de missiles soviétiques. Il reçoit du courrier, de façon irrégulière. «En trois ans de prison, j'ai reçu 50 000 lettres, raconte Youri, dont 15 000 des États-Unis. En les lisant, souvent, je pleurais. Aujourd'hui, on m'envoie des travaux scientifiques. Mais le courrier



est filtré. Ce n'est pas par hasard. Ils savent qu'à mes yeux, les livres et les informations ont plus de valeur que la nourriture.»

Il n'empêche que le condamné doit tout de même penser aux nourritures terrestres. Or le relégué travaille gratuitement (on lui a attribué un poste de gardien de nuit pas trop contraignant), mais il doit payer nourriture et logement. Il n'a pas d'eau. Il doit aller s'approvisionner au puits. Et les toilettes sont à cinquante mètres de la maison. Les conditions spartiates sont encore acceptables en ce début octobre 2004. «Sur les rives du Niemen, l'endroit est magnifique, concède le condamné, je suis né dans cette région». Mais l'hiver continental approche. Galina lui a acheté des bouteilles de gaz et un réchaud.

Les visites de la famille ne sont pas limitées. Mais Galina doit travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Elle a été embauchée par l'Institut Belrad, le seul laboratoire indépendant consacré aux retombées de Tchernobyl.

Le Pr. Bandajevsky n'a qu'une envie : reprendre ses travaux. Il a toujours vécu pour la science, depuis ses années de thèse où, jeune marié au début des années 1980, il élevait dans l'appartement familial un millier de rats pour des travaux de toxicologie. En prison, s'amuse-t-il, «j'ai inventé un test pour distinguer différentes variétés de thé. J'ai observé la croissance et la reproduction des vers de terre qui vivaient dans des pots de fleur, que je nourrissais avec du thé. Des collègues académiciens m'ont dit que je devrais publier. Disons que ça a de la valeur pour montrer qu'on peut faire de la recherche en condition d'isolement. Ça m'a aidé à survivre.» Le Dr Bandajevsky a aussi rédigé un manuel de survie à destination de ses codétenus, où il mêle conseils nutritionnels et notions de méditation apprises dans des livres lus en prison.

Si Youri Bandajevsky était libéré, aujourd'hui, il quitterait vraisemblablement la Biélorussie. «Ce pays est une cage. Je ne m'intéresse pas à la politique, mais je ne peux pas travailler ici ni exprimer mes pensées scientifiques. Et puis toute ma famille a souffert.» Le regard mêlé de force et d'amertume, il lâche : «On m'a exclu du monde civilisé.»

**Le chercheur a été le premier à remettre en question le dogme hérité d'Hiroshima**

## Faibles doses et contamination chronique

Le Figaro - 12 octobre 2004

C'est en examinant des enfants âgés de trois à cinq ans des territoires contaminés que Galina, pédiatre et épouse de Youri, a donné l'alerte. Un nombre élevé d'enfants présentaient des anomalies cardiaques, des arythmies notamment. «Quand Galina s'est rendu compte de ses résultats, elle a eu peur», raconte aujourd'hui son mari. En 1990, quatre ans après la catastrophe de Tchernobyl, le jeune docteur Bandajevsky, 33 ans, qui avait dirigé auparavant le Laboratoire central de recherche scientifique de Biélorussie, est nommé directeur de l'Institut de médecine de Gomel, dans les territoires contaminés.

En 1996, il présente ses travaux en France, devant des experts de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN, devenu IRSN). «A l'époque, soutient-il, on ne m'a pas dit que mes données n'étaient pas intéressantes.»

Qu'a donc trouvé Bandajevsky ? Il affirme qu'il existe une «dépendance proportionnelle entre la quantité de césium incorporée dans l'organisme et la fréquence de lésions et de pathologies sur le muscle cardiaque, mais aussi le foie, les reins, les systèmes endocrinien et immunitaire». Rien à voir avec les leucémies ou les cancers de la thyroïde, effets bien documentés d'une exposition soutenue à des radioéléments. Autre nouveauté dérangeante : selon Bandajevsky, même de petites doses provoquent des pathologies ou des lésions observables au microscope sur les tissus. Pour parvenir à ces conclusions, le chercheur biélorusse et ses élèves ont pratiqué des examens cliniques et biologiques sur des centaines d'enfants, des dizaines d'autopsies, et des expérimentations sur des milliers de rongeurs nourris avec des aliments contaminés au césium 137.

Jusqu'en 1999, Bandajevsky publie des dizaines de rapports, des livres, fait des conférences. Problème : jamais il n'a publié dans une revue internationale. La brochure résumant ses travaux, publiée en 2000 (après sa première arrestation), n'offre pas les caractéristiques d'une publication scientifique rigoureuse : les données expérimentales précises manquent.

«J'ai connu Bandajevsky longtemps avant sa nomination à Gomel. C'était un bon expert en anatomopathologie, mais il n'avait fait aucun travail sur la radioactivité, raconte Jacov Konigsberg, directeur de la Commission nationale de radioprotection. Depuis son bureau du Comité d'Etat Tchernobyl, à Minsk, au septième étage d'un immeuble terne, le

### Soutien

Apportez votre aide pour que l'on ne musèle pas le Professeur Bandajevsky. Soutenez l'association "Enfants de Tchernobyl Belarus" qui rassemble les fonds nécessaires pour qu'il puisse poursuivre son travail de façon indépendante :

"Enfants de Tchernobyl Belarus"  
20 rue Principale  
68480 Biederthal (France)

En savoir plus :  
[www.comite-bandajevsky.org](http://www.comite-bandajevsky.org)



professeur Konigsberg s'étonne que l'on s'intéresse tant à Bandajevsky. «Il y avait des erreurs méthodologiques dans ses travaux, mais il a persisté. Certes, toute dose radioactive a un impact sur l'ADN des cellules, mais l'ADN a une capacité d'autoréparation formidable. L'une de ses erreurs est de dire que le césium 137 se concentre dans des organes particuliers, notamment le cœur. Il se disperse dans tout le corps par la circulation sanguine», poursuit le professeur Konigsberg qui, de mai à novembre 1986, mesurait la radioactivité des aliments à quelques kilomètres du réacteur détruit de Tchernobyl, ce qui lui a valu la carte de «liquidateur». En résumé, pour lui, Bandajevsky, c'est un acte de foi : «Il y a bien des gens qui croient encore que la Terre est plate».

Comme pour prêter le flanc à cette critique de Jacob Konigsberg, Youri Bandajevsky estime que l'humanité entière est en danger, notamment à cause du césium radioactif répandu sur la Terre entière par les essais nucléaires atmosphériques. C'est un fait incontesté, on détecte du césium 137, radioélément artificiel, dans l'environnement, partout dans le monde, depuis les années 1960. Mais dans des quantités jugées jusqu'ici sans effet possible sur la santé.

La science de la radioprotection (la protection des hommes contre les radiations) s'est fondée depuis soixante ans sur les constatations tirées des retombées des bombes atomiques d'Hiroshima et Nagasaki. Elle a établi que les faibles doses sont

sans effet sur la santé. «Dire comme Bandajevsky qu'une exposition chronique à des petites doses a des effets propres, c'est remettre en question le dogme», résume Patrick Gourmelon, directeur de la radioprotection de l'homme à l'IRSN. Ce médecin spécialiste des irradiations avait reçu Bandajevsky dans les années 90. «C'est un chercheur sincère, mais sa démonstration n'est pas bonne.» En outre, soulève le docteur Gourmelon, «la médecine russe est très différente de la nôtre, elle a plus tendance à considérer l'organisme comme un tout. Il faudrait commencer par s'entendre sur un glossaire des pathologies.»

Pour autant, le problème de l'exposition chronique aux radioéléments n'est plus ignoré par la science officielle. Depuis deux ans, l'IRSN fait boire de l'uranium à très petites doses à des rats, dans le cadre de son programme Envirhom. Les premiers résultats qui doivent faire l'objet de plusieurs articles, scientifiques décrivent «des effets biologiques, pas forcément néfastes, mais qui n'étaient pas du tout pris en compte par le modèle Hiroshima», souligne Patrick Gourmelon. Ces effets seraient davantage liés à la toxicité chimique de l'uranium qu'à sa radioactivité. «Cela ne veut pas dire que ce que Bandajevsky a trouvé sur le césium est vrai, mais cela montre que l'effet des faibles doses chroniques existe». Venant d'un institut aussi peu suspect d'être antinucléaire que l'IRSN, il s'agit là d'une atteinte historique au dogme.

Fabrice NODE-LANGLOIS  
envoyé spécial du Figaro  
à Minsk

## Tchernobyl : hommage aux liquidateurs inconnus

## Le sacrifice

En décernant au film « Le Sacrifice » le prix du meilleur documentaire scientifique et d'environnement, deux Festivals ont honoré les liquidateurs de Tchernobyl et mis en question la vérité scientifique officielle sur les effets de la plus grande catastrophe technologique de l'Histoire.

Le film « Le Sacrifice » sur les liquidateurs de Tchernobyl a reçu, en novembre 2004, le Prix du meilleur documentaire du Festival du film de l'environnement de la région Ile-de-France. Deux jours auparavant, le même film a reçu le prix du meilleur documentaire du Festival du film scientifique d'Oullins.

### Que dit le film ?

Le graphite et l'uranium répandus sur le toit de la centrale de Tchernobyl irradiaient jusqu'à 20 000 Röntgens/heure. Un morceau de graphite tenu entre les mains transmettait en une seconde et demie la dose accumulée pendant une vie entière en condition de radioactivité naturelle. Un million d'hommes, appelés liquidateurs, ont été lancés contre le réacteur, pour le recouvrir avec un «sarcophage» improvisé en condition de radioactivité terrifiante, et pour effacer les conséquences de la catastrophe partout dans les territoires. Ils ont combattu les radionucléides à mains nues, avec des pelles et des jets d'eau. Des dizaines de milliers sont morts et continuent de mourir.

Les scientifiques soviétiques calculaient que, si l'incendie de Tchernobyl n'était pas éteint pour le 8 mai, le combustible nucléaire en fusion aurait percé la dalle de béton sous-jacente, avait été précipité dans le bassin de refroidissement et aurait amorcé une explosion atomique vingt à cinquante fois supérieure à celle de Hiroshima. L'Europe aurait été inhabitable. Le 6 mai l'incendie était maîtrisé grâce au sacrifice extrême des liquidateurs. Mais ils ont été mal récompensés : la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie les ont abandonnés à eux-mêmes. L'Occident les ignore. Les évidences du film « Le Sacrifice » accusent



Saragoviez : un liquidateur

la science officielle d'ignorance et d'omission de secours à personnes en danger. Pour ne pas compromettre la réputation de l'industrie atomique, le lobby nucléaire et la médecine officielle condamnent sciemment, depuis bientôt 20 ans, des centaines de milliers de cobayes humains à expérimenter dans leur corps des pathologies inconnues.

Il incombe aux professionnels de l'information, de la culture, de la science et de la médecine d'inciter l'opinion publique mondiale à condamner ce crime et à exiger des gouvernements les financements nécessaires pour des recherches scientifiques et médicales indépendantes dignes de ce nom.

### Découvrez et faites découvrir ce documentaire remarquable.

Wladimir Tcherkoff a suivi, pendant quinze ans, cinq liquidateurs de Tchernobyl. En plus d'images prises juste après la catastrophe, il présente ici les témoignages de ces hommes qui se sont sacrifiés afin d'éviter une plus grande catastrophe encore. Un documentaire bouleversant à découvrir absolument.

Disponible uniquement en DVD, 23 mn : 23 €. A commander au Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04 Chèque à l'ordre du Réseau "Sortir du nucléaire".

# Le parcours du combattant des éoliennes sous-marines

**« Je suis un transfuge de la houille blanche à la houille bleue », se définit Hervé Majastre, un ingénieur de 40 ans. Précédemment spécialisé dans la construction de barrages, il est aujourd'hui engagé dans une aventure quasi-inédite en France, la production d'électricité à partir des courants marins.**

Le principe, en apparence élémentaire, consiste à exploiter l'énergie cinétique d'un fluide. Ce peut être celui du vent, par le truchement de pales d'éoliennes. Ou celui du courant, une idée mise en application avec succès à l'usine marémotrice de la Rance, dès 1960. Cette idée, adaptée non plus au courant d'un estuaire mais à celui des fonds marins, débouche sur le concept des hydroliennes, breveté en 1999 et mis au point par la société Hydrohélix Energies. Hervé Majastre et Jean-François Daviau, 50 ans, en sont les deux associés. « J'ai travaillé sur le développement de batteries au lithium pour les véhicules automobiles, raconte Hervé Majastre. Le problème vient du fait que, si on met un million de ces véhicules en circulation, il nous faudra quatre centrales nucléaires supplémentaires pour les alimenter en énergie. Une alternative consisterait à développer l'énergie éolienne, mais, compte tenu des résistances, son potentiel apparaît malheureusement homéopathique. D'où l'idée des hydroliennes ».

## Inépuisable, gratuite et pourtant inexploitée

Une hydrolienne est en fait une turbine sous-marine, arrimée au plateau continental par vingt à quarante de mètres de fond. Hydrohélix dit avoir identifié trois sites appropriés au large des côtes françaises, sur lesquels les courants marins peuvent atteindre une vitesse de 12 à 18 kilomètres à l'heure. « La chaussée de Sein, dans le prolongement d'Ouessant ; le Fromveur entre Le Conquet et Ouessant ; la pointe de La Hague », énumère Hervé Majastre. Lequel évalue entre trois et six gigawatts le potentiel énergétique de ces eaux. « Cela autorise une production de l'ordre de 5% de l'offre électrique française, l'équivalent de trois ou quatre centrales nucléaires. C'est un potentiel certes moins élevé que celui de l'éolien, mais très localisé », précise Hervé Majastre. Respectueux de l'environnement, le dispositif nécessiterait un investissement de six milliards d'euros et permettrait de valoriser une source d'énergie tout à la fois inépuisable, gratuite et totalement inexploitée. « Un tel programme mené sur vingt-cinq ans permettrait en outre de créer de 3 000 à 5 000 emplois », souligne Hervé Majastre. Une première maquette, composée de quatre pales de 70 centimètres de diamètre, a été testée avec succès dans l'Odet, le fleuve côtier qui arrose Quimper, où Hydrohélix a établi son siège.

## La France à la remorque

Pourtant, le passage au stade industriel s'avère extrêmement difficile. « J'ai tout d'abord participé au concours de l'Anvar pour la création d'entreprises innovantes, mais on m'a dit que le projet n'était pas innovant », s'étonne Hervé Majastre, avant d'entamer la litanie des obstacles affrontés depuis trois ans. « Nous avons contacté des entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergie. "Ce n'est pas dans nos orientations stratégiques", ont-elles répondu. Nous avons contacté des industriels, des entrepreneurs, la Banque de développement des PME... En vain ». Une proposition de partenariat adressée à EDF a débouché sur un refus de l'entreprise publique, pourtant engagée dans un projet similaire... en Grande-Bretagne, sous le nom de Marine Current Turbine (MCT). Le ministère britannique de l'industrie (DTI) semble lui aussi avoir perçu l'intérêt des hydroliennes et a investi dans trois projets hydro-héliens. L'Italie, la Norvège, le Canada et les Etats-Unis envisagent eux aussi de s'aventurer dans cette voie, quand ce n'est déjà fait.



« A titre de comparaison, le ministère de l'Industrie français estime que nous ne sommes pas attendus avant dix ou quinze ans », confie Hervé Majastre, amer. En définitive, l'unique soutien est venu de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui a versé à Hydrohélix une subvention de 115 000 euros. L'Etat français a fini par reconnaître l'intérêt de l'énergie hydrolienne et un appel à projet serait en cours de préparation... si l'administration parvient à débloquer un budget. « Cela fait cinq ans que je travaille sur ce projet, et je crois de moins en moins aux miracles financiers, se désespère Hervé Majastre. Nous sommes une PME innovante qui ne veut pas forcément jouer dans la cour des grands, simplement prendre sa place ». Pour peu que le nucléaire veuille bien lui en laisser un peu...

## Contact



### Hydrohélix Energies

Responsables :  
Hervé Majastre  
Jean-François Daviau

140 bd Créach Gwen  
29000 QUIMPER

Tél : 02 98 10 12 35  
Fax : 02 98 10 11 54  
hydrohelix-energies@wanadoo.fr

Walter BOUVAIS  
(Novethic)

# Le nucléaire dans le **box** des **accusés**

Le Nouvel Observateur du 9/12/2004

**Traîner la Cogema en correctionnelle, tous les écolos en rêvaient. C'est aujourd'hui chose faite grâce à l'acharnement d'une petite association de pêcheurs à la ligne !**

Le président des Martins-Pêcheurs, l'association de pêche du Puy-de-l'Age, un tout petit bourg de la région de Bessines, en Limousin, n'aime pas qu'on franchisse l'enclos qui cerne le bel étang où il pêche la truite. Surtout quand le promeneur a un détecteur de radioactivité au bout du bras. « Vous croyez que je ne vous reconnais pas? s'emporte-t-il en menaçant d'appeler les gendarmes. Je vous ai vu à la télévision : vous êtes ici pour foutre la merde ! Comme si on avait besoin de ça. Il y a de la radioactivité ? La belle affaire, c'est une ancienne mine d'uranium ici. Et alors, ça vous rend malade ? Pas moi, et pourtant j'ai travaillé trente ans pour la Cogema, et mon père avant moi. L'uranium, ça vous dérange ? Vous préféreriez sans doute ne pas avoir l'électricité chez vous ? ».

Stockage de boues radioactives dans la fosse de la mine de Bellezane



## Une grande première juridique

Il a raison, l'irascible pêcheur. L'homme au compteur est bien passé à la télévision. Animateur, lui aussi, de ce qui était au départ une petite association de pêcheurs à la ligne, ce promeneur pas comme les autres vient de réaliser un exploit : traîner la toute-puissante Cogema devant un tribunal correctionnel. Toutes les grandes associations d'écolos en rêvaient depuis bientôt un demi-siècle. Pensez donc : le fleuron du nucléaire français, qui est parvenu à passer entre les gouttes de 93 arrêtés préfectoraux, n'a jamais écopé du moindre procès-verbal en matière d'environnement depuis sa création !

Après cinq ans de bataille judiciaire et malgré un

parquet qui s'est systématiquement prononcé en faveur d'un non-lieu, l'association Sources et Rivières du Limousin est parvenue à faire comparaître la Cogema pour « pollution, abandon ou dépôt de déchets contenant des substances radioactives ». L'accusation de « mise en danger de la vie d'autrui » a finalement été abandonnée. La date du procès n'est pas encore fixée. Mais ce sera une grande première, qui nécessitera tout de même l'obstination d'un juge d'instruction, le renfort de la cour d'appel de Limoges et même, en novembre dernier, un arrêt de la Cour de Cassation !

Quand il a fallu de l'uranium, que ce soit pour la bombe ou pour alimenter les centrales nucléaires françaises, on est allé le chercher d'abord dans le Limousin. Vingt-huit mines au total depuis 1949, certaines à ciel ouvert comme celle du Puy-de-l'Age, dont on a envoyé le trou pour en faire un étang, ou bien dans des galeries. Elles ont cessé leurs activités dans les années 1990, la toute dernière ayant fermé à Jouac en 2001. Pendant cinquante ans, la Cogema a fait vivre cette région belle et austère. 3000 emplois, ce n'était pas rien. Et la redevance versée chaque fois qu'on extrayait un kilo d'uranium faisait les affaires des communes. « Sans nous, dans des bourgs comme Bessines, Ambazac ou Razès, il n'y aurait pas grand-chose », explique-t-on à l'antenne locale de la Cogema, qui conserve des liens forts dans la région, même si elle extrait aujourd'hui son uranium en Afrique. Quand il a fallu trouver un emplacement où entreposer 199 000 tonnes d'uranium appauvri, un métal qui traîne une fâcheuse réputation depuis la guerre du Golfe, c'est d'ailleurs tout naturellement vers Bessines que la Cogema s'est tournée.

Pas facile donc de contester le nucléaire dans la région. On a vite fait de vous prier d'aller vous indigner ailleurs. Et pourtant, depuis dix ans, il y avait un ensemble de faits troublants. En 1993, un rapport alarmiste financé par le ministère de l'Environnement considère que les mesures de précaution prises pour le stockage de résidus radioactifs à la durée de vie très longue sont bien minces. L'année suivante, le Conseil Général de la Haute-Vienne et le conseil régional du Limousin commandent une étude à la Criirad (Commission de Recherche et d'Information indépendantes sur la Radioactivité), organisme plutôt frondeur vis-à-vis de l'industrie nucléaire, mais réputé pour son sérieux. Les conclusions sont sévères : 20 millions de tonnes de résidus radioactifs sont accumulées sur trois sites principaux « dans des conditions qui ne seraient pas acceptées pour l'enfouissement des ordures ménagères ». Des éléments radioactifs migrent vers les eaux souterraines. Celles qui sortent des mines ne sont pas suffisamment traitées et les normes réglementaires sont souvent dépassées.

Enfin, les sédiments et les plantes qui longent les cours d'eau pollués accumulent tellement d'uranium et de radium qu'on peut les qualifier de « déchets radioactifs ». Le long de la Gartempe, la pollution radioactive était décelable sur 30 kilomètres. Le rapport est publié, mais rien ne se passe. Personne ne bouge, ni les élus, ni les administrations.

### Les moules et les poissons radioactifs sur une partie du lac !

Quatre ans plus tard, au cours d'une banale vidange du lac de Saint-Pardoux, la base de loisirs où tout Limoges vient se baigner l'été, c'est la catastrophe : on découvre que les moules et les poissons sont radioactifs sur une partie du lac. On recouvre les boues polluées d'une bâche et d'une couche de sable, et on laisse le lac se remplir. Un an plus tard, en vérifiant la retenue d'eau qui alimente Limoges en eau potable, le commissaire enquêteur se rend compte que le ruisseau du Marzet est pollué : les installations d'épuration de l'ancienne mine des Gorges-Saignedresse sont hors d'usage. Cette fois, le préfet imposera qu'on dévie les eaux d'écoulement de la mine pour épargner Limoges. Sources et Rivières du Limousin, qui suivait toutes ces affaires avec inquiétude depuis quatre ans, décide alors de porter plainte.

Dans ses attendus, la cour d'appel de Limoges expliquait ainsi sa décision de faire le procès de la Cogema : « Il apparaît socialement normal que le coût environnemental de cette activité ancienne ne soit pas supporté par les habitants du Limousin », et cela alors que « la Cogema a réalisé d'importants profits avec l'exploitation du minerai d'uranium ». Son arrêt parle de « défaillances avérées », de « négligence fautive », de « mauvaise foi », etc.

A la Cogema, même si on s'abstient de trop parler à propos d'une affaire qui n'est pas encore jugée,

on a été ulcéré par les termes de la cour d'appel. « Que nous disent les juges ? Que l'on doit payer parce qu'on a fait des bénéfices ? Mais nous, notre travail, c'est de respecter les normes que l'Etat nous impose. Et c'est ce que nous avons fait. » La radioactivité ? « Il y en a toujours eu ici, et c'est même la raison pour laquelle on a prospecté l'uranium dans la région. C'est tellement facile pour les antinucléaires d'affoler les gens avec ça ! Nous respectons la toute nouvelle norme qui date de deux ans, cinq fois plus sévère que la précédente : ceux qui vivent autour des anciennes mines reçoivent moins d'un millisevert supplémentaire par an. C'est-à-dire vraiment peu de chose. Et qu'on ne nous dise pas que nous sommes partis en cachant la merde sous le tapis, avec la complicité des pouvoirs publics : nous avons utilisé les mêmes techniques de réaménagement des sites qu'au Texas ou dans le Wyoming, où personne ne s'est plaint. Nous avons déjà payé 60 millions d'euros pour remettre le site en état, et nous interviendrons chaque fois que ce sera nécessaire. » Techniciens du nucléaire contre anti : la bataille promet d'être chaude. Limoges sera, le temps d'un procès, le champ clos où s'affronteront deux conceptions du monde.

### Le pot de terre contre le pot de fer

Cogema a exploité les gisements d'uranium du nord de la Haute-Vienne pendant cinquante ans (de 1949 à 2001). L'abandon des premières mines intervient dès les années 80, des arrêtés préfectoraux imposent un réaménagement des sites d'exploitation et une surveillance de l'environnement... Le juge de la Cour d'Appel synthétise les enjeux de ce dossier :

« - La COGEMA a réalisé d'importants profits avec l'exploitation du minerai d'uranium. Il apparaît socialement normal que le coût environnemental de cette activité ancienne ne soit pas supporté par les habitants du Limousin. Il revient à la COGEMA de résoudre les problèmes de dispersion révélés par les différentes études. La réalisation de ces diverses infractions a permis à la société COGEMA de réaliser des économies sur les coûts d'exploitation du site, réduisant à minima ses frais d'investissement et d'entretien des infrastructures techniques de dépollution (lesquelles sont à l'évidence rudimentaires, et constituent pour l'essentiel des bassins de lagunage des eaux d'exhaure). »

Sources et Rivières du Limousin, association locale, a réussi à engager un processus qui doit permettre de répondre à un ensemble de questions fondamentales et de mettre en œuvre du principe pollueur-payeur. Cogema-Areva en revanche est une multinationale du nucléaire, disposant de moyens considérables. C'est la raison pour laquelle, alors même qu'elle annonçait vouloir s'expliquer devant le tribunal correctionnel où la Cour d'Appel de Limoges la renvoyait, elle s'est permis de se pourvoir en cassation, fuyant ainsi le débat sur le fond, différant au moins cette échéance et tentant aussi de laminer une association locale : le pot de terre contre le pot de fer.



Fûts radioactifs à l'abandon dans le haut Margnac

## Contact



### Sources et rivières du Limousin

Maison de la Nature  
11, rue Jauvion  
87000 Limoges  
Tél : 05 55 77 14 64  
srl.limoges@libertysurf.fr

Grâce au fonds de solidarité, le Réseau "Sortir du nucléaire" a apporté une aide de 1000 € à Sources et Rivières du Limousin. Merci pour votre générosité qui permettra de financer de nouveaux projets. Envoyez vos dons à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04. Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire" Mention "Fonds de solidarité"

Gérard PETITJEAN

# Proche-Orient : Qui a peur de

**En avril 2004, Mordechai Vanunu était libéré après avoir passé 18 ans dans les prisons israéliennes pour avoir alerté le monde sur le programme d'armement nucléaire israélien.**

## La comédie du nucléaire civil israélien

Avant d'être condamné pour espionnage et haute trahison, en 1986, par la justice de son pays, Mordechai Vanunu est un modeste technicien qui consacre ses loisirs à l'étude de la philosophie. Il est progressiste, manifeste notamment avec les étudiants arabes contre l'occupation du Liban et appelle à la création d'un Etat palestinien. Employé de la centrale nucléaire de Dimona durant 9 ans, il se rend compte que le programme nucléaire d'Israël, prétendument à usage pacifique, sert en réalité de couverture à la production d'armes nucléaires très sophistiquées.

En 1985, sachant qu'il va être renvoyé de la centrale pour raison de restructuration, il prend discrètement 57 photos des laboratoires et services qu'il fréquente. Il part alors autour du monde en emportant dans ses chaussettes les deux rouleaux de pellicule. Très naïvement, Mordechai Vanunu présente ses photographies à différents journaux, c'est le Sunday Times de Londres qui bénéficie finalement de l'exclusivité (notons que Vanunu n'a pas touché un centime en échange de ces informations). L'article paraît le 5 décembre 1986, avec les photos prises par Vanunu. Le scandale explose. Sur la base de ces clichés, des experts affirment qu'Israël détient le sixième stock mondial d'armement nucléaire.

Entre temps, le Mossad est alerté et les agents secrets israéliens piègent Vanunu à Rome où il est kidnappé et drogué avant d'être expédié clandestinement en Israël. Le 30 août 1987, un simulacre de procès commence, à huis clos. Le prisonnier est jugé menottes aux poings et fers aux pieds, il porte un casque protecteur et la voiture dans laquelle il est transféré est munie d'un système d'alarme pour empêcher toute communication avec des journalistes ou des sympathisants. Durant les audiences, il est entouré par deux agents de la sécurité pour éviter qu'il ne puisse faire des révélations. La presse, les observateurs et le délégué d'Amnesty ne sont pas admis au procès.

## Une bombe franco-israélienne

Rappelons que le réacteur de Dimona a été construit dans le plus grand secret, à la fin des années cinquante, grâce à la France. Shimon Peres disposait de bureaux à Paris avec une équipe importante d'ingénieurs pour collaborer aux plans, plusieurs centaines d'ingénieurs et de techniciens français ont participé sur place à la construction de la centrale. Ce réacteur, officiellement destiné à produire de l'électricité et de l'eau douce, est en réalité le couvercle d'un bunker souterrain de huit étages dans lequel sont fabriquées des bombes nucléaires. Au moment où l'existence de ce réacteur est rendue publique, en 1960, Israël garantit pourtant qu'il ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.

C'est à ce moment que les Etats-Unis « obligent » Israël à se soumettre à des inspections internationales. Inspections effectuées finalement par des experts américains qui assurent officiellement que l'installation sert uniquement des objectifs civils. Pourtant, les Etats-Unis fournissent à Israël les avions de chasse capables de transporter les deux bombes déployées secrètement, en 1967, durant la guerre de Six jours, ainsi que les chasseurs-bombardiers destinés à transporter les 13 têtes nucléaires qui auraient dû être lancées sur l'Egypte et sur la Syrie, durant la phase initiale de la guerre du Kippour en octobre 1973.

## Israël et le Traité de non-prolifération

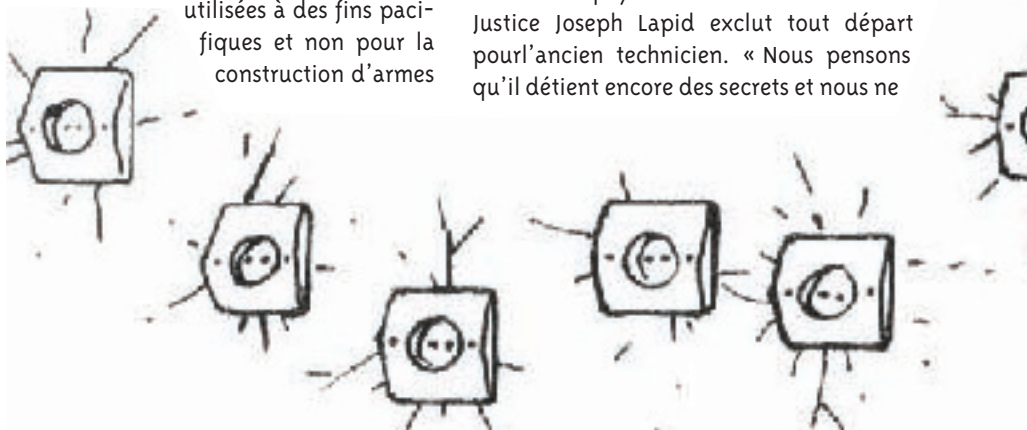
Le Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires de 1968 engage les Etats dotés d'armes nucléaires (les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine) à ne pas les transférer à d'autres et les Etats qui n'en possèdent pas à ne pas en recevoir ou à ne pas en construire, en se soumettant aux inspections de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), chargée de vérifier que les installations nucléaires sont utilisées à des fins pacifiques et non pour la construction d'armes

nucléaires. En 1968, Israël est déjà en train de produire ses propres armes nucléaires, pourtant elle n'adhère pas au Traité, manifestant ainsi très clairement son refus de se voir contrôlée par l'AIEA ainsi que son intention de mener à bien un projet militaire de prolifération nucléaire régionale. En effet dans les annéesseptante, le gouvernement israélien négocie une transaction secrète avec l'Afrique du Sud grâce à laquelle Israël fournit aux Afrikaners le savoir technologique indispensable à la construction de bombes nucléaires en échange de l'uranium nécessaire à la production de l'armement israélien.

Non content de se mettre hors de portée du contrôle international, Israël entend rester l'unique détenteur de l'arme nucléaire au Moyen-Orient en empêchant par tous les moyens les pays arabes de développer leurs propres programmes. L'attaque surprise du réacteur nucléaire irakien Tamouz-1, le 7 juin 1981, constitue un acte de guerre que ne renierait pas le gouvernement Bush, de même que les accusations lancées à l'Iran par le ministre des affaires étrangères israélien, le 4 juillet 2003 de « vouloir développer une arme nucléaire », ce qui constitue, souligne-t-il sans faiblir, « une menace non seulement pour Israël mais pour la stabilité du monde entier ». Le fait que le gouvernement qui s'autoproclame gendarme nucléaire du Proche-Orient n'adhère pas au TNP - à la différence du gouvernement iranien - échappe à tout contrôle de la part de l'AIEA et soit le seul au Moyen-Orient à posséder des armes nucléaires et à les pointer en permanence sur les autres pays de la région a de quoi inquiéter.

## Restriction de liberté

Actuellement, malgré sa libération, la justice israélienne n'autorise pas Mordechai Vanunu à quitter le territoire national, ni à parler à des étrangers et à des journalistes, prétextant qu'il pourrait révéler des secrets et mettre en danger la sécurité du pays. Le ministre israélien de la Justice Joseph Lapid exclut tout départ pour l'ancien technicien. « Nous pensons qu'il détient encore des secrets et nous ne



# Mordechai Vanunu ?

voulons pas qu'il les vende à nouveau. Nous pensons qu'il sait des choses qu'il n'a pas encore dévoilées. Il pourrait le faire, il veut à tout prix nuire à ce pays, il déteste ce pays », a-t-il expliqué.

## Et maintenant ?

La presse francophone a ignoré le cas de Mordechai Vanunu durant les 18 années qu'a duré son emprisonnement, malgré sa condamnation arbitraire et la nature inhumaine de sa peine (12 ans en régime d'isolement total). Pourtant les faits qu'il dénonçait étaient non seulement exacts, mais ses révélations auraient pu permettre une prise de conscience du danger de la prolifération nucléaire.

Israël continue de développer son arsenal nucléaire en toute impunité et avec l'aide des Etats-Unis qui lui fournissent les chasseurs F15 et F16 capables de transporter ses têtes nucléaires. Les armes sont d'ailleurs acquises, testées et améliorées à travers un programme conjoint israélo-américain. Le pays posséderait entre 200 et 400 ogives nucléaires pour une puissance de 50 mégatonnes (soit 3850 bombes d'Hiroshima) et serait en train de développer un nouveau missile à très longue portée.

Israël maintient, par ailleurs, sa production d'armes chimiques et bactériologiques et continue à exporter sa technologie nucléaire aux Etats demandeurs. Mais ces faits ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle, Israël refusant toujours de se soumettre aux inspections de l'AIEA et de signer le Traité de non-prolifération. Comme le pays bénéficie du soutien inconditionnel des Etats-Unis qui comptent sur cette puissance militaire alliée au Proche-Orient, la situation ne risque pas d'évoluer. Le prétexte invoqué par les forces américano-britanniques pour attaquer l'Irak - la menace que représentaient les prétendues armes de destruction massive de ce pays - paraît bien dérisoire face au danger de l'escalade nucléaire instaurée par Israël et les Etats-Unis. L'opinion publique européenne ne s'y trompe d'ailleurs pas en considérant Israël comme une menace prioritaire pour la paix, n'en déplaie à Sharon.

## Responsabilité des scientifiques

Le monde a pourtant besoin de personnes comme Vanunu, suffisamment courageuses pour dénoncer des secrets dangereux pour l'humanité. Rappelons qu'Einstein, en 1946, demandait aux scientifiques

d'informer le public des déviations perverses de la recherche, indépendamment des risques encourus. Une protection juridique devrait être instaurée le plus vite possible par les États qui se prétendent de droit pour les scientifiques qui dénoncent certaines pratiques contraires au droit international. Il faudrait proposer des lois pour faire reconnaître un statut pour scientifiques et techniciens, comportant un serment similaire à celui d'Hippocrate pour les médecins, par lequel scientifiques et techniciens s'engageraient à ne plus travailler pour la recherche et la production d'armes de destruction massive.

Fabienne GAUTIER

(Association CONTRATOM - Genève - Suisse)

[www.contratom.ch](http://www.contratom.ch)

## Soutien

### Agissez pour Mordechai Vanunu

Nous vous invitons à écrire :

1. au Premier ministre d'Israël :

**"Mordechai Vanunu a exécuté l'intégralité de sa peine et ne fait l'objet d'aucune inculpation. Nous vous prions de l'autoriser à sortir d'Israël comme il le souhaite."**

Ambassade d'Israël

3, rue Rabelais - 75008 PARIS

Fax : 01 40 76 55 55

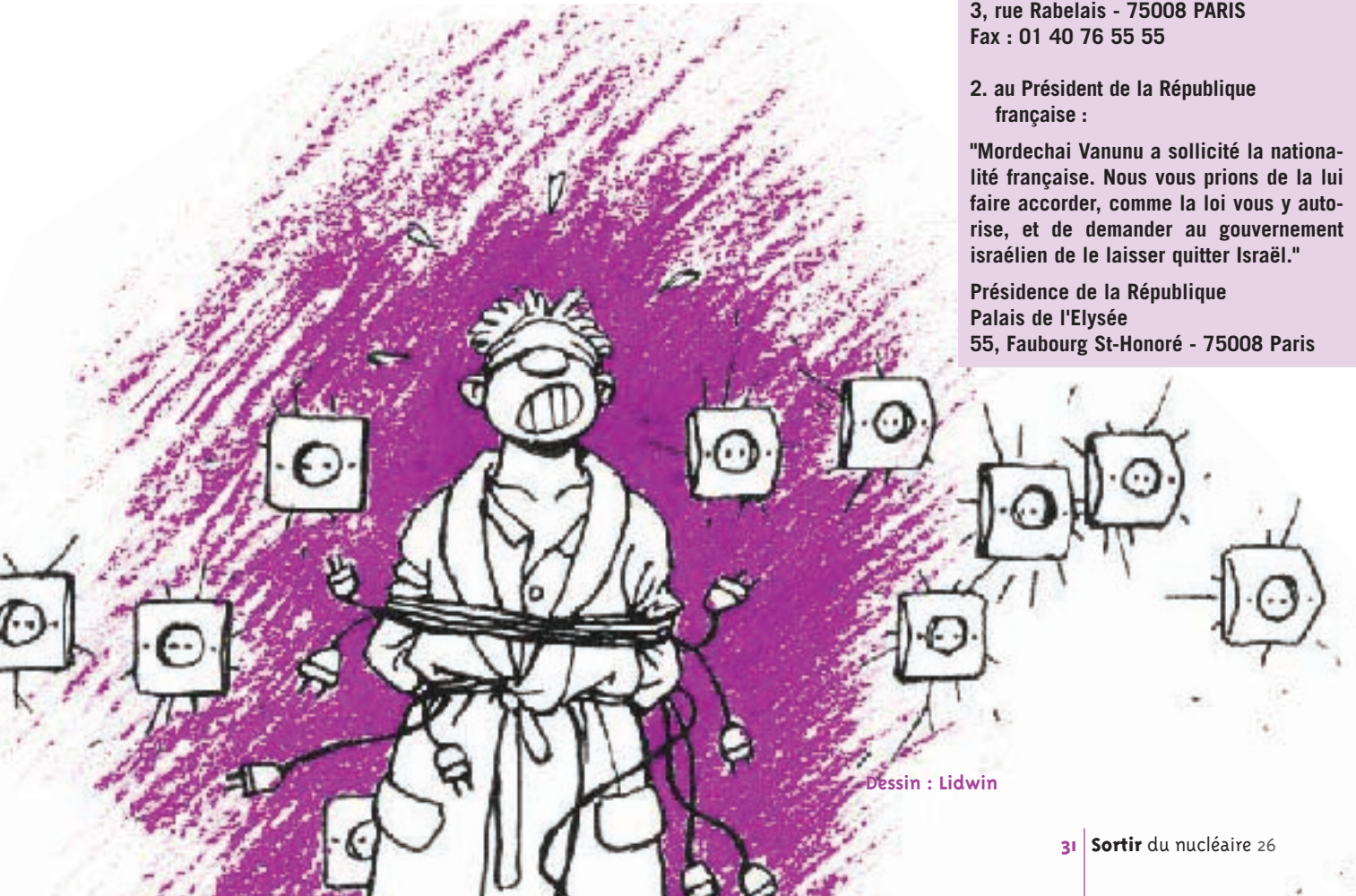
2. au Président de la République française :

**"Mordechai Vanunu a sollicité la nationalité française. Nous vous prions de la lui faire accorder, comme la loi vous y autorise, et de demander au gouvernement israélien de le laisser quitter Israël."**

Présidence de la République

Palais de l'Elysée

55, Faubourg St-Honoré - 75008 Paris



Dessin : Lidwin

# Ne pas défendre EDF nationalisé en l'état, est-ce promouvoir la privatisation ?

**C'est dans ce choix manichéen que certains essaient de nous enfermer... Pourtant :**

Le mode d'appropriation d'État suffit-il à qualifier la production et la fourniture d'électricité au public de ... « Service public » ?

trente ans après, garanti par l'État (donc nos impôts),

- ▶ assurances en cas d'accident couvertes (très partiellement) par l'État,
- ▶ démantèlement non vraiment approvisionné,
- ▶ coût de la gestion des déchets long terme inévaluable...

▶ Quand a-t-on demandé son avis au public sur la définition des besoins (croissance ou non), sur la façon d'y parvenir (nucléaire ou non) et distribution (centralisation ou non, couloirs de lignes THT, etc.), en prenant en compte les coûts immédiats et différés, les risques pour l'environnement, la santé publique, en fonctionnement normal ou accidentel, les risques sociétaux (face au terrorisme...)?

Le mode de fonctionnement étatisé d'EDF et le nucléaire sont compatibles : c'est le modèle de l'État totalitaire de droite et ou de gauche dans un État qui se proclame démocratique : une forme de capitalisme d'État.

Cependant, EDF ne peut vivre en complète autarcie et nier totalement son entourage en France et en Europe, avec le marché unique européen et la mondialisation. Elle ne se prive pas d'acheter des entreprises privées à l'étranger (plus d'une trentaine), de tenter de rentabiliser celles-ci, d'un côté et de l'autre, d'introduire peu à peu des critères du fonctionnement du capitalisme privé en France. Profits et dettes non-garanties -comme en Argentine, par l'État nation français.

Mais, avec le nucléaire, la privatisation d'EDF ne peut-être complète : elle n'est aujourd'hui prévue qu'au niveau 30% des apports. Même si ce rapport 70-30% évoluait, la privatisation partielle pourrait correspondre, à terme, plus à la stratégie de la séparation classique du rentable (la vente d'électricité), confié au Privé d'une part, et d'autre part, du non-rentable confié à l'État (démantèlement des centrales nucléaire, gestion des déchets, retraitement-extraction du plutonium civil et militaire). Et, cette privatisation partielle, voire la diversification des moyens mis en œuvre, ne change rien dans les rapports de production et les rapports sociaux de dominant à dominé, au sein de l'unité de production (les travailleurs sont privés de pouvoir réel) et de la société (pas plus de pouvoir pour les usagers et consommateurs, défenseurs de l'environnement).

C'est pourquoi mieux vaut s'adresser à un « Privé » éolien qu'à un « nationalisé » nucléaire, car ce dernier utilise une technologie dont les matières sensibles et pour très longtemps ne seront jamais autogérées ou écogérées. L'éolien privé, dans un autre rapport de forces dans la société, pourra éventuellement l'être. Et personne n'empêche, même dans un monde marchand dominé par l'idéologie marchande, de rechercher l'autonomie des personnes, des villages, des quartiers, des villes, des régions, gérées par des coopératives ou des régies pour expérimenter un autre modèle.

## Que peut-on imaginer pour l'avenir ?

1) Non seulement la décentralisation mais aussi la déconcentration des pouvoirs par l'écogestion de la production et de la distribution, par les travail-



▶ Quand a-t-on demandé aux employés d'EDF leur avis sur leurs conditions de travail (contrôles, militarisation du travail, fonctionnement hiérarchique...)?

La nationalisation d'EDF comme celle du CEA a été mise en place, au sortir de la guerre 39-45, par gaullistes et communistes, ensemble au pouvoir. La Direction y est un mélange bureaucratique et technocratique, avec l'accord des directions syndicales « intéressées » dans les comités d'entreprise, que le nucléaire, technique non neutre, n'a fait qu'accroître. En effet, cette industrie a un mode de fonctionnement centralisé, autoritaire, policier, et le travail y est encore plus surveillé depuis le 11 septembre et les menaces d'attentats sur les installations et les transports : la présence épisodique des radars et des lance-missiles SOL-AIR installés près de l'usine COGEMA - La Hague qui extrait du plutonium des combustibles irradiés des centrales nucléaires, en est une preuve.

**EDF nationalisée à 100% ne nous appartient pas plus, contrairement à ce que proclament les tracts syndicaux, qu'EDF sous statut privatisé restant à 70% aux mains de l'État.**

L'entreprise d'État n'a jamais été autogérée par ceux qui y travaillent ou cogérée par les travailleurs, les usagers consommateurs et les voisins des unités de production, victimes ou non des nuisances et pollutions. EDF fonctionne sur des critères qui ne correspondent pas aux critères classiques de l'économie de marché : c'est l'État qui fixe les objectifs et les prix indépendamment des coûts réels et sans véritable transparence de la formation des prix :

▶ investissement nucléaire non remboursé vingt à



leurs eux-mêmes, les voisins des unités de production et de distribution, les défenseurs de l'environnement, les usagers-consommateurs. Ils pourront, ensemble, définir les objectifs de production, les moyens diversifiés d'y parvenir, réduire les éventuelles nuisances et pollutions à minima sans engager les générations futures.

2) Le réseau unique de transport ;

3) La planification indicative et souple pour éviter ou la surproduction ou son insuffisance, prévoir les risques d'incidents, de pannes à la californienne et assurer l'approvisionnement.

Cette voie vers une gestion démocratique d'un vrai service public n'offre pas de réelles difficultés techniques de mise en place. Il suffit de changer par la loi le mode de gestion d'EDF. Le réseau de distribution est déjà séparé de la production. Il faudrait décentraliser géographiquement cette dernière, régionaliser EDF et changer la composition du conseil d'Administration en donnant en son sein le pouvoir aux composantes sus-citées.

Mais changer les choses par la loi ne suffit pas, c'est politiquement beaucoup plus difficile et nécessite évidemment un rapport de forces sur les terrains et dans les institutions autre qu'actuellement avec la Droite et la Gauche traditionnelles et ses épigones syndicaux et... évidemment l'abandon, incompatible, du nucléaire.

La résistance des patrons privés à l'appropriation publique écogérée d'unités de production même diversifiées et décentralisées sera sans doute très forte, aussi forte que celle des grands corps d'État (corps des Mines...), technocrates et bureaucrates de l'État et du Privé. Elle devra susciter une volonté et une mobilisation fortes des composantes sociales concernées.

Cependant... à vouloir défendre les acquis du secteur nationalisé face au privé, on recule les échéances et l'on perd sur tous les plans : social, environnemental, sanitaire. La privatisation d'EDF se met en marche : dans un tel contexte, les difficultés viendront plus certainement de l'endettement endémique considérable de celle-ci et de l'impossibilité pour l'État de l'éponger (entre 26 et 41 milliards d'Euros selon les estimations) peu encourageant pour permettre aux privés d'entrer dans le capital. Et ce, avec le nucléaire, garanti par l'État, toujours très majoritaire.

Pour le court et moyen terme, il nous faut nous battre pour des réalisations concrètes qui mènent, même partiellement vers le but défini, ou au moins qui ne sont pas contradictoires avec celui-ci. La voie ? La sortie du nucléaire, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la recherche de la plus grande autonomie individuelle et (ou) collective pour expérimenter.

**Didier ANGER**  
Président du CRILAN  
et administrateur du  
Réseau "Sortir du nucléaire"

## "Il faut vendre de plus en plus"

EDF

**Elodie, 23 ans,**  
conseillère EDF-GDF  
(Libération du 27 mai 2004)

Elodie travaille depuis deux ans chez EDF, «dans une de ces nouvelles agences vert et violet qu'on appelle désormais les boutiques». Et regrette d'avoir quitté un poste de secrétaire administrative pour rejoindre l'entreprise publique. Comme beaucoup de jeunes, elle s'attendait «à la grande famille dont tous les anciens parlent, à la mobilité qu'on m'avait promise à l'entretien». Elle se retrouve dans une boutique «où tout est chronométré: l'heure où le client rentre, celle où on l'envoie dans le "salon d'attente", celle où il part. Tout est rentré dans des stats, qu'on nous ressort chaque mois en réunion de groupe».

«Quant à la mission de service public.. On nous demande de vendre de plus en plus : faire faire des diagnostics, des rénovations. En gros, je devrais refourguer chaque mois 35 prélèvements automatiques, six diagnostics gaz, deux d'électricité, 1 offre de rénovation du système électrique, pour ajouter 75 € à mon salaire fixe.» Elodie a refusé. Mais certains de ses collègues touchent 300 € par mois grâce à ces primes. « A la dernière réunion de groupe, on nous a expliqué les "nouvelles procédures" : moins de délais de paiement, coupures de courant plus rapides. Quand on a rétorqué que, pour nous, les agents, ça n'était pas si simple de dire ça à des usagers, on nous a répondu qu'il fallait déshabituer les clients à ce qu'EDF soit trop gentil avec eux. En attendant, le mois dernier, une collègue s'est fait aggraver parce qu'elle avait refusé un délai de paiement. »



## La campagne de blocage administratif d'EDF se poursuit

### Voici quelques nouvelles idées légales pour compléter l'action de paiement de votre facture EDF en plusieurs chèques:

► Ne payez que votre consommation RÉELLE d'électricité (refusez le relevé estimatif qui apparaît sur votre facture EDF) : téléphonez à EDF pour bénéficier du relevé confiance. EDF vous fera parvenir, avant chaque facture, un courrier vous demandant de leur communiquer le relevé exact de votre consommation. Vous ne paierez ainsi que ce que vous devez vraiment !

► Payez un tout petit peu plus que le montant de votre facture EDF. Ceci obligera EDF à émettre un avoir sur votre prochaine facture.

► Faites baisser la puissance de votre compteur EDF. Pour ceux qui n'ont pas de chauffage élec-

trique, (et si vous prenez soin de ne pas faire fonctionner en même temps lave-linge, chauffe-eau, four électrique et fer à repasser !), un contrat de 3 kVA (3000 watts) suffit le plus souvent. EDF vous a probablement placé d'office un contrat de 6 kVA (6000 watts) avec un coût d'abonnement 2,5 fois plus cher. Cette solution n'est valable que si votre consommation annuelle est inférieure à 1 500 kWh car le prix du kWh est plus cher avec un contrat à 3 Kva (téléphonez à EDF pour en savoir plus).

### Quelques conseils pour diviser par deux votre consommation d'électricité :

► Evitez la climatisation, le sèche linge et les lampes halogènes (une seule lampe halogène consomme 25 fois plus qu'une ampoule économe !),

► Utilisez des ampoules basses consommations qui consomment 5 fois moins d'électricité que des ampoules classiques à filament pour une durée de vie 4 fois plus importante. Bien que plus chères à l'achat, l'économie correspond à un placement financier à 25 % par an !

► N'achetez que des appareils électroménagers de classe A (les plus économes),

► Evitez de laisser les appareils en veille (TV, magnétoscope, lecteur DVD...). Leur consommation peut dépasser 1000 kWh par an. Branchez les sur une multiprise équipée d'un interrupteur, pour pouvoir les éteindre facilement.

Retrouvez de nombreuses autres idées sur : [www.sortirduclaire.org](http://www.sortirduclaire.org)

# Jeûne

## Vivre sans nucléaire Été 2004

### Dormance dans l'œil d'un petit cyclone

Retour sur le jeûne  
"Vivre sans nucléaire"  
qui s'est déroulé pendant 36  
jours, de juin à juillet 2004.

**Trois hommes à la queue leu leu marchent sur la rue en tenant chacun sous le bras une chaise longue et un oreiller. Ils ont l'allure de flemmards professionnels ; jusqu'à en arracher quelques sourires aux Parisiens...**

Mais ces grands adeptes du farniente ont ceci de particulier qu'ils ne mangeront pas non plus et ne boiront que de l'eau pendant un mois (plus précisément pendant 27 jours pour l'un et 36 jours pour les deux autres).

Et il est vrai que par certains aspects, un jeûne à durée indéterminée ressemble à une grève de la verticale, tant la faiblesse souvent nous ramène au lit.

#### L'intention de ce jeûne politique ?

Lancer un cri d'alarme via les relais locaux et les médias afin que la population française se rende bien compte qu'elle risque d'en reprendre pour 50 ou 70 ans en plus de risques type Tchernobyl et d'accumulation de déchets éternels ingérables ; car la construction d'une nouvelle vieille centrale nucléaire EPR servira de tête de pont pour installer un deuxième parc électro-nucléaire.

Et cela sans qu'aucun bilan honnête total et indépendant (sur les plans financier, sanitaire, environnemental, démocratique, ...) ait été envisagé sur les précédents 30 ans de nucléaire civil déjà imposés au pays.

Et cela au détriment des économies d'énergies et des renouvelables que la France, archaïquement, s'obstine à considérer comme une petite vitrine pour faire joli.

A l'occasion de ce jeûne, 75 groupes de soutien passèrent peu ou prou à l'action (ceux de Lyon, Bar-le-Duc en Meuse, Foix en Ariège et Redon en Bretagne furent particulièrement actifs), des centaines de personnes entamèrent des jeûnes courts en rotation et quelques personnes en régions se lancèrent aussi avec nous dans des jeûnes à durée indéterminée (Chloé en Creuse, Marcelin dans l'Orne, Françoise à Poitiers et Claude à Thonon en Haute-Savoie).

Le début du jeûne fut salué par quelques médias nationaux et de nombreux médias régionaux.

Puis, les jeûneurs sur Paris reçurent la visite de divers alliés politiques (plusieurs têtes des Verts, Corinne Lepage de CAP 21, A. Krivine de la LCR, JP. Brard - apparenté Communiste, M. Guibert, le Monsieur environnement du PS, M. Sanchez, le porte-parole de la Confédération Paysanne, la Fondation Danièle Mitterrand, JM. Müller du MAN, P. Rabhi, A. Jacquard, ...) sans que cela intéresse particulièrement les médias.

La problématique parisienne a ceci de particulier que même si on y trouve les têtes de nombreuses associations et ONG, celles-ci ont quand même relativement peu de militants de base actifs sur place ; alors que nous comptons sur ces groupes pour créer du visuel qui puisse intéresser les médias télévisés.

Après trois semaines, constatant que l'impact médiatique du jeûne stagne, nous faisons donc appel à des militants des régions pour venir passer à l'action sur Paris et renforcer le bureau du jeûne qui travaille formidablement.

Dans la semaine qui suivra, divers événements renouvelleront l'impact du jeûne :

Installation d'une immense banderole (10 x 15 m.) "LE NUCLEAIRE TUE L'AVENIR" sur le Trocadéro face à la tour Eiffel, hospitalisation de Michel qui termine son jeûne en catastrophe, conférence de presse beaucoup mieux suivie, perturbation de l'inauguration officielle de Paris-Plage par banderoles, corne de brume et théâtre de rue, annonce d'une présence prévue devant l'Elysée qui accepte finalement de nous recevoir avec notre groupe de négociateurs.

Entretemps, le jeûne touche ses limites : un deuxième jeûneur n'est plus en état de continuer et l'énergie semble s'effiloche, aussi dans les groupes de soutien.

Nous avons visé une fenêtre médiatique disponible entre fin du tour cycliste et début des jeux Olympiques mais de toute évidence les départs en vacances sont aussi une cause de démobilitation. Les dates pour une telle action avaient-elles été bien choisies ?

Et si le momentum s'était produit autour de la rentrée, ne nous aurait-on pas dit qu'on avait déjà trop à faire par ailleurs ?

Par acquis de conscience, même si nous ne croyons pas que cela puisse changer la donne, nous attendons de recevoir la réponse écrite promise par l'Elysée suite à notre rencontre. Nous constaterons effectivement, à la réception de sa lettre, que le président Chirac utilise la langue de bois pour mieux noyer le poisson : Il élude les sujets tabous (réorientation des budgets de recherche sur les énergies renouvelables et bilan indépendant complet des dernières décennies électro-nucléaires) pour nous convier à participer aux prochains débats publics sur la question preuve, s'il en est, de la "démocratie" de tels choix ...

Sauf que les dits débats se font après que les décisions aient été prises ; sauf que ces débats sont souvent organisés par ceux-la même qui promeuvent les programmes nucléaires ; et qu'ils y sont donc très sur-représentés.

A la fin du 36<sup>e</sup> jour de jeûne, nous terminons notre action ; conscients de n'avoir atteint aucun objectif concret à court terme (hormis la création d'un collectif anti-EPR pour l'automne) ; conscients d'une percée médiatique très partielle et qui n'aura pas su provoquer le sursaut espéré dans la population. Comme si trop de voyants étaient aujourd'hui au rouge (OGM, dérèglements climatiques, pollutions et agressions multiples), suscitant plus de fatalisme et de résignation que de résistances actives. Comme si notre capacité même à s'alerter s'émoissait (telle cette grenouille qui se laisse engourdir dans un chaudron d'eau chauffé à feu doux). Et espérant encore malgré tout que nous saurons apprendre et changer autrement que par la "pédagogie des catastrophes".

Néanmoins, ce type d'action (le jeûne politique) approfondit réflexion, motivation et mobilisation. De plus, le jeûne prolongé constitue une sorte de désobéissance subtile durable qui interpelle dans notre monde opulent qui ne veut surtout pas se priver de rien.

Une sorte d'appel à rupture (on arrête, on fait silence et on réfléchit) qui touche par l'intérieur : le journaliste d'un grand quotidien national nous a avoué avoir rêvé de nous (les jeûneurs) la nuit avant de venir nous interviewer.

Un "Sage" à qui nous avons demandé en début de jeûne de nous soutenir a d'abord répondu qu'il n'aimait pas ce type d'action. Re-contacté à mi-

parcours du jeûne, il a annoncé qu'il avait besoin encore d'y réfléchir. Et nous avons bénéficié en fin de jeûne de son soutien actif officiel.

Bref, succès mitigé. Nous aurons apporté notre modeste pierre à l'édifice pour des choix de société plus sains. Continuons, contre vents et marées (et même avec), par toutes les couleurs possibles de l'action non-violente.

André Larivière

26<sup>e</sup> jour de jeûne  
au Trocadéro.  
Paris, juillet 2004  
(Photo Weck)



**primevère**  
19<sup>ème</sup> salon-rencontres  
de l'écologie et  
des alternatives

25, 26, 27 février 2005  
Eurexpo - Lyon/Chassieu

400 stands  
110 conférences, ateliers,  
expos et animations  
thème : La paysannerie

espace enfants  
espace jeunes  
café d'auteurs  
restauration sur place

Pour recevoir le programme complet  
T. 04 74 72 85 90  
<http://primevère.salon.free.fr>  
Primevère 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04

Organisez, avec notre aide, votre journée conviviale de

## BIO-SPECTACLES

Présentés par  
**Jean-Yves CHETAIL**

Contes musicaux pour  
enfants  
Récits de sensibilisation à  
l'écologie



Tour de Chant pour adolescents et adultes  
Thèmes écologiques et antinucléaires, évocation des  
solutions alternatives.

Le Réseau "Sortir du Nucléaire" est partenaire de cette  
initiative. Pour plus d'informations, demandez notre  
dépliant de présentation.

### Contacts

Planning :  
Tél. : 04.71.76.36.40  
port : 06.76.69.54.98  
[andre.lariviere@club-internet.fr](mailto:andre.lariviere@club-internet.fr)

Renseignements artistiques :  
01.49.30.42.08  
[jychetail@hotmail.com](mailto:jychetail@hotmail.com)



# Derrière les centrales la bombe atomique

Selon l'opinion courante, l'arme nucléaire aurait permis à l'humanité d'échapper à la guerre tandis que l'énergie nucléaire promettait un avenir radieux dans un monde sans pollution. La propagande est bien huilée, orchestrée par un lobby industriel et militaire solidement installé au cœur de nos sociétés modernes. En 2005, soixante ans après les explosions des bombes nucléaires à Hiroshima et à Nagasaki, la paix du monde reste une utopie. Plus, cette énergie nucléaire, source de bien-être, devient même l'enjeu de conflits et de guerres. Si nous avons échappé à la conflagration nucléaire qui aurait pulvérisé la planète, nous assistons aujourd'hui au début des guerres du nucléaire civil.

La formidable découverte de l'atome a mobilisé les scientifiques qui entrevoyaient enfin leur « nouvelle pierre philosophale ». Elle a enthousiasmé les industriels au vu des immenses profits qu'ils n'ont pas manqué d'en tirer. Elle a attisé les ambitions des militaires qui allaient enfin gagner les guerres... sans faire la guerre. Elle a conféré un pouvoir exorbitant à quelques grandes puissances, maîtres du destin de toute la planète.

En 1968, une fois le complexe industriel, politique, militaire bien établi, les grandes puissances ont partagé la planète en deux catégories : les États qui ont le droit de posséder l'arme nucléaire et ceux pour lesquels c'est interdit. Raison officielle : la non-prolifération nucléaire pour la paix du monde. En contrepartie, l'énergie nucléaire civile fut promise à tous. Hypocrisie ! En effet, chacun savait, à l'époque, que le passage du civil à l'arme nucléaire n'est affaire seulement que de technique et de moyens financiers. Aujourd'hui, le Traité de non-prolifération (TNP) est devenu une coquille vide de sens puisqu'il n'est respecté ni par les puissances nucléaires qui se refusent au désarmement nucléaire comme promis dans l'article 6 du traité, ni par un certain nombre d'États dits « non dotés d'armes nucléaires » qui, au prétexte de développements civils, tentent de se constituer secrètement un arsenal nucléaire.

Les grandes puissances commencent aujourd'hui à admettre publiquement ces liens congénitaux entre les nucléaires civil et militaire qu'ils étaient loin d'ignorer. Au prétexte qu'on ne pourra pas « désinventer l'atome », ils proposent contrôle, coercition, renforcement du secret, bref, la « militarisation » du complexe. Le discours habituel sur la non-prolifération se proclame « responsable » au regard de la sécurité internationale, mais il entend, par cet artifice, maintenir les immenses intérêts économiques, industriels, financiers et politiques qui sont à la base

du complexe nucléaire. Ce discours sert de paravent à la poursuite de programmes d'armes nucléaires dites de « nouvelle génération » et au développement de nouveaux types de réacteurs « baptisés », selon le goût du jour de « non proliférants ».

## Les deux faces de Janus

Nombreux sont aujourd'hui les citoyens et organisations qui prônent la « sortie du nucléaire » tout en proposant des alternatives crédibles soutenues par une communauté scientifique

de plus en plus consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'avenir de la planète.

Le mouvement citoyen n'est cependant pas unanime. En grande majorité, on condamne l'armement nucléaire. Pourtant, nombreux sont ceux qui estiment qu'avec la fin de la guerre froide, l'arme nucléaire reste un « vestige » du passé qui deviendra bientôt désuet... comme si, naïvement, on croyait que ce qui assure le cœur de la puissance des Grands de ce monde allait se dissiper comme par enchantement !

D'autres, impressionnés par l'ampleur économique du complexe, se refusent à abandonner la proie pour l'ombre tout en feignant d'ignorer les liens étroits entre le nucléaire civil et militaire.

La propagande du complexe, les caricatures de débats publics et les divergences militantes, en France notamment, ont empêché les citoyens d'avoir une opinion.

Un regard lucide sur les deux faces du Janus nucléaire permettrait sans doute d'éclaircir le débat et de constituer un solide mouvement d'opinion pour la « sortie du nucléaire ». Aujourd'hui où l'individualisme prime sur les projets collectifs, les questions de santé interpellent chaque citoyen. Les relations entre le nucléaire (civil et militaire) et l'avenir biologique de l'humanité ont commencé à frapper sérieusement l'opinion avec l'accident de Tchernobyl. En quarante ans, on avait déjà oublié

*Janus tient son nom du dieu romain à deux faces qui gardait les portes de Rome grandes ouvertes en temps de guerre. Janus, en effet, fut l'un des premiers jeux de simulations militaires permettant de mener des exercices à double action, c'est-à-dire des exercices où les camps amis ou ennemis ont les mêmes possibilités de manœuvre.*

Dossier Spécial  
Derrière les centrales, la bombe atomique



Hiroshima, exterminant d'un seul coup plus de 100 000 victimes, puis sa cohorte de milliers de morts et de malades étalée jusqu'à nos jours. En quarante ans, on s'est refusé à admettre les effets ignominieux des essais nucléaires sur de lointaines populations ignorantes du danger. Il aura fallu cet accident, dans notre voisinage, pour ouvrir les yeux sur la réalité nucléaire.

La santé n'est cependant nullement un prétexte ou un argument « émotionnel » pour faire valoir la sortie du nucléaire. La question a été volontairement occultée — ou camouflée sous l'appellation faussement positive de « radioprotection » — pour éviter un sursaut négatif des peuples. La vie sur terre, depuis des millions d'années, au fil des temps géologiques, s'est confrontée et adaptée à la radioactivité naturelle de la terre comme au bombardement nocif des rayons cosmiques. Comment imaginer que les cinquante et quelques années de développements nucléaires tant militaires (plus de deux mille essais nucléaires) que civils n'aient pas contribué au bouleversement biologique de notre planète dont nous n'entrevoions aujourd'hui que les prémisses ? Comment ne pas réagir devant des évidences si énormes qui devraient réveiller les consciences ? Pourquoi ces liens inéluctables entre la radioactivité et la santé sont-ils passés sous silence ? Les premiers « découvreurs » de l'atome — Marie Curie et tant d'autres — n'ont-ils pas payé de leur vie leur fréquentation de la radioactivité ?

Il ne s'agit pas d'élaborer une « stratégie de la peur » ou de céder au catastrophisme mais plutôt d'être lucide sur la réalité du nucléaire : la menace de

« destruction massive » n'est pas dans la seule éventualité d'une guerre nucléaire ou d'un accident nucléaire, elle s'exerce au voisinage d'une installation nucléaire, d'une centrale, d'un site d'entreposage de déchets. Et de plus, elle se transmet aux générations successives...

Le monde bipolaire de la guerre froide a échappé à la conflagration nucléaire. Cependant, à l'avenir, rien n'est assuré avec le nombre croissant d'acteurs possédant l'arme atomique. De plus, la (mauvaise) gestion du « désarmement » nucléaire comporte le risque de laisser entre des mains indésirables d'acteurs non étatiques ou de groupes « terroristes » des armes mal comptabilisées ou mal surveillées, des matières nucléaires issues du démantèlement des armes mal gérées ou mal entreposées. Aujourd'hui, de nouveaux pays accèdent (heureusement) à un haut niveau économique et scientifique. Les dispositions du traité de non-prolifération avaient autorisé leur accès au nucléaire civil. On comprend donc que ces États, jusqu'à présent dépendants de quelques pays industrialisés pour leurs fournitures de centrales nucléaires, aient la volonté politique de maîtriser l'ensemble du cycle du combustible nucléaire, y compris de hautes technologies comme l'enrichissement de l'uranium. Irak, Corée du Nord, Iran et bientôt d'autres États sont devenus sources de tensions internationales et de conflits ouverts. Les militaires qui ont, jusqu'à présent, renoncé au déclenchement d'une conflagration nucléaire, nous introduisent depuis deux décennies aux préludes des guerres du nucléaire civil.

Bruno Barrillot

## De leurs épées, ils forgeront des charrues !

## ATOMES POUR LA PAIX

**Au début des années 1950, les premières expériences nucléaires souterraines excitèrent l'imagination des ingénieurs du génie civil. Conseillés par les concepteurs de la bombe, ils considérèrent l'énergie nucléaire comme un explosif plus puissant que le trinitrotoluène habituellement employé. On parlait même à l'époque de révolution pacifique qui « conduirait à un remaniement profond des données de l'économie mondiale en matière de ressources énergétiques ou minières et de percement de canaux, d'isthmes et de ports<sup>1</sup> ». Enfin, la bombe pourrait être utile à l'humanité, se rachetant ainsi de son « péché originel » des 6 et 9 août 1945 sur Hiroshima et Nagasaki.**

Les États-Unis programmèrent donc l'opération « Plowshare » (soc de charrue) dont le nom fait référence au texte du prophète Isaïe : « *De leurs épées, ils forgeront des socs de charrues.* » Sous de telles auspices « religieuses », une quarantaine d'explosions « civiles » ont eu lieu aux États-Unis à partir de 1957. Ainsi, un tir souterrain effectué à Gasbuggy le 10 décembre 1967 a permis de montrer qu'il était possible de « stimuler » l'extraction de gaz naturel. Cette opération a été payée pour un tiers par une société privée El Paso Natural Gas. Cette dernière compagnie s'est associée au groupe Nobel français pour former la société « Geonuclear Nobel Paso » qui se propose d'organiser des essais nucléaires à des fins industrielles hors des États-Unis<sup>2</sup>.

De son côté, la Russie aurait effectué 108 essais nucléaires souterrains « pacifiques » sur plus de vingt ans entre 1965 et 1987. Selon les relevés de tirs souterrains, 77 de ces explosions nucléaires « pacifiques » ont été effectuées en dehors des sites d'essais sur l'ensemble du territoire de l'Union soviétique. L'objectif de ces tirs était le percement de canaux, la création de réserves souterraines de gaz, l'optimisation de l'exploitation pétrolière...

Les ingénieurs français ne furent pas en peine de projets. Au cours des années 1960, le projet « Lambrec » du nom d'un ingénieur civil, prévoyait le creusement du canal des deux mers (Méditerranée-Atlantique) par des moyens nucléaires. Ce « nouveau canal de Panama » serait creusé à grand renfort d'explosions atomiques souterraines (260 bombes suffiraient !) au prix d'un devis moitié moindre que celui qui aurait utilisé des explosifs conventionnels<sup>3</sup>. Fort heureusement, le projet Lambrec est resté dans ses cartons.

B. B.

1) Jacques Gaussens, « Paisibles explosions nucléaires à vendre », *Bulletin Dam*, 1968.

2) *Idem*, p. 9.

3) *Idem*, p. 9.

« Derrière des murailles de mystères, on perfectionne avec une hâte fébrile les moyens de destruction collective. »

Albert Einstein

Dossier Spécial  
Derrière les centrales, la bombe atomique



# Nucléaire : les deux faces civilo | militaires

L'industrie du nucléaire en France ne présente qu'un des aspects de l'étroite connexion entre les deux faces civilo-militaires du nucléaire. L'histoire de la mise en place de l'industrie nucléaire en France montre qu'elle fut d'abord militaire avant de s'étendre vers le civil. Cette histoire fait apparaître l'interrelations entre scientifiques, ingénieurs, industriels, décideurs politiques et militaires.

Selon Gabrielle Hecht, spécialiste de l'histoire des techniques, la mise en place du complexe industriel nucléaire français permet d'assister à la construction d'une identité française de l'après-guerre, faite de grandeur et de rayonnement<sup>1</sup>. Ajoutons que ce « regard » de l'historienne s'applique aussi bien à l'armement atomique de la France qu'à son option du tout nucléaire « civil ».

Dès sa création en 1945, le Commissariat à l'énergie atomique souhaitait fédérer l'ensemble de la recherche atomique française. Ce vœu des fondateurs du CEA sera pourtant contesté dans le monde universitaire français qui, dans les facultés des sciences et au CNRS, mettra en place des unités de recherche sur la physique nucléaire. Face à la toute-puissance du lobby nucléaire, le rôle de ces universitaires « dissidents » contribuera notamment à la formation critique des réseaux militants<sup>2</sup>. L'unanimité du milieu scientifique n'est pas aussi important qu'on l'affirme et c'est un atout pour le débat démocratique encore à amplifier.

Du côté du Commissariat à l'énergie atomique, on prend en charge dans la structure même de l'institution — Direction des applications militaires et Direction civile — la gémellité du nucléaire. Les échanges de personnels entre les deux directions sont fréquents (dans les deux sens) et des laboratoires ou installations des centres civils travaillent également pour des applications militaires. Du côté militaire, les liens étroits entre civil et militaire ont été, non seulement reconnus, mais souhaités. L'un des « pères » de la bombe française, le général Charles Ailleret disait : « J'avais compris que l'un des dangers les plus grands qui menaçaient le programme militaire était l'opposition que j'ai souvent signalée de l'atome militaire à l'atome civil. Nous avons déjà réagi en cherchant, chaque fois que c'était possible, à proposer une promotion parallèle et coordonnée de programmes civils et militai-

res s'appuyant l'un sur l'autre. J'ai toujours veillé à ce que le nucléaire civil et le nucléaire militaire aillent de pair... Ce serait la mort du deuxième si le premier disparaissait<sup>3</sup>. »

## Le nucléaire moteur du relèvement industriel et stratégique français

sente ainsi la dualité de sa carrière : « J'ai été une sorte d'électron, libre ou presque, oscillant entre les noyaux civils ou militaires du CEA au gré des besoins et des opportunités. » Commençant par le « civil », il participe aux tous débuts du premier réacteur français dit « Zoé », installé dans le fort de Châtillon en région parisienne, qui produisit néanmoins le premier milligramme de plutonium en novembre 1949. Il précise également que ces recherches « civiles » étaient déjà lognées par les militaires qui détachèrent un ingénieur militaire, J. Jacquesson, dans le service de la « pile » de Châtillon, comme on appelait alors les premiers réacteurs.

La seconde carrière de Denis Breton commence le 2 novembre 1966 à la Direction des applications militaires du CEA. « Je venais de franchir le barrage entre le civil et le militaire », écrit-il. C'est sans doute la raison qui présida à sa nouvelle mission qui consistait à « demander aux physiciens de la partie civile de collaborer avec la Dam ». C'était en pleine période de dissensions sur les recherches sur la fusion thermonucléaire, si bien que sa mission ne fut guère couronnée de succès. Denis Breton retourna alors à la direction civile pour prendre la charge de l'étude des plasmas pour la fusion thermonucléaire « contrôlée ».

Peu de scientifiques ou de chercheurs du Commissariat à l'énergie atomique se sont lancés dans des confidences publiques sur leur itinéraire à l'intérieur de l'institution. Denis Breton<sup>4</sup> est pourtant l'un de ceux qui, comme il l'écrit, a forcé sa nature pour raconter la carrière d'un ingénieur du CEA. Il se défend, bien sûr, de n'évoquer rien de secret, mais son ouvrage *Confessions atomiques d'un électron libre* pré-



Si nombre de physiciens nucléaires s'engagèrent dans la construction de la bombe, ce fut souvent, au départ, lié au contexte de la Deuxième Guerre mondiale. Pourtant, paradoxalement, le monde scientifique est mobilisé autour de l'idéologie du « progrès » : la science est orientée pour le bien de l'humanité et n'a donc pas de frontières. Si l'on considère la période qui précéda la mise en place du « programme Manhattan <sup>1</sup> », on est frappé de voir la circulation de l'information dans le milieu très international des atomiciens. La publication des résultats de recherches et les échanges entre scientifiques par le biais de colloques, conférences ou autres symposiums sont des activités « ordinaires », indispensables à la vitalité de la communauté scientifique. Il aura fallu que les orientations militaires de l'atome accaparent un grand nombre des meilleurs physiciens nucléaires pour que cessent ces échanges entre scientifiques sur injonction des militaires.

### Libre circulation de l'information ou espionnage ?

Même lorsque les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki furent connus, l'idée du partage du secret des applications militaires de l'atome n'était pas étranger à la communauté scientifique, au nom de l'équilibre entre les puissances et même dans un but tout à fait pacifiste. Le physicien allemand Klaus Fuchs, réfugié en Angleterre puis jugé pour espionnage, résumait cet état d'esprit de quelques membres de la communauté scientifique : « *Le secret partagé en deux signifiait la fin de la guerre ou du moins la fin de la guerre de totale destruction pour l'Humanité. Le scientifique n'est pas neutre, il doit avoir conscience de ce qu'il invente et il doit agir comme il l'entend pour ne pas être complice du mal que contient son invention* <sup>2</sup>. » Il aura fallu toute l'insistance des généraux et des dirigeants politiques pour mettre fin à de telles conceptions « internationalistes ». Au besoin, on sut impressionner chercheurs, ingénieurs et techniciens en « organisant » des procès à grand retentissement contre les « espions ». En 1951, l'affaire Rosenberg allait frapper les esprits. Si l'exécution des deux époux et la chasse aux communistes notifiait l'engagement du monde « libre » dans la guerre froide, elle visait également à mettre au pas la communauté scientifique.

**B. B.**

1) Nom de code du programme de la bombe nucléaire américaine.

2) Cité par Roberto Maiocchi, *L'ère atomique*, Castermann, 1993, p. 48.

Cet itinéraire d'un ingénieur du CEA est emblématique de ce lien entre les deux faces du nucléaire. Au niveau de la recherche, distinguer entre activités civiles ou militaires est totalement vain et les chercheurs passent naturellement de l'une à l'autre, non seulement selon le déroulement de leur carrière professionnelle, mais aussi en ligne directe avec leur spécialité de physicien. Ainsi, un chercheur qui travaillera sur la fusion nucléaire « contrôlée » pourra très bien poursuivre des recherches sur les applications militaires de la fusion thermonucléaire. De même, les universitaires travaillant dans un laboratoire disposant d'un réacteur de recherche auront tout le loisir d'étudier les technologies nécessaires pour l'extraction du plutonium, par exemple. La science nucléaire est une.

### L'industrie des matières premières

L'industrie des matières premières nucléaires commence par l'extraction de l'uranium qui fut d'abord confiée au CEA et à des entreprises où le CEA avait la majorité du capital. Elle fut, ensuite, reprise par Cogéma, filiale industrielle du CEA. Il va de soi que toutes les activités industrielles en amont de la production du plutonium ou de l'uranium enrichi sont communes aux filières militaires et civiles.

Le complexe industriel de Marcoule (Gard) où se fabriquait le plutonium militaire et où se produit

encore le tritium nécessaire aux armes thermonucléaires en même temps que l'on fabrique le Mox des centrales civiles à l'usine Mélox est un véritable enchevêtrement d'entreprises et d'installations qui travaillent ensemble, quelles que soient les applications civiles ou militaires.

Robert Galley qui fut le constructeur du site de Marcoule coordonna par la suite la mise en place de l'infrastructure industrielle des usines militaires de Pierrelatte pour l'enrichissement de l'uranium. Dans ce but, la direction industrielle du CEA mit sur pied trois grandes sociétés privées pour développer le procédé de diffusion gazeuse :

- la Société pour l'usine de séparation isotopique (USSI) qui assura la tâche d'architecte industriel ;
- la Société des usines chimiques de Pierrelatte (SUCP), chargée de la production d'hexafluorure d'uranium (UF<sub>6</sub>) ;
- la Société de fabrication des éléments catalytiques (SFEC), chargée de fabriquer les barrières de diffusion.

Ces mêmes sociétés ou celles qui résultèrent d'alliances industrielles successives se retrouvent dans la construction des usines civiles d'enrichissement Eurodif.

Toutes ces sociétés sont liées d'une manière ou d'une autre à Cogéma, filiale du CEA, qui reste encore aujourd'hui le fournisseur des matières nucléaires pour toutes les filières civiles et militaires.





Sur le plan juridique, les installations de Marcoule et de Pierrelatte sont principalement réparties entre « Installations nucléaires de base » (INB) civiles et « Installations nucléaires de base secrètes » (INBS) militaires. Cette répartition est cependant très artificielle, car il est difficile de distinguer le militaire du civil lorsque des installations sont situées sur la même aire géographique.

## L'industrie des réacteurs

Dans le domaine de la construction et de la maintenance des réacteurs tant civils que militaires, les entreprises engagées sont les mêmes. Sans vouloir faire une liste exhaustive, on peut citer Framatome, Creusot-Loire, Jeumont Schneider, Merlin Gerin, Alstom, Technicatome, CGE, Pechiney ou les entreprises qui leur succédèrent par le biais de restructurations industrielles.

Le groupe des réacteurs « militaires » est composé<sup>5</sup> :

- de réacteurs prototypes installés à terre sur le site CEA « civil » de Cadarache : le PAT et ses modifications successives qui ont servi de prototype pour les chaufferies nucléaires des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (type *Redoutable* et type *Triomphant*) ; la CAP (Chaufferie avancée prototype) qui servit de prototype pour les chaufferies des sous-marins nucléaires d'attaque ; le RES (Réacteur d'essais) qui doit servir de prototype à la future chaufferie des sous-marins nucléaires d'attaque de la nouvelle génération (dite *Barracuda*) ;
- des six réacteurs des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de la première génération (de type *Redoutable*) ;
- des quatre réacteurs des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de la nouvelle génération (de type *Triomphant*) ;
- des six réacteurs des sous-marins nucléaires d'attaque ;
- des deux réacteurs du porte-avions *Charles-de-Gaulle* (de type *Triomphant*).

Quant aux réacteurs « civils », il faut compter (y compris ceux qui ont été déclassés), soixante-dix « tranches » électrogènes et trente-deux réacteurs de recherches tous recensés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

## L'industrie des déchets

La gestion des déchets du parc électronucléaire français et des autres installations nucléaires civiles et militaires est assurée par l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra) qui assure le stockage au Centre Manche (aujourd'hui fermé) et à Soulaïnes. Cependant l'Andra n'ayant pas la capacité de gérer certains types de déchets, notamment militaires, c'est le CEA qui en assure la gestion.

Le Centre CEA militaire de Valduc (Côte-d'Or) gère donc les déchets contaminés au tritium tandis que le Centre CEA « civil » de Cadarache (Bouches-du-Rhône) gère les déchets civils et militaires du CEA

contaminés au plutonium. Le CEA parle d'entreposage « provisoire » en attendant que l'Andra ait trouvé une solution, notamment pour les déchets de haute activité et à longue vie prévus pour être stockés en couche profonde lorsque les essais du laboratoire souterrain de Bure (Meuse) auront été concluants. Le « provisoire » risque donc de durer longtemps. En effet, comment les scientifiques pourront-ils évaluer le comportement du site de stockage profond avec des déchets de haute activité ayant une durée de vie de plusieurs dizaines de milliers d'années, voire plus ?<sup>6</sup>

Le combustible des réacteurs militaires est entreposé dans des installations spécifiques du Centre CEA civil de Cadarache dénommées « Cascad »<sup>7</sup>.

## Les industries de génie civil

On ne serait pas complet sur ce tour d'horizon du complexe industriel lié au nucléaire militaire et civil si l'on ne mentionnait pas les entreprises de génie civil qui ont été mises à contribution pour la construction des infrastructures de l'ensemble des installations civiles et militaires. Il a fallu construire de toutes pièces des sites dédiés à l'industrie nucléaire notamment à Marcoule, Pierrelatte, La Hague, les ports nucléaires de Brest-L'île Longue, Cherbourg et Toulon, les sites d'essais nucléaires du Sahara et de Polynésie, les emprises et les infrastructures des centrales nucléaires.

Beaucoup de ces sociétés ont aujourd'hui été l'objet de restructurations, mais l'évocation de leurs noms — bien connus du grand public — suffit à souligner l'étroite imbrication de l'ensemble industriel français dans les programmes nucléaires tant civils que militaires :

- *grands travaux d'infrastructures* : Spie-Batignolles, Dumez-Citra, Bouygues, Bouygues Offshore, Lafarge ;
- *génie électrique, Electronique* : CGEE, Bull, Thomson-CSF, SACM ;
- *« équipements divers* : Ateliers et Chantiers de Bretagne, Filotex, Intertechnique, Les Câbles de Lyon, Matra, Forex.

En raison de l'éloignement des sites d'essais nucléaires, il faut également citer l'apport considérable de « voyageurs » militaires et civils du CEA qui empruntaient (pendant trente ans pour la Polynésie) les avions des compagnies nationales (Air France, UTA, AOM...).

## Les industries du complexe militaro-industriel

À cette liste non exhaustive, il faudrait ajouter une grande partie du complexe militaro-industriel qui est directement impliqué dans la construction des « vecteurs » (sous-marins, avions, missiles) des armes nucléaires. Dassault Aviation, l'avionneur national, a construit toutes les générations de bombardiers emportant des armes nucléaires françaises : Mirage IV stratégiques porteurs des premières bombes atomiques françaises, Mirage III

*« Nous voyons se dessiner un destin véritablement tragique pour l'homme de science : il s'est forgé lui-même par sa force quasi surhumaine les armes de son asservissement extérieur et de l'anéantissement de sa personnalité intime. Il doit se plier au silence qui lui est imposé par les détenteurs du pouvoir politique. Il est obligé, tout comme un soldat, de sacrifier sa propre vie et, ce qui est pire, de détruire celle des autres, même quand il est convaincu qu'un tel sacrifice est insensé. »*

Albert Einstein

**Dossier Spécial**  
Derrière les centrales, la bombe atomique





porteurs de l'arme nucléaire tactique, Super-Étendard de l'Aéronavale porteurs de l'arme nucléaire tactique, Mirage 2000 porteurs du missile nucléaire air-sol moyenne portée (ASMP), Rafale porteurs de la version modernisée du missile ASMP. La Direction des constructions navales (DCN), arsenal national de la Marine a construit les deux générations de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins qui concentrent aujourd'hui près de 90 % de la force nucléaire française, basés à l'île Longue. DCN a également construit les six sous-marins nucléaires d'attaque basés à Toulon ainsi que le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, équipé de deux réacteurs nucléaires et transportant les armes nucléaires de l'Aéronavale (ASMP).

L'Aérospatiale, aujourd'hui relayée par le consortium européen EADS, a construit les missiles nucléaires français, depuis les dix-huit missiles du plateau d'Albion jusqu'aux diverses générations de missiles équipant les sous-marins de l'île Longue, en passant par les missiles Pluton et Hadès et les actuels ASMP.

D'autres entreprises militaires françaises sont également fournisseurs des grandes entreprises citées plus haut. Parmi les plus importantes, il faut citer Matra, SNPE, SEP, Thomson-CSF...

## La grandeur de la France

Le nucléaire civil et le nucléaire militaire concentrent ce que Gabrièle Hecht désigne sous le nom de « grandeur de la France ». Notre pays se présente modestement comme « une puissance mondiale moyenne », mais il est considéré comme « un Grand militaire » malgré le petit nombre de ses armes nucléaires en raison de son statut privilégié au

Conseil de sécurité. Par contre, l'appellation reste justifiée par ce choix électronucléaire, unique parmi les pays industrialisés, qui fait de la France un « acteur mondial » de l'énergie nucléaire. Les deux domaines civil et militaire apparaissent si étroitement liés que la contestation ou le renoncement à l'un des domaines apparaîtrait comme un préjudice pour le bien-fondé de l'autre. Une large part de la société française reste imprégnée de cette idée que le nucléaire est essentiel à la grandeur de la France tant et si bien que certains présentent le nucléaire comme une composante de l'« identité française » de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Bruno Barrillot

- 1) Gabrièle Hecht, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, La Découverte, 2004.
- 2) Citons par exemple le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire et sa *Gazette nucléaire* ; la Crii-Rad, l'Accro, Wise-Paris, sans oublier quelques auteurs, pionniers aujourd'hui trop méconnus tels Charles-Noël Martin, Louis Puiseux et quelques journalistes telles Jacqueline Denis-Lempereur, Martine Barrère...
- 3) Louis Puiseux, *Crépuscule des atomes*, Hachette, 1988, p. 186.
- 4) Denis Breton, *Confessions atomiques d'un électron libre. De Zoé à la fusion thermonucléaire*, Éditions des Écrivains, 2002.
- 5) Jean-Marie Collin, « Propulsion nucléaire navale : un inventaire complet », *Cahier de l'Observatoire des armes nucléaires*, n° 9, avril 2002.
- 6) Les « experts » du CEA ont répondu à tout ! Dans le *Plan quinquennal de recherche & développement. Effluents et déchets de CEA (1990-1994)* de mars 1990, p. 51, les auteurs écrivent, très sérieusement, à propos du stockage profond, qu'une « période initiale de 10 000 ans sera privilégiée, lors des évaluations de sûreté »...
- 7) Bruno Barrillot et Mary Davis, *Les déchets nucléaires militaires*, CDRPC, 1994, pp. 337-339.

## Monarchie nucléaire

FOCUS

**Sur le plan intérieur, la politique de défense de la France est articulée sur le pilier nucléaire que personne à droite comme à gauche n'a, jusqu'à une période récente, tenté de remettre en cause.**

Seuls, les Verts, nouveaux venus sur l'échiquier politique français, affirment haut et fort la nécessité du renoncement à l'arme nucléaire et de sortie du nucléaire civil. Le Parti communiste appuie sur la nécessité du désarmement nucléaire sans pour autant proposer officiellement l'abandon de l'armement nucléaire : ses parlementaires se contentent de ne plus voter le budget de la défense et contestent les crédits nucléaires militaires. Aujourd'hui, nous n'avons pas, à gauche, de prises de position claires sur la dissuasion nucléaire comme cela avait été le cas à la fin des années 1970, où communistes et socialistes avaient adopté le principe d'une défense de la France articulée sur son armement nucléaire comme préalable à leur accession au pouvoir. Si le général de Gaulle fut le « géniteur » de la force de frappe française, ce fut sous le « règne » de François Mitterrand qu'elle atteignit son apogée avec 584 têtes nucléaires en 1992.

Le consensus sur la dissuasion nucléaire reste le discours obligé de la classe politique, même si, dans l'opposition, le Parti socialiste critique aujourd'hui les choix coûteux de la modernisation de l'arsenal nucléaire<sup>1</sup>. Lors de l'Université d'été de la défense, en septembre 2004, le président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, l'UMP Guy Teissier, s'est également aventuré sur le terrain de la critique en déclarant : « *Nous devons aller vers une pause... Je crains que nous ne puissions pas supporter en même temps le coût du nucléaire et celui de l'entretien de notre armée.* » Mal lui en prit : la ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie — dont on sait que sa fonction en fait la porte-parole de l'Élysée en matière de défense — lui répliqua vertement : « *Alors qu'on voit de nouveaux pays se doter de l'arme nucléaire, est-ce le moment où l'on va se déshabiller ? Ce serait ahurissant, pas sérieux !* »<sup>2</sup> En matière nucléaire, le système démocratique parlementaire reste entre parenthèses : le pouvoir unique et sans partage du président de la République fait de la France une « monarchie nucléaire ». **B. B.**

1) Paul Quilès, Assemblée nationale, Avis n° 1866 « Défense » sur le projet de loi de finances pour 2005, p. 23.  
2) AFP, 7 septembre 2004 ; *Libération*, 8 septembre 2004.

# Reformuler la non - prolifération ou sortir du nucléaire ?

**Le Traité de non-prolifération (TNP), normalement prévu pour interdire l'accès aux armes nucléaires à tous les pays, sauf pour les cinq États dotés d'armes nucléaires, doit être révisé au printemps 2005. Trente-cinq ans après son entrée en vigueur, force est de reconnaître qu'il n'a pas rempli pleinement son rôle.**

Contrairement à ce qu'avaient signé les cinq États dotés d'armes nucléaires dans l'article VI, le désarmement nucléaire n'a guère été engagé. Si les deux protagonistes de la guerre froide ont bien diminué quantitativement leurs arsenaux nucléaires, leurs armes nucléaires encore en service, non seulement sont en surnombre, mais sont en constante modernisation. Les États-Unis financent même des recherches sur un modèle d'arme nucléaire dite anti-bunker ou « *mini-nuke* » « utilisable » sur les champs de bataille du futur. Prépare-t-on un « Hiroshima chirurgical » ?

Les trois autres puissances nucléaires « autorisées » — Chine, France et Royaume-Uni — ont pris des positions différentes vis-à-vis de la prolifération. Depuis une décennie, la Chine augmente son arsenal au point de devenir quantitativement la troisième puissance nucléaire mondiale. Il est vrai que Pékin ne dispose pas pour l'instant d'un fort potentiel d'armes nucléaires sur sous-marins, mais les ingénieurs chinois de l'armement travaillent dans ce domaine pour rejoindre ses homologues « autorisés » qui disposent pour l'essentiel de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins réputés invulnérables.

La France s'est débarrassée de ses armes nucléaires obsolètes (bombes nucléaires à gravitation, missiles terrestres Pluton, Hadès et missiles stratégiques du plateau d'Albion) pour ne conserver que deux « composantes » à son arsenal nucléaires : l'une avec les missiles air-sol moyenne portée sur Mirage, Super-Étendard et bientôt Rafale, mais surtout la composante sous-marine qui constitue près de 80 % de la force nucléaire française. Depuis dix ans, la France effectue un énorme effort de modernisation de son arsenal nucléaire bien qu'il soit réduit en nombre de têtes par rapport aux années 1980. Ce choix politique constitue une infraction grave aux engagements pris tardivement (1992) par la France lorsqu'elle ratifia le traité de non-prolifération.

Contrairement à la France, le Royaume-Uni a décidé au tournant du siècle de réduire son arsenal nucléaire. Comme la France, il a d'abord abandonné sa composante nucléaire aéroportée pour

cause d'obsolescence, mais il a décidé unilatéralement la réduction de moitié de ses armes disposées sur ses quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. S'agit-il d'un premier pas vers le désarmement nucléaire ? Probablement pas, mais c'est la manière dont le Royaume-Uni entend prendre en compte la fin de la guerre froide. Il est vrai que ses détracteurs — notamment les milieux français de la défense — font remarquer que les liens traditionnels des

Britanniques avec les États-Unis (y compris en matière d'armement nucléaire) permettraient d'assurer, le cas échéant, la « couverture » stratégique de l'Angleterre par le « parapluie » nucléaire américain.

## Les puissances nucléaires ne désarment pas

### Les nouvelles puissances nucléaires

Bien que la plupart des milieux « officiels » se contentent de dire que le monde a échappé à une dissémination importante de l'arme nucléaire « grâce » au traité de non-prolifération. Quatre États, non signataires à ce jour du TNP, ont réussi à se constituer un arsenal nucléaire... alors, se contentent-ils de dire, qu'on aurait pu s'attendre à un plus grand nombre d'États candidats à la prolifération (une vingtaine). Il serait plus honnête de reconnaître que les promesses du TNP en fermant le « club » des puissances nucléaires n'ont pas été couronnées de succès. De plus, les nouveaux États nucléaires le sont devenus, pour la plupart, avec la complicité des cinq « autorisés »...

En premier, et de très longue date, Israël a constitué son arsenal nucléaire qui aujourd'hui encore est en plein développement. L'Inde et le Pakistan, également non signataires du TNP, disposent aujourd'hui de quelques dizaines d'armes nucléaires, après avoir effectué des essais nucléaires souterrains en 1998. De plus, la Corée du Nord s'est retirée du TNP comme elle en avait le droit selon les modalités prévues dans le traité : elle disposerait, selon les estimations, de quelques d'armes nucléaires.

Les optimistes constatent que, dans la dernière décennie, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud et tout récemment, la Libye ont renoncé à se constituer un arsenal nucléaire.





Restent ce que d'aucun appellent les « États voyous », notamment l'Irak et l'Iran, pourtant signataires du TNP. L'Irak comme on l'a découvert à partir de la première guerre du Golfe en 1991 disposait d'installations camouflées — malgré tous les contrôles précédents des inspecteurs de l'AIEA — pour mettre au point des armes nucléaires. Ces installations ont été démantelées et détruites par l'AIEA si bien que l'administration américaine du président George W. Bush appuiera sur des faux pour justifier la deuxième intervention contre l'Irak. L'Iran est aujourd'hui soupçonné de préparer secrètement un programme nucléaire militaire et se trouve face aux injonctions des États-Unis et de l'Union européenne.

## 2005 : vers une remise en cause du TNP ?

Le contentieux international « au nom de la non-prolifération » avec l'Iran met en lumière le caractère ambigu du Traité de non prolifération qui a voulu à la fois faire de la « discrimination » sur le plan militaire et de la « promotion » sur le plan de l'énergie nucléaire civile.

Le Traité de non-prolifération et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont permis d'encadrer le commerce très lucratif de l'industrie nucléaire et notamment des centrales électriques, au grand profit des pays industrialisés au nom d'un faux semblant de « désarmement » nullement programmé.

Le TNP et les régimes de non-prolifération qui devaient faire la promotion de l'ensemble de l'industrie nucléaire « civile » vont donc maintenant traquer les activités civiles qu'ils s'étaient pourtant donné pour mission de diffuser. Les partisans du « contrôle » pensent aujourd'hui que le traité de non-prolifération sera mieux respecté si l'industrie du combustible nucléaire reste concentrée dans les pays industrialisés. Les membres du G8 en viennent même à imaginer de freiner leurs « exportations de matériel et de savoir-faire servant à maîtriser le cycle de l'atome, y compris pour des applications civiles ». Autrement dit, l'hypocrisie de la distinction entre nucléaire civil et militaire qui est sous-jacente au TNP apparaît au grand jour. Le traité de non-prolifération, trente-cinq ans après son entrée en vigueur, apparaît comme vidé de sa substance.

## Pays « nucléairement sûrs »

La promotion du nucléaire « à des fins pacifiques » va-t-elle se réduire à l'espace géographique des pays « nucléairement sûrs » ? La discrimination entre États dotés d'armes nucléaires et États non dotés d'armes nucléaires voulue par le TNP pour éviter la prolifération d'armes nucléaires se prolongera-t-elle donc au niveau « civil » notamment pour des technologies « duales » telles que l'enrichissement de l'uranium afin de prévenir les risques de prolifération « militaire » ?

Cette perspective vient d'être proposée par Mohamed El Baradei, directeur général de l'AIEA lors d'une interview au journal américain *Chronicle*, le 4 novembre 2004. Mohamed El Baradei suggère

de renégocier le Traité de non-prolifération en arrêtant le développement des capacités d'enrichissement de l'uranium. « *Tel qu'est le traité actuellement, a-t-il déclaré, tout pays a le droit d'enrichir l'uranium s'il annonce que c'est pour la production d'électricité. Or, l'enrichissement est un programme militaire latent.* »

Constatant que plusieurs pays, comme le Brésil, le Vietnam ou l'Iran, s'opposent à n'importe quelle limite à leur droit d'enrichir l'uranium, il en conclut que la communauté internationale se trouve à la croisée des chemins : « *Ou nous allons résolument vers le désarmement nucléaire, ou nous démissionnons face à la poursuite de la prolifération.* »

La conférence de révision du Traité de non-prolifération qui se tiendra à New York au printemps 2005 va-t-elle alors proposer de « réserver » l'enrichissement de l'uranium ou d'autres technologies duales aux seuls États dotés d'armes nucléaires ? Comme c'est le cas du marché des armes où les pays industrialisés vendent des équipements militaires « sur étagères » (avions, chars, navires de guerre...), les pays non dotés d'armes nucléaires qui voudraient développer les applications pacifiques du nucléaire seraient priés d'acheter le combustible des centrales ou même des centrales « clés en mains » aux conglomérats industriels — type Cogéma-Areva — des pays industrialisés.

## Une discrimination accrue source de conflits

La promotion du nucléaire civil telle qu'elle est aujourd'hui envisagée va élargir le domaine de la discrimination qui ne sera plus entre États dotés de l'arme nucléaire et États non dotés, mais entre les États « nucléairement sûrs » et les États « nucléairement suspects ». Le marché de dupes et les contraintes organisés par le TNP pour le développement de l'industrie nucléaire à des fins pacifiques risquent alors de devenir la source de conflits, de crises et pourquoi pas, d'autres interventions militaires. Aujourd'hui, l'Iran est prié instamment de renoncer à fabriquer de l'uranium enrichi par les États-Unis, l'Europe et le Conseil de sécurité. Au nom du TNP ? Logiquement, l'AIEA ne pourra que constater que l'Iran n'est pas en infraction avec les dispositions du traité de non prolifération. N'est-ce pas l'aveu de la faillite du système de non-prolifération « à des fins pacifiques » qui porterait en lui-même les germes de la guerre ?

Les États-Unis, on l'a vu en Irak, ont choisi de traiter le problème par une solution militaire dite de « contre-prolifération ». Cette pratique américaine, décidée unilatéralement sans véritable consultation multilatérale, est clairement discriminatoire. En effet, fin 2004, Washington désigne l'Iran comme « nucléairement suspect » alors que ce pays affirme poursuivre un programme civil, tandis que la Corée du Nord, qui se targue de développer l'arme nucléaire, n'est plus sommée d'y renoncer par des menaces de représailles militaires...

Les propositions de la France et de l'Union européenne s'orientent vers une approche de la non-



prolifération par la voie des traités internationaux, n'excluant pas la perspective du désarmement nucléaire prévue dans l'article VI du TNP. Mais, inféodés aux intérêts du lobby nucléaire, l'Europe et la France persistent à affirmer que l'avenir reste à la promotion du nucléaire civil, quitte à renforcer les régimes de contrôle multilatéraux et la coopération entre les services de renseignement.

D'autres solutions sont pour l'instant avancées par les industriels du nucléaire qui proposent de construire de nouvelles filières de réacteurs qualifiés par eux de « non proliférantes » : on peut citer le rubbiatron, les centrales au thorium ou aux sels fondus... Outre le fait qu'il faudrait dégager d'énormes financements pour l'industrialisation de telles filières, au nom d'une vertueuse non-prolifération, dont les bénéficiaires seraient prioritairement les industriels du nucléaire, il n'est pas dit que cela contribuerait à la non-prolifération.

La prolifération nucléaire comporte en effet un volet « technologique », mais le processus qui conduit certains États à vouloir se doter d'armes nucléaires est aussi, essentiellement, de type politique et stratégique.

### La poursuite du nucléaire civil bloque le désarmement nucléaire

Le désarmement nucléaire est en panne. Comme on l'a dit, les puissances nucléaires n'ont pas véritablement répondu aux attentes formulées dans l'ar-

ticle VI du TNP. Les États-Unis et la Russie ont diminué en nombre leurs arsenaux dans le cadre de traités dits de désarmement, mais la plupart des armes nucléaires déclassées étaient obsolètes. Ces deux pays ont (pour l'instant) renoncé aux essais nucléaires, mais le traité d'interdiction totale des essais nucléaires adopté en 1996 et signé aujourd'hui par 172 des 193 membres de l'ONU n'est toujours pas entré en vigueur, faute de ratification par les 44 États membres de la Conférence du désarmement qui possèdent des installations nucléaires. Parmi les « manquants », la Corée du Nord, l'Inde et le Pakistan n'ont ni signé ni ratifié le traité et l'on attend la ratification de neuf autres pays : Chine, Colombie, République démocratique du Congo, Égypte, États-Unis, Indonésie, Iran, Israël et Vietnam.

Une étape importante et radicale devrait consister à couper en amont l'approvisionnement des industries militaires en « matières premières nucléaires ». Or, depuis 1995, les diplomates de la conférence du désarmement achoppent sur un traité d'interdiction de production des matières nucléaires (uranium hautement enrichi et plutonium) « à des fins militaires » (dit traité « cut-off »). Les tergiversations diplomatiques des uns et des autres pour

bloquer toute avancée vers la conclusion de ce traité ne sont que des prétextes. En effet, le système de vérification qui serait attaché à un tel traité serait forcément très intrusif et nombre d'États ne tiennent pas à des inspections dans leurs installations « civiles ». De plus, le traité d'interdiction de production des matières nucléaires occulte l'une de ces matières, le tritium, qui est nécessaire au maintien en état de service de pratiquement toutes les têtes nucléaires des arsenaux des cinq puissances nucléaires autorisées.

Mais la conclusion d'un tel traité en l'état constituerait une véritable hypocrisie si la production de plutonium et l'enrichissement de l'uranium « à des fins civiles » n'étaient pas remis en cause. Les experts du désarmement sont bien conscients que s'ils n'interdisent pas l'enrichissement de l'uranium (« programme militaire latent ») fournissant le combustible ordinaire des centrales et le retraitement du combustible usé fournissant le plutonium pour le Mox, cela irait à l'encontre du désarmement nucléaire qu'ils veulent promouvoir. Ce constat invite à l'évidence à remettre en cause l'ensemble du nucléaire civil et militaire, solution que les diplomates et les industriels ne sont pas prêts à promouvoir.

Bruno Barrillot

1) *Le Figaro*, 10 juin 2004 : « Washington freine la diffusion du nucléaire civil ».





# Irradiés de la République Vérité et justice

Si les anciens travailleurs de Moruroa, les vétérans français et les victimes algériennes des essais au Sahara prennent en main leur lutte pour que soient reconnu leurs droits et qu'avancent « Justice et vérité », ils ont besoin du soutien de l'opinion publique et des militants.

Depuis bientôt trois ans, la proposition de loi sur le suivi sanitaire des essais nucléaires déposée par Marie-Hélène Aubert, alors vice-présidente Verte de l'Assemblée nationale n'est toujours pas inscrite à l'agenda de l'Assemblée nationale.

Depuis bientôt un an et demi, la promesse de Jacques Chirac faite publiquement à Tahiti d'une commission interministérielle — en lien avec les associations — sur le suivi des essais nucléaires français ne connaît toujours pas de concrétisation.

Les anciens travailleurs de Moruroa, les vétérans français et les victimes algériennes des essais au Sahara en ont assez de ce mépris. Ils lancent une campagne d'action en direction du président de la République, du Premier ministre et des députés intitulée « Vérité et justice : une loi pour les victimes des essais nucléaires ».

## Chair à neutrons

En 2004, l'indifférence des autorités politico-militaires à l'égard de ces quelque 150 000 hommes (et quelques femmes) qui ont été envoyés, souvent sans préparation et sans information, sur les sites d'essais du Sahara et de la Polynésie, rejoint leur incapacité à considérer naguère leurs subordonnées — jeunes militaires de 20 ans pour la grande majorité — autrement que comme de la « chair à neutrons ». Avec 3 800 adhérents en Polynésie et près de 3 000 en métropole, les associations Moruroa e tatou et Aven commencent à ouvrir les archives de cette histoire que nos stratèges du nucléaire voudraient bien occulter. Leurs témoignages sont parfois éloquentes. Au regard de ce que nous savons aujourd'hui des risques de la radioactivité — Tchernobyl est passé chez nous ! —, les recommandations des autorités militaires de l'époque paraissent insupportables. Aux populations voisines de Reggane, au Sahara, où eurent lieu les premiers tirs aériens français, on affirmait que « la France qui leur voulait tant de bien, ne pouvait pas leur faire de mal ». Aux appelés, en short, chemisette et chaussures de brousse qui assistaient, béats d'admiration, au développement du champignon nucléaire au dessus de leurs têtes, on recommandait de « ne pas écouter les racontars »

X

et on leur distribuait des imprimés indiquant que « les radiations sont sans aucun danger ». Texto !

Sans trop en rajouter tant les faits rapportés sont nombreux et concordants, voici un témoignage récemment envoyé à l'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven), caractéristique de « l'ambiance » qui régnait sur les sites. Ce jeune marin (cuisinier du bord) venait d'assister avec la candeur de ses 19 ans au dernier tir aérien de la France à Moruroa — 330 kilotonnes ou vingt-deux fois la puissance de la bombe d'Hiroshima : « Je me souviens de ce 14 septembre 1974, après que les haut-parleurs diffusèrent un grandiose "Alléluia" (!), nous dûmes mettre les petits plats dans les grands pour un festin qui marquait le "der des der" comme on nous l'avait dit : Messieurs vous avez eu le grand honneur d'assister au dernier des tirs aériens français, sachez que beaucoup envieraient votre place... » Vingt ans plus tard, notre ancien marin se voyait atteint d'un cancer de la thyroïde qui aujourd'hui détruit sa vie et celle de sa famille.

## Campagne : mode d'emploi

**ACTION**

La campagne « Vérité et justice : une loi pour les victimes des essais nucléaires » consiste à envoyer massivement des cartes postales au président de la République, au Premier ministre et à son député. Le Réseau « Sortir du nucléaire » soutient cette campagne qui a démarré en octobre dernier et se poursuit jusqu'à fin mars 2005.

Les cartes et le document de présentation de la campagne sont disponibles auprès de :

**AVEN : 187, montée de Choulans  
69005 Lyon**

1 € l'exemplaire et à partir de 10 exemplaires  
0,75 € l'exemplaire port compris  
(chèque à l'ordre de l'Aven).



Tir nucléaire en 1968 en Polynésie.

Un jeune militaire photographié devant un champignon atomique.

Photo F. Paillaer

## Recours en justice

Si les victimes veulent interpellier la classe politique, elles n'en oublient pas moins l'institution judiciaire. En novembre 2003, les associations Moruroa e tatou et Aven, accompagnées par quinze plaignants individuels, déposaient plainte contre X devant le doyen des juges d'instruction de Paris pour « homicide involontaire, atteinte à l'intégrité physique... ». Dix mois après, fin septembre 2004, deux juges d'instruction du pôle sanitaire du parquet de Paris étaient désignées pour instruire la plainte. Délais inhabituel quand on sait que, pour d'autres affaires, quelques semaines suffisent... Ainsi, pour la première fois, la justice en tant que telle, va se saisir du dossier des essais nucléaires et désigner les responsabilités. Gageons que cette procédure permettra aux tenants de l'innocuité des essais nucléaires de revenir sur leurs propos insultants à l'égard des victimes dont ils citaient « *les hypothétiques problèmes de santé* ». On sait en effet, qu'un juge d'instruction a toute latitude pour auditionner les victimes, les experts de tous bords et même — le cas est arrivé — faire ouvrir les archives secrètes militaires, au besoin par des perquisitions jusque dans les ministères... Évidemment, il ne faut pas s'attendre à quelques semaines d'instruction : le délai avant la désignation des responsabilités se compte souvent en années.

Mais tout ne se passera pas à Paris. De nombreux tribunaux de France vont avoir à traiter des dossiers de demandes de pensions et d'indemnisation des vétérans des essais. Outre le fait que les associations souhaitent obtenir ainsi une jurisprudence favorable aux victimes des essais, l'impact sera médiatique car, étant donnée la dispersion des plaignants sur le territoire national, les médias répercuteront, comme à leur habitude, les témoignages accablants des vétérans. Même en

Polynésie, à Papeete, le tribunal va être saisi d'une quarantaine de dossiers d'anciens travailleurs polynésiens de Moruroa : une grande séance judiciaire est en prévision pour le courant de l'année 2005. À défaut d'une association algérienne qui connaît beaucoup de difficultés pour se mettre en place, plusieurs dossiers de citoyens algériens sont pris en charge par l'avocat commun des associations.

## Soutien médiatique

Si les victimes prennent en main leur lutte pour qu'avancent « Justice et vérité », elles ont besoin du soutien de l'opinion publique et des militants. Il faut souligner l'immense soutien reçu par les médias qui ont permis le développement des associations. Nous ne comptons plus les passages en télévision et les enquêtes dans la presse écrite. Des programmes télévisés de grande écoute sont en préparation et même des « fictions » s'appuyant sur le témoignage de vétérans vont être diffusés. Il n'empêche que pour faire reconnaître le droit, l'action militante est de première importance. Le soutien du Réseau « Sortir du nucléaire » et de plus d'une dizaine d'autres associations est le bienvenu pour exprimer une solidarité avec ceux qui, se réveillant parfois longtemps après les essais nucléaires, sauront montrer la même solidarité envers ceux qui, côtoyant des installations nucléaires dites « civiles », commencent à s'interroger sur les risques actuels pour la santé humaine de multiples centrales, centres d'études nucléaires, usines de retraitement dédiés au développement de l'énergie nucléaire que tant proclament, à grands renforts de spots télévisés, comme un bienfait pour l'humanité.

Bruno Barrillot



Les textes de ce dossier spécial sont extraits de l'ouvrage : "Le complexe nucléaire. Des liens entre l'atome civil et l'atome militaire" co-édité en 2005 par l'Observatoire des armes nucléaires et le Réseau "Sortir du nucléaire". 144 pages, 13 € port compris,

à commander au Réseau "Sortir du nucléaire", 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire") ou au moyen du coupon-réponse au dos du feuillet A4 ci-joint sur lequel est imprimé votre adresse postale.

## POUR TOUT CONTACT

Observatoire  
des armes nucléaires  
CDRPC

187, montée de  
Choulans  
69005 Lyon

Tél : 04 78 36 93 03  
www.obsarm.org

**Dossier Spécial**  
Derrière les centrales, la bombe atomique



## Les Irradiés de la République

Les victimes des essais nucléaires français prennent la parole



**Bruno Barrillot**

Ils étaient 150 000, pour la plupart, de très jeunes hommes. Ils étaient peu — ou même pas du tout — informés sur les risques de la radioactivité. Désinformés même. Telles ces recommandations remises aux personnels des essais par les autorités de la marine : « Une minute et demi après l'explosion, les débris sont tous retombés et il n'y a aucun danger provenant du rayonnement. » Les radiations retardées ? Elles sont « si faibles qu'elles ne constituent pas un danger. Ne vous en occupez pas » ! Naïfs ? Respectueux de la

parole d'autorité ? Ils étaient fier de participer à cette grande aventure qui, leur disait-on, allait hisser la France au niveau des plus grands. Et que de souvenirs allaient-ils rapporter de cet immense désert saharien ou des îles paradisiaques du Pacifique. « On a beau savoir que la bombe est un objet de mort, lorsqu'elle explosa, je fus fasciné par ce lever de soleil artificiel. » Et on leur disait alors, comme on le répète encore officiellement aujourd'hui, que ces bombes étaient « propres »... Quel mal pouvait donc les frapper ? Ils ne l'apprendront — pour les plus chanceux — que dix, vingt, trente ans plus tard quand les cancers et autres maladies les atteindront. Enfin, ils parlent, sortant du mutisme qui, sous prétexte de secret militaire, les avait enfermés dans l'oubli. Enfin, ils se battent pour que « vérité et justice » soient rendues aux victimes des essais nucléaires.

Co-édition Complexe, Grip et Observatoire des armes nucléaires/CDRPC, novembre 2003, 240 pages 18 € (port compris)

## L'héritage de la bombe

Les faits, les personnels,  
les populations

Sahara, Polynésie (1960-2002)

**Bruno Barrillot**

Depuis octobre 1945 — lorsque le général de Gaulle, quelques semaines après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, décida de créer le Commissariat à l'énergie atomique pour « faire la bombe » — on a imposé la règle du secret militaire à toutes les activités liées à l'arme nucléaire : centres de recherche secrets, fonds secrets, sites d'expérimentation secrets (ne parlait-on pas de « Territoires du sud » pour désigner les centres d'essais sahariens ?), dossiers médicaux secrets... Le fonctionnement normal de la démocratie s'est soudain effacé devant la « divinité » nucléaire qui devait hausser la France dans le nirvana des grandes puissances de la planète. Les essais nucléaires de la France n'ont pas, contrairement à ce qu'affirment sans cesse depuis quarante ans nos dirigeants militaires et politiques et la plupart des scientifiques du CEA, été sans accidents et incidents et leurs conséquences globales nocives pour la santé et l'environnement. Aujourd'hui, nos lointains compatriotes polynésiens et de nombreux « vétérans » apportent leur pierre à l'édification de la vérité sur les essais nucléaires de la France. Beaucoup ont payé un lourd tribut à la bombe : décès prématurés, atteintes cancéreuses, maladies inexplicables... Dans ce livre, ils ouvrent un débat qui n'a jamais eu lieu dans notre pays, pas même au Parlement. N'est-il pas temps que la voix des citoyens soit enfin entendue par ceux qui, hélas en notre nom, n'ont prêté l'oreille qu'aux « experts » qui, après tout, n'étaient que des « apprentis sorciers ».

Études du CDRPC, 3<sup>e</sup> édition, février 2005, 304 pages, 21 € (port compris)

Ces ouvrages sont à commander au Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire") sur papier libre ou au moyen du bon de commande au dos du feuillet A4 ci-joint sur lequel est imprimé votre adresse postale.



## Vers une Europe sans armes nucléaires

**Jean-Marie Collin**

Le désarmement nucléaire est en panne. Les puissances nucléaires ont profité de la fin de la guerre froide pour déclasser leurs armes obsolètes, mais toutes modernisent leurs arsenaux, prévoyant même de nouvelles armes nucléaires miniaturisées éventuellement utilisables sur le champ de bataille. On comprendra donc que les appels à la non-prolifération des armes nucléaires ne convainquent guère les quelques pays qui souhaitent entrer dans le « club » des puissances nucléaires. Le blocage est tel que, seule, l'Europe qui n'est pas menacée peut relancer un processus qui conduirait au désarmement nucléaire mondial prévu par l'article VI du Traité de non-prolifération. La France et le Royaume-Uni — les deux seules puissances nucléaires membres de l'Union européenne — ont une responsabilité particulière pour proposer un agenda de désarmement nucléaire progressif et contrôlé commençant par l'Europe. Tel est le propos argumenté de cette brochure qui s'appuie sur des propositions issues du rapport de la Commission Canberra et de la réflexion commune d'organisations françaises et britanniques membres du réseau « Abolition 2000 ». Vers une Europe sans armes nucléaires constitue une contribution importante de la société civile au processus de désarmement nucléaire.

Éditions Observatoire des armes nucléaires/CDRPC, octobre 2003, 112 pages, 13 € (port compris)